

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Direction des objectifs

scolarisation en maternelle et scolarité primaire

Le cas de l'arrondissement de Valenciennes

Académie du Nord : Circonscriptions de Valenciennes I, Valenciennes II, Valenciennes III
Valenciennes IV et Saint-Amand

Bureau d'Études Techniques pour l'Urbanisme et de l'Équipement

Groupe d'Études et de Programmation du NORD-Valenciennes

S O M M A I R E

=====

| | |
|--|-------|
| <u>INTRODUCTION</u> : <u>ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE</u> | p. 4 |
| L'EFFET DE LA SCOLARISATION EN PREELEMENTAIRE SUR LES RESULTATS SCOLAIRES ULTERIEURS | |
| 1.) Objectifs et conditions de réalisation de l'enquête..... | p. 4 |
| 2.) Quelques résultats essentiels..... | p. 7 |
| | |
| <u>/PREMIERE PARTIE/</u> : <u>DONNEES GENERALES SUR LES ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES</u> | p. 8 |
| | |
| <u>CHAPITRE I</u> : <u>LE RETARD SCOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES</u> | p. 9 |
| 1.) Introduction : caractéristiques générales des élèves..... | p. 9 |
| 2.) Les problèmes de mesure de retard scolaire : la scolarité incomplète..... | p. 13 |
| 3.) Le retard scolaire postérieur au cours préparatoire..... | p. 23 |
| | |
| <u>CHAPITRE II</u> - <u>DONNEES GENERALES SUR LES FAMILLES</u> | p. 30 |
| 1.) Situation de famille et C.S.P..... | p. 30 |
| 2.) La nationalité..... | p. 31 |
| 3.) L'activité professionnelle de la mère..... | p. 32 |
| 4.) La composition des ménages..... | p. 33 |
| 5.) Catégories socio-professionnelles et nombre d'enfants..... | p. 35 |

| | |
|--|-------|
| <u>CHAPITRE III - LES ATTITUDES A L'EGARD DE L'ECOLE</u> | p. 37 |
| 1.) Introduction..... | p. 37 |
| 2.) Le contact entre parents et enseignants, une mesure de la distance à l'école..... | p. 38 |
| 3.) L'intérêt des parents pour la scolarité de leur enfant, l'importance accordée à l'école..... | p. 40 |
| 4.) Relation entre suivi des enfants à la maison et nombre d'enfants..... | p. 42 |
| | |
| <u>CHAPITRE IV - LA SCOLARISATION EN PREELEMENTAIRE</u> | p. 45 |
| 1.) La scolarisation en préélémentaire..... | p. 45 |
| 2.) La scolarisation en maternelle : secteur public et secteur privé..... | p. 50 |
| | |
| <u>CHAPITRE V - CARACTERISTIQUES SOCIALES DES ECOLES MATERNELLES ET DES CLASSES ENFANTINES</u> | p. 54 |
| | |
| <u>/DEUXIEME PARTIE/ : LES DETERMINANTS DU RETARD SCOLAIRE</u> | p. 58 |
| | |
| <u>INTRODUCTION : LA SIGNIFICATION DU RETARD SCOLAIRE</u> | p. 59 |
| | |
| <u>CHAPITRE I - NATURE DES ANALYSES ENTREPRISES</u> | p. 61 |
| 1.) Problèmes techniques posés par l'analyse des déterminants du retard scolaire..... | p. 61 |
| 2.) Les différentes analyses entreprises..... | p. 65 |

CHAPITRE II - LES DETERMINANTS DU RETARD A L'ISSUE DU COURS
PREPARATOIRE.....

| | |
|--|-------|
| 1.) Milieu social et résultats scolaires..... | p. 73 |
| 2.) Origine nationale et résultats scolaires..... | p. 75 |
| 3.) Nombre d'enfants et résultats scolaires..... | p. 79 |
| 4.) Travail de la mère et résultats scolaires..... | p. 84 |
| 5.) Situation de famille et résultats scolaires..... | p. 87 |
| 6.) Scolarisation en maternelle et résultats scolaires..... | p. 89 |
| 7.) Attitude des parents et résultats scolaires..... | p. 94 |
| 8.) Tableau synthétique de l'influence des différents facteurs étudiés sur les résultats scolaires..... | p. 98 |

CHAPITRE III - LES DETERMINANTS DES RETARDS SCOLAIRES POSTERIEURS
AU COURS PREPARATOIRE

| | |
|---|--------|
| 1.) Milieu social et résultats scolaires ultérieurs..... | p. 100 |
| 2.) Origine nationale et résultats scolaires ultérieurs..... | p. 101 |
| 3.) Nombre d'enfants et résultats scolaires ultérieurs..... | p. 102 |
| 4.) Scolarisation en maternelle et résultats scolaires ultérieurs..... | p. 103 |
| 5.) Attitude des parents et résultats scolaires ultérieurs..... | p. 104 |

| | |
|------------------------------------|--------|
| <u>ELEMENTS DE CONCLUSION.....</u> | p. 105 |
|------------------------------------|--------|

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

SCOLARISATION EN MATERNELLE ET
SCOLARITÉ PRIMAIRE

LE CAS DE L'ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

==

Contribution au travail réalisé :

1.) Préparation de l'enquête :

- . Monsieur RANCUREL, Inspecteur d'Académie
- . Mademoiselle MALEZIEUX, Inspectrice des Ecoles Maternelles
- . Messieurs les Inspecteurs Départementaux de l'Éducation Nationale de l'arrondissement de Valenciennes, et notamment Monsieur HANTUTTE Inspecteur d'Académie Adjoint
- . Monsieur P. CALAME (B.E.T.U.R.E.)
- . Monsieur P. LAUNAY (G.E.P. du Nord-Valenciennes)

2.) Réalisation de l'enquête :

Tous les instituteurs et institutrices de l'arrondissement de Valenciennes, sous la direction des I.D.E.N. des 6 circonscriptions, ont contribué efficacement à la réalisation de l'enquête.

3.) Codage et analyse des résultats :

- . Monsieur P. CALAME {
- . Monsieur P. VELTZ { B.E.T.U.R.E.

- . Madame C. DEMEULENAERE {
- . Monsieur P. LAUNAY { G.E.P. Nord-Valenciennes

4.) Programmation et travail informatique :

- . MM. PINTO, GAUCHE et DESPHIEUX du service informatique du BETURE.

oOo

- Juin 1974 -
(1e version)

ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUÊTE

L'EFFET DE LA SCOLARISATION
EN PREELEMENTAIRE
SUR LES RESULTATS SCOLAIRES
ULTERIEURS

===

INTRODUCTION

I - OBJECTIFS ET CONDITIONS DE REALISATION DE L'ENQUETE

L'exploitation, au cours de l'hiver 1972-1973, d'une enquête réalisée par Monsieur HANTUTTE deux années auparavant et portant sur les élèves de l'école primaire publique du district de Denain (Nord) avait donné des résultats fort intéressants.

Cette enquête, qui portait sur un effectif voisin de 10.000 élèves, s'était attachée à mesurer l'ampleur des retards scolaires et à en repérer les principales causes.

Son exploitation avait permis de montrer que dès la scolarité primaire les caractéristiques sociales et familiales des enfants pesaient d'un grand poids sur leurs performances scolaires et que cet effet était excessivement précoce : dès le cours préparatoire, le pourcentage d'enfants en retard est en effet important et directement lié au groupe socio-professionnel d'appartenance et au nombre d'enfants. L'influence du milieu social sur la scolarité est bien connue. L'enquête avait eu pour originalité de montrer la précocité de cette influence et d'en comparer l'ampleur avec d'autres facteurs moins apparents tels que le nombre d'enfants, le travail de la mère, l'origine nationale. Ces constatations donnèrent l'envie d'en savoir plus et d'analyser de manière plus fine les influences respectives du milieu social, du milieu familial et des conditions de scolarisation sur les résultats scolaires à l'école primaire.

Pour cela, la première enquête s'avérait insuffisante pour plusieurs raisons :

a) LES DONNEES N'ETAIENT PAS ASSEZ HOMOGENES

Ainsi, lorsqu'on compare le pourcentage de retards en C.P. et en CM.2 on ne sait pas très bien ce que l'on compare, et ce pour plusieurs raisons.

Première raison : lorsqu'on étudie les élèves d'un milieu donné, par exemple le CM.2, on observe à la fois des élèves en train de redoubler, des élèves qui ne passeront qu'une année en CM.2 et des élèves -en nombre indéterminé- qui redoubleront. Pour avoir une connaissance parfaitement rigoureuse des retards scolaires effectifs à l'issue d'une classe donnée (par exemple du C.P.), il faut étudier l'âge d'entrée dans la classe supérieure (le CE.1 dans ce cas) de tous les enfants d'une tranche d'âge donnée.

Ainsi, l'étude de l'âge d'entrée en CE.1 de tous les élèves qui ont eu 10 ans au cours de l'année 1972 permet de connaître le pourcentage total d'enfants de cette tranche d'âge qui a pris du retard dès la première année de scolarité primaire, ce que ne permet pas rigoureusement l'étude du pourcentage d'enfants en retard au C.P. et au CE.1.

Deuxième raison : il est possible que le pourcentage d'élèves en retard à l'issue de la première année de scolarité primaire varie avec le temps.

Quand on compare le pourcentage d'élèves en retard respectivement au C.P. et au CM.2, on ne sait quelle part des variations attribuer à des retards postérieurs au C.P. (redoublement en CE.1, CE.2, CM.1 ou CM.2) et quelle part à une évolution, en cinq ans, des taux de redoublement au cours préparatoire.

b) LES DONNEES N'ETAIENT PAS ASSEZ COMPLETES

On ne connaissait ni les conditions de scolarisation en préélémentaire, ni l'activité professionnelle de la mère dans le cas où la mère travaille ni la situation de famille, ni l'intérêt porté par les parents à la scolarité de leur enfant.

c) LES EFFECTIFS N'ETAIENT PAS ASSEZ IMPORTANTS

Lorsqu'on veut étudier -comme c'est notre cas- l'influence sur les résultats scolaires de facteurs tels que la profession du père, la profession de la mère, l'origine nationale, le nombre d'enfants, les conditions de scolarisation en préélémentaire, le type d'école fréquenté, la situation de famille, l'intérêt porté par les parents aux études, la fréquence des contacts avec les instituteurs et les institutrices et l'ancienneté de l'enseignant, on se heurte à une difficulté fondamentale.

En effet, ces facteurs ne sont pas indépendants l'un de l'autre, ils sont, au contraire, liés l'un à l'autre dans des proportions variables selon le cas : le taux d'activité de la mère varie très largement d'un milieu à l'autre de même que le rythme des contacts avec l'instituteur ; on rencontre essentiellement des enfants d'origine étrangère dans les milieux ouvriers et mineurs ; par contre, dans le cas particulier de l'arrondissement de Valenciennes, la scolarisation préélémentaire ne varie pas énormément d'un milieu à l'autre.

Nous reviendrons sur ces difficultés au cours du texte mais on conçoit dès à présent que pour "séparer" les effets respectifs de tous ces facteurs il faut se livrer à une analyse très fine, ce qui suppose que les données collectées concernent un nombre d'élèves aussi grand que possible.

C'est au vu de l'intérêt des résultats de la première enquête et de l'impossibilité d'aller plus loin dans l'analyse sans collecter de nouvelles données plus homogènes, plus complètes et relatives à un plus grand nombre d'élèves que les autorités académiques et rectorales du Nord eurent le désir de lancer une nouvelle enquête et que le Ministère de l'Education Nationale accepta de la financer.

On nous a posé à l'origine une question capitale : on sait que les handicaps sociaux et familiaux pèsent lourdement sur la scolarité des enfants ; la scolarisation en maternelle est-elle susceptible d'atténuer ces handicaps ? Dans quelles proportions ?

Pour répondre à une telle question, on ne peut se borner à comparer le taux de retard chez des enfants qui ont fréquenté la maternelle et chez des enfants qui ne l'ont pas fréquentée. En effet, la scolarisation en maternelle peut être influencée par le lieu de résidence (existence et proximité d'une école), par le milieu social et familial, par le nombre d'enfants, par l'activité professionnelle de la mère, par l'attention portée par les parents à la scolarité des enfants. Or, tous ces facteurs influencent aussi, de manière autonome et chacun à leur manière, les résultats scolaires. On risquerait fort, faute de précautions suffisantes, d'attribuer à la maternelle un rôle qu'elle n'a pas en confondant la scolarisation en maternelle "élément du processus éducatif" et la scolarisation en maternelle "révélateur des conditions sociales et familiales de l'élève".

C'est pourquoi il fut convenu de réaliser une enquête portant sur la totalité des enfants fréquentant une école primaire de l'arrondissement de Valenciennes (qu'elle soit publique ou privée) et de rassembler sur chaque élève, par le truchement de l'instituteur un ensemble de renseignements : école et classe fréquentées, localisation de l'école, âge de l'élève, date d'entrée au cours préparatoire (C.P.), date d'entrée au cours élémentaire (CE.1), scolarisation en maternelle (l'enfant a-t-il été inscrit dans une maternelle ou une classe enfantine, pendant combien de temps l'a-t-il fréquentée, quelle a été sa dernière école maternelle), situation de famille de l'élève (10 cas étaient distingués depuis les père et mère à la maison jusqu'à l'assistance publique en passant par les divers cas de veuvage, de concubinage ...), profession du père, profession de la mère le cas échéant, nombre d'enfants, nationalité, pays de naissance du père, contacts des parents avec l'instituteur, suivi de l'enfant à la maison.

L'enquête fut réalisée en Juin 1973, date particulièrement favorable car en fin d'année les redoublants étaient déjà connus de sorte que l'on a pu savoir, même pour les élèves encore au C.P., s'ils passeraient ou non en CE.1 à la rentrée de 1973. En effet, de manière à disposer de données homogènes, nous avons décidé de centrer notre analyse sur les retards à l'issue de la première année d'école primaire. Ce choix était justifié car nous avons montré, grâce à la première enquête, qu'une part très importante des retards se prenait dès la première année d'école et que c'étaient les mêmes facteurs qui déterminaient de manière parallèle les retards en C.P. et en CM.2.

Les instituteurs eurent la lourde tâche de remplir une feuille d'enquête pour chaque élève, ce qui leur imposa parfois des recherches, notamment concernant la scolarisation en maternelle. Ils s'en acquittèrent remarquablement. Pour les 40.212 élèves concernés, rares sont les fiches qui sont incomplètes : 1 % seulement pour la scolarisation en maternelle, 2,5 % pour l'activité professionnelle de la mère, 7 % pour la profession du père mais dans ces 7 %, la moitié sont des enfants dont le père est décédé ou parti ou des enfants de l'assistance publique.

Si les résultats de cette enquête ont quelque intérêt c'est donc avant tout à la conscience professionnelle des quelques 1.600 instituteurs et institutrices qui y ont collaboré qu'ils le devront.

II - QUELQUES RESULTATS ESSENTIELS

Nous venons de voir qu'on ne peut pas parler sans précaution "d'effet de l'école maternelle". Mais il serait injuste de faire attendre plus longtemps le lecteur.

Au terme de l'analyse, on peut dire que la scolarisation en maternelle a un effet partiel mais incontestable de réduction des handicaps familiaux et sociaux face à l'école primaire. Cet effet se fait sentir au niveau de la première année d'école primaire. Ensuite, si l'on considère les enfants qui ont passé sans encombre le "cap" du cours préparatoire, les enfants qui n'ont pas été scolarisés en maternelle rencontrent plutôt moins de difficultés que les autres : certains de ces derniers, maintenus la tête hors de l'eau lors du C.P. grâce à la scolarisation en maternelle, sont ensuite, la scolarisation en maternelle n'ayant fait que retarder un peu l'effet du handicap. Il faut de toute façon souligner le caractère de compensation partielle de l'école maternelle. Dans l'arrondissement de Valenciennes, 95 % des enfants ont été scolarisés en maternelle. Le taux de scolarisation varie un peu avec le milieu social, avec le nombre d'enfants. Mais il ne tombe jamais en dessous de 90 %. Et malgré cela, les retards scolaires sont nombreux : plus de 30 % des élèves sont en retard à l'issue du cours préparatoire, plus de la moitié à l'issue du CM.2. C'est dire à quel point l'effort de scolarisation en maternelle doit se poursuivre mais est loin de suffire à lui seul pour éviter des échecs massifs qui marqueront lourdement tout l'avenir scolaire et professionnel des enfants de l'arrondissement.

En définitive, lorsqu'on regarde les 30 % d'enfants en retard à l'issue du cours préparatoire dans le Valenciennois, on a la consolation de se dire que sans l'école maternelle ils seraient peut-être 45 %. Selon que vous êtes optimiste ou pessimiste, ce sont ces 30 % ou ces 45 % que vous retiendrez.

1^{ERE} PARTIE

DONNEES GENERALES SUR LES ELEVES DE L'ECOLE
PRIMAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

CHAPITRE I

LE RETARD SCOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

I - INTRODUCTION : CARACTERISTIQUES GENERALES DES ELEVES

Avant d'aborder le retard scolaire, il est bon de donner quelques caractéristiques des élèves saisis par l'enquête. Nous ne le ferons ici que brièvement car ces caractéristiques seront étudiées plus en détail aux chapitres suivants.

1.) 40.212 enfants se trouvaient à l'école primaire dans l'arrondissement de Valenciennes à la fin de l'année 1972-1973.

2.) Ils sont répartis en six circonscriptions de taille assez voisine : Valenciennes I à Valenciennes V et St-Amand, dans plus de 200 écoles.

3.) 92,5 % d'entre eux sont scolarisés dans l'enseignement public. Le secteur privé ne représente donc que 7,5 % du total des élèves. Pour l'essentiel, il s'agit de l'enseignement privé confessionnel (6,7 % du total des élèves), l'enseignement privé non confessionnel n'étant constitué que de l'école d'Usinor et ne représentant que 0,8 % du total des élèves. A titre de comparaison, le secteur privé de l'arrondissement représente 16 % des effectifs dans le secondaire.

4.) La mixité n'est réalisée que dans un tiers des écoles, donc les deux tiers des enfants fréquentent encore des établissements où garçons et filles sont séparés alors que la mixité est presque entièrement réalisée dans le premier cycle du secondaire.

5.) La structure par âge des élèves au 31 Décembre 1972 était la suivante :

| | 5 ans | 6 ans | 7 ans | 8 ans | 9 ans | 10 ans | 11 ans | 12 ans | et + |
|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|--------|--------|------|
| Effectifs..... | 228 | 6.643 | 6.698 | 6.760 | 7.100 | 6.532 | 4.663 | 1.602 | |
| Pourcentage.... | 0,6 | 16,5 | 16,7 | 16,8 | 17,7 | 16,2 | 11,5 | 4,0 | |

Entre 6 et 10 ans, on a donc une répartition relativement égale des effectifs, les effectifs de chaque tranche étant voisins de 6.650 élèves, avec une "pointe" assez sensible pour les élèves de 9 ans : 7.100 élèves soit 350 de plus que le chiffre moyen pour les autres années. L'effectif d'élèves de 11 ans et plus représente 15,5 % de l'effectif total, soit presque autant qu'une tranche d'âge entre 6 et 10 ans, ce qui atteste à soi seul l'ampleur du retard scolaire.

6.) La disparité des effectifs par niveau contraste avec la relative stabilité des effectifs par tranche d'âge. Les élèves se répartissent en effet de la manière suivante :

| Niveau | C.P. | CE.1 | CE.2 | CM.1 | CM.2 | Perfectionnement |
|----------------|-------|-------|-------|-------|-------|------------------|
| Effectifs..... | 9.135 | 8.129 | 8.095 | 7.690 | 6.629 | 521 |
| Pourcentages.. | 22,7 | 20,2 | 20,1 | 19,1 | 16,5 | 1,3 |

Cette disparité, nous le verrons, relève de deux phénomènes :

- les taux de redoublement ne sont pas constants d'une classe à l'autre. Or, plus le temps moyen de passage dans une classe est élevé plus les effectifs sont grands.
- une partie des enfants ne termine pas sa scolarité primaire (ou est orientée en perfectionnement). On peut noter dès à présent deux seuils importants, marqués par des disparités importantes :
 - . le passage du CP au CE.1 : les effectifs diminuent de 1.000 élèves
 - . le passage du CM.1 au CM.2 : les effectifs diminuent de nouveau de 1.000 élèves (1).

7.) Moins de 5 % des enfants n'a jamais fréquenté la maternelle et le taux de non fréquentation se réduit d'année en année.

8.) La grande majorité des enfants est d'origine ouvrière. Pour un peu plus de 2.500 enfants, l'instituteur ou l'institutrice n'a pas été en mesure de déterminer la profession du père. Dans la plupart des cas, il s'agit d'enfants de mère seule (célibataire, veuve, séparée ou divorcée) ou d'enfants confiés à l'assistance publique. Il y a fort à parier que ces enfants soient eux-mêmes pour une large part d'origine ouvrière.

(1) Remarquons qu'en "régime permanent", c'est-à-dire si (i) les effectifs des différentes tranches d'âge étaient identiques, (ii) les taux de redoublement à chaque niveau étaient constants d'une année à l'autre, (iii) les classes de perfectionnement n'existaient pas et (iv) tous les élèves parcouraient complètement la scolarité primaire, le flux de passage d'une classe à l'autre serait constant et égal au nombre d'enfants d'une tranche d'âge donnée.

Cependant, il est impossible de les prendre en compte pour établir la structure de la population des élèves en fonction de la catégorie socio-professionnelle du père. Les 37.700 élèves pour lesquels on connaît cette catégorie se répartissent de la manière suivante :

| Catégorie socio-professionnelle | % d'enfants dont le père appartient à une catégorie donnée | Effectifs | Effectifs détaillés |
|---------------------------------------|--|-----------|--|
| Agriculteurs exploitants..... | 1,4 % | 519 | |
| Cadres supérieurs..... | 4,2 % | 1.547 | dont 209 professeurs |
| Cadres moyens..... | 9,2 % | 3.399 | dont 387 instituteurs |
| Artisans, petits commerçants..... | 4,1 % | 1.446 | commerçants : 1.097 artisans : 449 |
| Employés..... | 6,5 % | 2.430 | dont 493 empl. de commerce |
| Maîtrise, ouvriers qualifiés..... | 31,0 % | 11.646 | Maîtrise : 1.863 O.P. : 9.783 |
| Ouvriers spécialisés, Manoeuvres..... | 25,9 % | 9.775 | O.S. : 7.564 Manoeuvres : 2.211 |
| Mineurs..... | 10,2 % | 3.835 | |
| Personnel de service | 3,2 % | 1.243 | dont, armée, police : 579 |
| Retraités, inactifs, Invalides..... | 4,1 % | 1.599 | Retraités : 747 Inactifs, invalides : 852 |
| Chômeurs..... | 0,2 % | 76 | |

4,1 % des enfants ont des pères retraités ou invalides. La plupart du temps il s'agit de retraités des Houillères et nous verrons que ces enfants s'apparentent très fortement aux enfants de mineurs. En tout état de cause, il s'agit en quasi totalité d'enfants d'origine ouvrière.

De sorte qu'au total, 71,2 % des enfants scolarisés en primaire sont d'origine ouvrière et se répartissent entre : maîtrise (5 %), ouvriers qualifiés (26 %), ouvriers spécialisés (19,9 %), manoeuvres (6 %), mineurs (10,2 %) et retraités, inactifs et invalides (4,2 %).

Par opposition, 4,2 % des enfants ont un père cadre supérieur (1).

9.) 87,3 % seulement des enfants vivent avec leur père et leur mère. Les 12,7 % restants se trouvent dans des situations très variées :

- 2,2 % vivent avec l'un des deux parents remariés
- 2,2 % vivent avec l'un des deux parents en situation de concubinage (essentiellement la mère)
- 4,6 % sont élevés par leur mère seule (veuve, célibataire ou divorcée)
- 1,0 % seulement sont élevés par le père seul
- 2,5 % des enfants sont placés par l'Assistance Publique dans des familles. Nous avons alors tenu compte de la C.S.P. (catégorie socio-professionnelle) du père nourricier (2).

(1) Une telle ventilation des enfants en fonction de la catégorie socio-professionnelle du père n'est pas exactement comparable avec les données du recensement de 1968 (ouvriers 68 % ; cadres supérieurs et moyens 19 %) et encore moins avec la ventilation des élèves de 3e et de C.A.P. (ouvriers 60 %, cadres supérieurs et cadres moyens 15 %). On peut même dire que la faiblesse des écarts entre les trois répartitions résulte d'une série de phénomènes contradictoires, dont voici quelques uns :

- on saisit, dans les enquêtes sur l'éducation, les parents par l'intermédiaire de leurs enfants : plus le nombre moyen d'enfants est élevé dans une catégorie sociale et mieux cette catégorie est représentée dans nos enquêtes
- de même, plus les élèves issus d'une catégorie sociale redoublent, plus ils passent de temps en primaire et mieux ils sont représentés dans nos enquêtes (le % d'enfants d'ouvriers n'est plus que de 69,3 % lorsqu'on se borne à étudier les enfants de 5 à 10 ans) :
- inversement, il y a beaucoup d'ouvriers notamment étrangers qui sont là sans leur famille (dans les mines par exemple). Ce qui conduit à la sous représentation du groupe ouvrier, etc ...

(2) Nous n'avons pas enquêté dans l'école où sont scolarisés les enfants de cette institution seuls. Mais les effectifs sont faibles.

10.) 91,50 % des enfants sont Français. Le reste se répartit entre Italien- (2,20 %), Algériens (3,30 %), Marocains (0,80 %) ; le solde étant composé de Polonais, Portugais, Espagnols, Belges, etc ...

En fait, si l'on remonte à la génération précédente, on s'aperçoit que les enfants d'origine familiale étrangère sont beaucoup plus nombreux et il a paru nécessaire de tenir compte aussi de la nationalité du père.

Ainsi, 81,90 % des enfants seulement ont un père né en France
 4,90 % ont un père né en Italie
 5,50 % en Algérie,
 1,10 % au Maroc
 et autant en Pologne.

Il faut cependant garder en mémoire le fait que les étrangers se regroupent essentiellement dans les catégories manoeuvres et mineurs qui sont aussi les catégories les plus fécondes. Ici encore, on se gardera de déduire de ces chiffres le % d'étrangers présents dans le Valenciennois.

11.) La mère de 84,0 % des enfants n'exerce aucune activité professionnelle tandis que 13,50 % d'entre eux ont une mère travaillant à l'extérieur (pour 2,50 %, on ne sait pas).

Ici encore, il y a une différence avec les taux observés dans l'enquête 3ème et lors du recensement puisque le taux d'activité des femmes est voisin de 16,0 %.

On peut imaginer que la différence provient du fait qu'on saisit là la population féminine la moins susceptible de travailler puisque ayant de jeunes enfants. Les mères d'élèves de 3e, CAP, CEP, BEP avaient, elles, plus de possibilités de travailler à l'extérieur puisqu'à ce niveau il n'est plus nécessaire d'exercer sur les enfants une surveillance constante et que d'autre part, tous les établissements de premier cycle sont pourvus de restaurants scolaires ce qui n'est pas le cas pour les écoles primaires.

II - LES PROBLEMES DE MESURE DE RETARD SCOLAIRE · LA SCOLARITÉ INCOMPLETE

Lors de l'exploitation de l'enquête de Monsieur HANTUTTE sur les retards scolaires à Denain, nous avons été sensibilisés à la difficulté de mesurer convenablement le retard scolaire, l'analyse du pourcentage d'enfants en retard dans une classe donnée constituant une donnée très ambiguë. Nous avons donc choisi de porter cette fois-ci l'essentiel de l'effort sur

l'âge d'entrée au CE.1. Mais nous avons été cependant conduits à réfléchir à ce qui se passait ensuite, entre le CE.1 et le CM.2 et à utiliser pour cela la structure par âge de chaque niveau, la déformation de cette structure d'un niveau à l'autre pouvant, a priori, nous donner des renseignements précieux sur les taux de redoublements dans chaque classe. C'était oublier deux phénomènes :

- d'une part, les classes de perfectionnement vers lesquelles est "dérivée" une partie du flux d'élèves dans le courant de la scolarité
- d'autre part et surtout l'importance des scolarités incomplètes, c'est-à-dire des enfants qui ont été très en retard dès le début de leur scolarité et qui sont expédiés directement du CM.1 (voire du CE.2) en 6e de transition dans les C.E.S.. C'est d'ailleurs les "anomalies" repérées au cours de l'étude du retard pris dans les différents niveaux qui nous ont mis sur la piste d'un phénomène dont nous ne soupçonnions pas l'importance.

L'existence de ces deux phénomènes interdit de raisonner de manière simple. Ainsi, nous l'avons vu, les effectifs en CM.2 sont inférieurs de plus de 1.000 élèves aux effectifs de CM.1. Ils ne sont que de 6.629, c'est-à-dire un chiffre très voisin de l'effectif moyen d'une tranche d'âge.

Cela signifie-t-il que le taux de redoublements au CM.2 est pratiquement nul ou plutôt qu'une partie non négligeable des élèves de CM.1 ont "sauté" le CM.2 pour être envoyés directement au C.E.S. ? Il faut pour le bien savoir utiliser une série d'informations complémentaires qui vont montrer que c'est la seconde interprétation qui est la bonne. Sur l'importance des phénomènes "parasites" il aurait donc été nécessaire et pas très compliqué de connaître le cursus complet de chaque élève. Pour la présente enquête, il a fallu se contenter de cerner le problème.

Les indices dont nous disposons sont très complémentaires. Ils vont permettre de voir les risques d'erreur de raisonnement qui existent dès l'instant où on ne raisonne que sur des structures par âge dans chaque classe.

On dispose par exemple de deux tableaux apparemment très voisins. L'un donne en fonction de l'âge de l'élève, l'âge de passage au CE.1. Il permet de voir si le retard scolaire au cours préparatoire a évolué dans le temps. Il donne les résultats suivants, toutes C.S.P. confondues :

| Age de l'élève : | 7 ans | 8 ans | 9 ans | 10 ans |
|--------------------|-------|-------|-------|--------|
| 5 ans..... | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,0 |
| 6 ans..... | 4,5 | 4,8 | 4,9 | 1,9 |
| 7 ans..... | 67,2 | 65,9 | 63,6 | 68,2 |
| 8 ans..... | 20,1 | 21,0 | 20,6 | 19,7 |
| 9 ans ou plus..... | 6,2 | 6,9 | 7,9 | 7,5 |
| TOTAL..... | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

A l'exception des enfants de 10 ans (qui correspondent au passage en CE.1 après 1968 à un moment d'extrême libéralisme), on remarque une tendance à la réduction du taux de redoublement et du taux de triplement au cours préparatoire.

Le second tableau donne, en fonction de la catégorie socio-professionnelle du père et de la classe de l'élève la répartition des âges d'entrée en CE.1.

On s'attendrait à ce que les résultats de ces tableaux soient très comparables, la structure pour les élèves en CE.1 ressemblant à la structure pour les élèves de 7 ans, la structure pour les élèves de CE.2 ressemblant à la structure pour les élèves de 8 ans, etc ...

Or, il n'en est rien :

| Classe \ Age d'entrée au C.F.1 | CE.1 | CE.2 | CM.1 | CM.2 | Perfectionnement |
|--------------------------------|------|------|------|------|------------------|
| 5 ans..... | 0,0 | 0,1 | 0,1 | 0,3 | 0,0 |
| 6 ans..... | 3,2 | 4,0 | 4,8 | 6,6 | 0,2 |
| 7 ans..... | 62,7 | 63,4 | 70,0 | 76,7 | 8,5 |
| 8 ans..... | 23,2 | 24,0 | 20,2 | 13,7 | 14,6 |
| 9 ans..... | 7,3 | 5,6 | 2,5 | 1,1 | 18,4 |
| 10 ans..... | 1,8 | 1,0 | 0,5 | 0,2 | 9,6 |
| Rebut..... | 1,8 | 1,9 | 2,1 | 1,5 | 48,8 |

On voit, au contraire, que plus on avance dans les classes, du CE.1 au CM.2, et plus le taux de retard au moment de l'entrée au CE.1 paraît faible.

Au CE.1, plus de 32 % des enfants ont redoublé leurs cours préparatoire. Au CM.2, le taux tombe à 15 % !

Cela ne peut s'expliquer par une tendance générale à l'augmentation du nombre de redoublements, puisque c'est au contraire l'inverse qui s'est produit. C'est donc bien que d'une année sur l'autre un écrémage s'est produit, les élèves les plus en retard étant sortis de l'école primaire. On peut même localiser approximativement les moments privilégiés de cet écrémage : ce sont ceux où le taux de retard chute le plus vite. On constate que ces taux sont stables entre le CE.1 et le CE.2 et légèrement supérieurs à ceux que l'on trouve dans une tranche d'âge : c'est normal puisque dans une classe on saisit les nouveaux arrivants - qui ont des taux de retard égaux à la moyenne - mais aussi les redoublants - qui, en probabilité ont été plus nombreux à redoubler au C.P.-. Par contre, il y a une brusque chute du taux de retard quand on passe du CE.2 au CM.1 (le taux de retard passe de 30,6 à 23,2) puis du CM.1 au CM.2 (le taux de retard passe de 23,2 à 15). C'est donc

à l'issue du CE.2 puis à l'issue du CM.1 que se produit cet écrémage.

L'analyse des triplements au cours préparatoire confirme l'analyse. 9,1 % des élèves de CE.1 ont au moins triplé leur C.P.. Ce taux passe à 6,6 % pour les élèves de CE.2, 3 % pour les élèves de CM.1 et 1,3 % pour les élèves de CM.2.

Or, l'analyse par tranche d'âge montre que la tendance actuelle est à la réduction des triplements en C.P. (7,9 % il y a trois ans - 6,2 % il y a un an).

La quasi disparition au CM.2 des cas de triplement du cours préparatoire ne peut qu'être imputable au passage de ces élèves soit en classe de perfectionnement (mais les classes de perfectionnement ne comptent que des effectifs assez faibles) soit directement en C.E.S.

Pour rendre ce phénomène encore plus évident, nous allons refaire le second tableau en nous limitant à une catégorie à la fois nombreuse et handicapée sur le plan scolaire : les enfants d'ouvriers spécialisés et de manoeuvres.

Cas des enfants d'ouvriers spécialisés :

- lorsqu'on étudie l'ensemble des ouvriers spécialisés, on a les taux suivants : 2,1 % en avance à l'issue du C.P.
 - 59,8 % à l'heure
 - 27,5 % avec un an de retard
 - 6,0 % avec deux ans de retard
 - 1,2 % avec trois ans de retard

soit au total 38,1 % d'enfants en retard à l'issue du C.P..

- si maintenant on regarde les mêmes taux en fonction de la classe, on constate des variations remarquables :

| Classe \ Age (d'entrée AU CE.1) | CE.1 | CE.2 | CM.1 | CM.2 |
|---------------------------------|------------|------|------|------|
| | 5 ans..... | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| 6 ans..... | 1,6 | 1,6 | 2,6 | 4,0 |
| 7 ans..... | 55,2 | 58,9 | 65,7 | 73,8 |
| 8 ans..... | 29,5 | 30,1 | 25,4 | 18,1 |
| 9 ans..... | 9,3 | 6,0 | 3,2 | 1,6 |
| 10 ans..... | 2,3 | 1,3 | 0,7 | 0,2 |
| Rebut..... | 2,1 | 2,1 | 2,3 | 2,0 |

Le taux de retard passe de 43,2 % au CE.1 à 22 % au CM.2 ! Le taux de triplement passe de 11,6 % au CE.1 à 1,8 % au CM.2, avec chute très sensible entre le CE.2 et le CE.1.

Ce phénomène n'existe pas chez les enfants de cadres supérieurs et moyens car dans ces catégories tous les enfants terminent normalement la scolarité primaire.

Le phénomène de scolarité primaire incomplète peut encore se préciser à partir de deux autres indices : l'analyse fine des effectifs d'élèves dans chaque niveau et l'évolution de la structure par âge d'un niveau à l'autre.

Analyse fine des effectifs d'élèves à chaque niveau :

Le tableau de la page suivante donne les effectifs des élèves des principales catégories socio-professionnelles dans chaque niveau et l'évolution relative des effectifs lorsqu'on passe d'un niveau à l'autre. Globalement, nous avons vu qu'il y avait une première chute d'effectifs de 1.000 élèves environ entre le C.P. et le CE.1, puis de 400 entre le CE.2 et le CM.1 puis de 1.000 entre le CM.1 et le CM.2. Mais ces diminutions ne se répartissent pas également entre les différentes C.S.P. et les différences d'une C.S.P. à l'autre sont loin d'être aléatoires.

Entre le C.P. et le CE.1, tous les effectifs diminuent, mais c'est pour les ouvriers spécialisés et les manoeuvres que la diminution est la plus rapide. Cette diminution traduit deux phénomènes :

- les taux de redoublement sont plus élevés au C.P. qu'en CE.1
- une partie des élèves (200 environ) sont dirigés du C.P. vers les classes de perfectionnement.

Tableau des variations relatives
ventilation des effectifs par classe et par C.S.P.

| | C.P. | CE.1 | CE.2 | CM.1 | CM.2 |
|-------------------------|-------|--------|--------|-------|--------|
| Cadres supérieurs..... | 306 | 308 | 275 | 313 | 341 |
| | 0 | | + 14 % | | + 9 % |
| Cadres moyens..... | 731 | 649 | 584 | 689 | 664 |
| | | - 12 % | + 18 % | | - 3 % |
| Commerçants, artisans | 306 | 284 | 346 | 317 | 284 |
| | | - 7 % | - 8 % | | - 10 % |
| Employés..... | 543 | 505 | 478 | 443 | 440 |
| | | - 7 % | - 7 % | | 0 |
| Ouvriers qualifiés..... | 2.668 | 2.365 | 2.343 | 2.203 | 1.962 |
| | | - 12 % | - 6 % | | - 10 % |
| Ouvriers spécialisés.. | 2.457 | 2.021 | 1.929 | 1.813 | 1.355 |
| | | - 21 % | - 6 % | | - 25 % |
| Mineurs..... | 881 | 790 | 867 | 731 | 501 |
| | | - 11 % | - 15 % | | - 30 % |
| Services..... | 268 | 262 | 248 | 248 | 209 |
| | | - 2 % | 0 | | - 15 % |

Par contre, entre le CE.2 et le CM.1 puis entre le CM.1 et le CM.2 certains effectifs croissent (ceux des cadres supérieurs et des cadres moyens), d'autres décroissent plus ou moins vite (notamment ceux des ouvriers).

Entre le CE.2 et le CM.2 les effectifs d'ouvriers spécialisés et de mineurs diminuent respectivement de 31 % et 45 % alors que les effectifs de cadres supérieurs augmentent eux, de 23 %. Les enfants d'O.S., de manoeuvres et de mineurs ne représentent que 36 % des effectifs totaux en moyenne, mais ils "perdent" 940 élèves entre le CE.2. et le CM.2 soit 63 % de la diminution des effectifs.

La disparité des variations d'effectifs entre le CE.2 et le CM.1 puis entre le CM.1 et le CM.2, conforte l'analyse faite précédemment, il ne peut s'agir seulement d'une diminution du taux de redoublements entre le CE.2 et le CM.2 mais plutôt de scolarités primaires incomplètes.

1'autre : Analyse de l'évolution de la structure par âge d'une classe à

Cette analyse est à la fois le dernier indice de l'importance de la scolarisation incomplète et en même temps l'illustration des erreurs de raisonnement qu'on pourrait commettre si on oubliait ce phénomène.

La structure par âge dans chaque classe est donnée par le tableau suivant :

| | C.P. | CE.1 | CE.2 | CM.1 | CM.2 | PERF. |
|-------------|------|------|------|------|------|-------|
| 5 ans..... | 2,4 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| 6 ans..... | 69,4 | 3,0 | 0,1 | 0,2 | 0,0 | 1,5 |
| 7 ans..... | 19,9 | 54,8 | 4,4 | 0,2 | 0,1 | 10,0 |
| 8 ans..... | 5,1 | 24,8 | 47,1 | 4,9 | 0,2 | 14,4 |
| 9 ans..... | 1,8 | 11,5 | 26,0 | 43,7 | 6,4 | 20,7 |
| 10 ans..... | 0,6 | 3,8 | 13,2 | 27,6 | 43,5 | 17,1 |
| 11 ans..... | 0,4 | 1,5 | 6,4 | 17,3 | 38,4 | 16,1 |
| 12 ans..... | 0,1 | 0,4 | 1,9 | 4,3 | 9,0 | 10,6 |
| 13 ans..... | 0,0 | 0,1 | 0,7 | 1,5 | 2,2 | 9,0 |
| Rebut..... | 0,3 | 0,2 | 0,2 | 0,1 | 0,2 | 0,6 |

Du C.P. au CE.2, c'est-à-dire avant que ne se produisent les déportations massives hors de l'école primaire, on a une évolution de la structure par âge conforme à l'évolution "prévisible" :

- accroissement progressif des retards :

| | | | | |
|---|---------------------------------|--------|--------|--------|
| (| : | : | : |) |
| (| : | C.P. | CE. 1 | CE. 2 |
| (| : | ----- | ----- | ----- |
| (| : | : | : |) |
| (| Pourcentage d'enfants en retard | : 27,9 | : 42,1 | : 48,2 |
| (| : | : | : |) |

- accroissement progressif du pourcentage d'enfants ayant deux ans de retard ou plus :

| | | | | |
|---|--|-------|--------|--------|
| (| : | : | : |) |
| (| : | C.P. | CE. 1 | CE. 2 |
| (| : | ----- | ----- | ----- |
| (| : | : | : |) |
| (| Pourcentage d'enfants ayant deux ans de retard ou plus | : 8,0 | : 17,3 | : 22,2 |
| (| : | : | : |) |

L'évolution de la structure par âge permet donc pour ces classes d'estimer des taux de redoublement. Mais l'évolution est nettement moins claire ensuite. Lorsqu'on passe du CE.2 au CM.1, puis du CM.1 au CM.2, le pourcentage d'enfants ayant trois ans de retard ou plus passe de 9,0 % à 5,8 % puis à 2,2 %.

De même, entre le CM.1 et le CM.2, le pourcentage d'enfants ayant deux ans de retard et plus passe de 23,1 % à 11,2 %.

Or, dans les deux cas, en l'absence de phénomènes d'interruption de la scolarité on aurait vu les taux croître régulièrement sous l'effet des redoublements supplémentaires frappant des élèves déjà en retard.

Ainsi, dans le même temps où entre le CM.1 et le CM.2 le pourcentage d'élèves en retard de deux ans et plus diminue de moitié (23,1 à 11,2), le pourcentage d'élèves en retard d'une année augmente dans des proportions considérables : il passe de 27,6 % à 38,4 %. Il s'agit obligatoirement d'une augmentation liée à des enfants redoublant le CM.2 (l'augmentation du nombre d'élèves en retard d'une année constitue d'ailleurs une indication par défaut de l'ampleur des redoublements au CM.2 car les redoublements frappant aussi des élèves déjà en retard, une partie des 27,6 % d'élèves en retard d'un an au CM.1 - partie qu'il est impossible de déterminer - ne se retrouve pas dans les 38,4 % d'élèves en retard d'un an au CM.2.

Cette analyse supplémentaire nous fournit une nouvelle approximation cohérente avec toutes les autres, du pourcentage d'enfants passant en 6e de transition sans avoir accompli une scolarité primaire complète :

- 4 à 5 % sont éliminés à la fin du CE. 2 et ce sont des élèves qui avaient trois ans de retard ou plus
- 13 à 15 % sont éliminés à la fin du CM. 1 et ce sont des élèves qui avaient deux ans de retard ou plus.

Encore s'agit-il probablement d'approximations par défaut.

Conclusion : on peut tirer de cette longue analyse de la mesure du retard scolaire deux types de conclusions :

1) Nous savions déjà grâce à l'enquête effectuée auprès des élèves de 3e, CAP, CEP et BEP que la diversité des cursus scolaires est très grande, que certains élèves passent directement des classes primaires à la classe de 3e. Nous étions donc prêts à constater des anomalies dans les cursus scolaires. Ce que nous ne soupçonnions pas c'est l'ampleur du phénomène et qu'il puisse toucher, comme il semble ici, 1 enfant sur 5 ou 6.

On ne peut manquer de s'interroger sur l'absurdité qui consiste à maintenir pendant deux années ou trois dans une même classe un nombre d'enfants important qui n'accompliront pas ensuite la fin du cycle primaire mais seront rassemblés en fonction de leur âge dans les classes de transition et pratiques. Il serait bon de s'interroger sur le profit que peut retirer un enfant d'un redoublement. S'il est vrai, en effet qu'un élève qui a eu un problème de santé ou d'inadaptation passagère peut avoir intérêt à redoubler une classe, l'enfant qui, ayant déjà redoublé une fois, continue de mal suivre l'enseignement qui lui est dispensé a de toute évidence, des problèmes scolaires que le maintien dans une classe ne saurait éliminer et qui relèvent d'une pédagogie particulière. Ces enfants encombrant donc inutilement les petites classes de l'enseignement primaire compliquant la tâche des instituteurs. Ils sont ensuite envoyés dans les classes de transition dont la réussite est actuellement discutée. Il est certain pourtant que l'échec de ces classes est dû en partie au fait qu'on y rassemble des enfants de niveaux scolaires très hétérogènes. Les uns venant de CE 2., d'autres de CM1 ou de CM2 et qui ayant subi des déboires répétés ont acquis un dégoût profond à l'égard du système scolaire dans lequel ils n'ont pas réussi à s'intégrer. Il est probable que la pédagogie active, l'avancement en fonction de l'âge qui sont appliquées dans les classes de transition et pratiques le sont bien tardivement et qu'il y aurait lieu sans doute d'adopter des méthodes différentes dès le début de l'enseignement primaire pour les enfants qui ne s'adaptent pas dans les classes normales plutôt que de les garder dans les mêmes classes plusieurs années de suite.

2) Chaque fois qu'on mesure le retard scolaire, le taux de redoublement ... il faut faire preuve d'une grande vigilance dans la manipulation des chiffres car bien des raisonnements implicites reposent sur l'idée d'un "régime permanent", sans fuite dans le courant de la scolarité.

C'est pourquoi, dans la seconde partie, nous focaliserons notre attention sur une définition précise du retard (retard à l'issue du cours préparatoire) et sur une population homogène (ensemble des élèves de 6 à 10 ans).

L'étude du tableau ci-dessous permet de se faire une idée précise du retard à l'issue du CP selon les catégories socio-professionnelles. Si l'on considère que l'âge normal d'entrée au CE.1 est 7 ans, on remarque immédiatement que le % d'enfants entrant à l'âge normal et en avance dans cette classe décroît lorsqu'on descend dans la hiérarchie sociale.

Les seules catégories sociales où les % d'enfants en avance sont importants sont les enseignants. Ainsi, 30 % des enfants d'instituteurs sont entrés en CE.1 en avance, mais moins de 1 % des enfants de manoeuvres sont dans ce cas.

Si l'on cumule les % d'enfants à l'heure et en avance, les chiffres diminuent très progressivement lorsqu'on passe des cadres supérieurs aux

| | 5 | 6 | 7 | Total 5 à 7 | 8 | 9 | 10 |
|----------------------|-----|------|------|----------------|------|------|-----|
| Agriculteurs expl. | 0,2 | 9,2 | 74,2 | 83,6 | 14,1 | 1,2 | 0,0 |
| Salariés agricoles | 0,0 | 5,3 | 46,1 | 51,4 | 31,6 | 10,5 | 1,3 |
| Industriels | 0,0 | 9,9 | 74,1 | 84,0 | 13,6 | 0,6 | 0,0 |
| Gros commerçants | 0,0 | 10,0 | 77,5 | 87,5 | 10,0 | 1,3 | 0,0 |
| Professeurs | 0,0 | 23,0 | 70,8 | 93,8 | 2,9 | 1,0 | 0,0 |
| Aut. cat. sup. | 0,7 | 17,9 | 75,4 | 94,0 | 4,1 | 0,4 | 0,0 |
| Instituteurs | 1,0 | 28,9 | 64,1 | 94,0 | 2,8 | 0,0 | 0,3 |
| Aut. cat. moy. | 0,1 | 7,5 | 79,6 | 87,2 | 9,2 | 1,5 | 0,3 |
| Petits commerçants | 0,0 | 6,7 | 72,7 | 79,4 | 14,9 | 3,2 | 0,6 |
| Artisans | 0,2 | 7,6 | 73,3 | 81,1 | 12,9 | 2,9 | 0,4 |
| Employés de commerce | 0,2 | 3,4 | 70,4 | 73,8 | 16,8 | 5,1 | 0,6 |
| Autres employés | 0,1 | 4,9 | 75,2 | 79,2 | 14,9 | 2,1 | 0,5 |
| Agents de maîtrise | 0,1 | 3,9 | 79,0 | 83,0 | 13,7 | 1,6 | 0,3 |
| Ouvriers qualifiés | 0,0 | 2,8 | 65,5 | 68,3 | 23,3 | 4,6 | 1,1 |
| Ouvriers spécialisés | 0,1 | 2,1 | 59,8 | 62,0 | 27,5 | 6,0 | 1,2 |
| Manoeuvres | 0,0 | 0,8 | 43,2 | 44,0 | 36,6 | 10,4 | 4,3 |
| Mineurs | 0,1 | 1,6 | 50,2 | 51,8 | 33,0 | 9,4 | 2,0 |
| Personnel de maison | 0,0 | 8,3 | 80,6 | 88,9 | 5,6 | 2,8 | 0,0 |
| Armée, Police | 0,2 | 3,8 | 79,3 | 83,3 | 12,8 | 2,4 | 0,0 |
| Autres services | 0,0 | 2,9 | 67,2 | 70,1 | 21,7 | 3,0 | 0,6 |
| Retraités | 0,3 | 2,0 | 53,8 | 56,1 | 28,9 | 9,4 | 2,1 |
| Inactifs, invalides | 0,0 | 0,9 | 46,9 | 56,2 | 38,5 | 9,4 | 4,6 |
| Chômeurs | 0,0 | 1,3 | 36,8 | 38,1 | 36,8 | 10,5 | 3,9 |
| Décédés | 0,0 | 0,0 | 50,0 | | 50,0 | 0,0 | 0,0 |
| TOTAL..... | 0,1 | 3,9 | 63,3 | | 23,0 | 5,3 | 1,3 |

cadres moyens puis aux employés. Lorsqu'on aborde les catégories ouvrières on a un décrochage très net au contraire, puisque les enfants d'ouvriers qualifiés sont 68,3 % à être à l'heure, les enfants d'O.S. 62 %, mais les enfants de manoeuvre sont 44 % dans ce cas, donc moins de la moitié, les enfants de mineurs sont 51,8 % quant à eux.

Par conséquent, les % d'enfants ayant un an de retard dépassent 30 % dans les catégories défavorisées alors qu'ils sont inférieurs à 10 % dans les catégories supérieures.

On ne peut cependant, enfin d'être impressionné par le nombre d'enfants qui, dès ce stade, ont pris deux années de retard et plus, car ces enfants là paraissent avoir peu de chance de parcourir tout le cycle primaire ; cela représente un enfant sur 7 environ chez les manoeuvres et un sur 8 chez les mineurs et retraités.

Ce qu'il faut retenir de ces chiffres c'est sans aucun doute la précocité du retard et le caractère massif des disparités dès le début de la scolarité primaire.

III - LE RETARD SCOLAIRE POSTERIEUR AU COURS PREPARATOIRE

Comme nous l'avons vu au paragraphe 2, nous n'avons pas des outils aussi précis pour cerner le retard scolaire à l'issue de cours préparatoire et le retard scolaire pris dans les classes ultérieures.

Nous avons cependant porté notre attention sur deux données complémentaires : les taux de redoublement au CE.1 : le pourcentage parmi les élèves qui n'ont pas redoublé le C.P., des élèves qui se trouvent en retard au CM.2.

3.1.) LE REDOUBLEMENT AU CE.1

Entre le C.P. et le CE.1, la seule chose qui se produise c'est le départ d'un certain nombre d'élèves en classe de perfectionnement. La structure par âge des élèves en perfectionnement montre qu'en règle générale les enfants n'entrent pas en perfectionnement à 6 ans mais plutôt à 7, 8 ou 9 ans, c'est-à-dire au moins à l'issue d'un C.P. ou d'un redoublement au C.P.

On peut évaluer à 100 ou 200 élèves les enfants qui quittent ainsi le C.P. Pour calculer le taux de redoublement approximatif au CE.1 au cours de l'année 1971-1972, on raisonne de la manière suivante :

- soit N le nombre d'élèves passant du C.P. au CE.1 en Septembre 1972, x le pourcentage d'élèves qui étaient en retard à l'issue du C.P.. Le nombre d'enfants non en retard au CE.1 au cours de l'année 1972-1973 est donc égal d'une part à $N(1-x)$, d'autre part à $N''(1-z)$ où N'' est le nombre d'élèves en CE.1 et z le pourcentage d'élèves en retard au CE.1 en 1972-1973.

$$\text{D'où on déduit : } N = N'' \frac{1-z}{1-x} = 6.500$$

Notons que ce nombre est égal au nombre moyen d'enfants par tranche d'âge entre 6 et 8 ans, diminué précisément de 200 (ce qui est cohérent avec l'ampleur du départ en perfectionnement à l'issue du C.P.).

On peut en déduire par différence le nombre d'élèves présents au CE.1 en 1972-1973 qui y étaient déjà l'année d'avant :

$$N'' - N = 8.100 - 6.500 = 1.600$$

Le taux de redoublement est en gros, si on fait l'hypothèse assez légitime que les cas de triplement du CE.1 sont rares, le rapport entre nombre d'enfants présents au CE.1 pour la seconde année consécutive et nombre d'enfants présents pour la première fois au CE.1 en 1971-1972.

Comme les effectifs, par tranche d'âge, ont été stables sur trois ans et que les taux de redoublement au C.P. sont eux aussi à peu près stables, on peut penser que le nombre d'enfants présents pour la première fois au CE.1. en 1971-1972 est voisin du même nombre en 1972-1973.

$$\text{D'où le taux de redoublement approximatif : } \frac{1.600}{6.500} \approx 24,5 \%$$

3.2.) LE DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ PRIMAIRE DES ÉLÈVES QUI N'ONT PAS REDOUBLÉ LE C.P.

| C.S.P. | Effectifs | % de la classe | % d'enfants de cette CSP sur la totalité de l'échantillon | % d'enfants en retard |
|------------------------|-----------|----------------|---|-----------------------|
| Agriculteurs..... | 103 | 2 | 1,48 | 31,1 |
| Cadres supérieurs..... | 309 | 6,1 | 3,84 | 15,5 |
| Cadres moyens..... | 599 | 11,9 | 8,45 | 22,9 |
| Commerçants, artisans | 242 | 4,8 | 3,85 | 27,7 |
| Employés..... | 378 | 7,5 | 6,04 | 38,4 |
| Contremaitres, O.P.... | 1.616 | 32 | 28,97 | 41,8 |
| Ouvriers spécialisés | 1.019 | 20,2 | 24,30 | 50,0 |
| Mineurs..... | 377 | 7,5 | 9,53 | 57,0 |

| | | | | | |
|---|---------------------|-------|-------|--------|--------|
| (| : | : | : | : |) |
| (| Service..... | : 176 | : 3,5 | : 3,10 | : 39,2 |
| (| Retraités, inactifs | : 227 | : 4,5 | : 3,97 | : 59,9 |
| (| Décédés, Chômeurs | : 8 | : 0,2 | : 0,19 | : 62,5 |
| (| : | : | : | : |) |
| (| : | : | : | : |) |
| (| : | : | : | : |) |

Le tableau ci-dessus nous donne les effectifs d'enfants actuellement au CM.2 et qui n'avaient pas pris de retard à l'issue du C.P.

Lorsque nous comparons la structure socio-professionnelle de cette classe (2e colonne) avec celle des effectifs totaux, il apparaît une déformation très nette, les catégories supérieures et moyennes étant surreprésentées, les deux catégories ouvriers spécialisés et mineurs étant sous représentées.

On sait que c'est au cours préparatoire que les enfants subissent le plus de retard. Nous avons vu que ces retards se répartissent différemment selon les classes sociales et que les classes modestes en sont plus que d'autres affectées. Il paraît donc normal de trouver, parmi les élèves de CM.2 n'ayant pas redoublé le C.P., proportionnellement plus de cadres moyens et supérieurs, d'employés de contremaîtres que dans l'ensemble de la population et moins de mineurs et d'O.S. Mais on aurait pu supposer que les enfants qui ont franchi sans encombre la barrière du C.P. avaient les aptitudes requises pour poursuivre une scolarité sans trop de heurts. En fait, il apparaît que les handicaps subsistent et se manifestent après le C.P. de la même façon qu'avant puisque parmi les enfants que nous avons sélectionnés et qui n'étaient pas en retard à l'issue du C.P., on trouve un pourcentage important d'enfants qui ont pris du retard entre le C.P. et le CM.2 et qu'à nouveau les classes s'ordonnent selon la hiérarchie sociale, les enfants de cadres supérieurs étant les moins nombreux à avoir pris du retard, les enfants de mineurs étant 57 % à avoir redoublé une ou plusieurs classes entre le CE.1 et le CM.2.

En d'autres termes, et si l'on combine ce tableau avec les % d'entrée en CE.1. à l'âge normal et en avance des enfants âgés de 6 à 10 ans, on peut dire que sur les 55,9 % d'enfants d'ouvriers spécialisés entrés au CE.1. à l'âge normal, 50 % redoubleront au moins une classe avant la fin de leur scolarité primaire, tandis que sur les 93,5 % d'enfants de cadres supérieurs entrés à l'âge normal ou en avance en CE.1., 15,5 % seulement subiront un retard par la suite.

Tout se passe donc comme si le filtre scolaire, loin de gommer les différences, se renforçait au fil des années mettant une constance remarquable à parfaire le tri des enfants selon leur origine sociale. Ceci revient à dire qu'après avoir subi la formation maternelle puis le C.P., puis le CE.1, ce qui différencie les enfants c'est encore leur origine sociale.

3.3.) ANALYSE DES CURSUS SCOLAIRES DES ELEVES DE 6 A 10 ANS

Une autre manière d'aborder l'analyse des retards scolaires au cours de la scolarité consiste à raisonner à partir d'une tranche d'âge

Si on suppose que l'on est en "régime permanent" du seul point de vue des taux de redoublement (et non plus des effectifs d'enfants de chaque tranche d'âge), il revient au même d'étudier sur 5 années une population d'enfants de même âge, ou de comparer, à une année donnée, cinq tranches d'âge différents.

On sait, à partir de la comparaison des âges d'entrée au CE.1. en fonction de l'âge de l'élève, que l'on n'est pas tout à fait en régime permanent puisque, entre 1969 et 1972 le taux de redoublement au C.P. a légèrement diminué mais l'évolution n'est pas si rapide d'une année sur l'autre que la comparaison soit dénuée de sens.

Le tableau ci-dessous montre comment une tranche d'âge donnée se répartit entre les différents niveaux :

| (Age \ Classe | C.P. | CE.1 | CE.2 | CM.1 | CM.2 | PERF. | TOTAL |
|----------------|------|------|------|------|------|-------|-------|
| (5 ans..... | 99,1 | 0,9 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 100,0 |
| (6 ans..... | 95,7 | 3,7 | 0,1 | 0,3 | 0,0 | 0,1 | 100,0 |
| (7 ans..... | 27,1 | 66,5 | 5,3 | 0,3 | 0,1 | 0,8 | 100,0 |
| (8 ans..... | 6,9 | 29,8 | 56,4 | 5,5 | 0,2 | 1,1 | 100,0 |
| (9 ans..... | 2,3 | 13,1 | 29,7 | 47,3 | 6,0 | 1,5 | 100,0 |
| (10 ans..... | 0,8 | 4,7 | 16,4 | 32,6 | 44,2 | 1,4 | 100,0 |
| (11 ans..... | 0,7 | 2,6 | 11,3 | 28,8 | 54,8 | 1,8 | 100,0 |
| (12 ans..... | 0,7 | 2,6 | 13,2 | 28,1 | 50,7 | 4,7 | 100,0 |
| (13 ans..... | 0,9 | 2,9 | 14,2 | 31,9 | 39,8 | 10,3 | 100,0 |
| (14 ans..... | 2,6 | 0,0 | 12,8 | 20,5 | 38,5 | 25,6 | 100,0 |
| (15 ans..... | 0,0 | 25,0 | 37,5 | 0,0 | 12,5 | 25,0 | 100,0 |

Ce tableau va nous permettre de reconstituer, de manière très approximative le cursus scolaire des élèves de 6 à 10 ans.

. A 6 ans, près de 96 % des enfants sont au cours préparatoire. Pratiquement aucun en perfectionnement, 4 % sont en avance.

. A 7 ans, 27,1 % sont restés au cours préparatoire (on retrouve le taux de redoublement au C.P. voisin de 27 %). 1,6 % des enfants ont au contraire sauté une classe de sorte que le pourcentage d'enfants en avance s'élève à 5,6 %. Moins de 1 % des enfants sont passés en classe de perfectionnement.

. A 8 ans, 6,9 % des enfants sont encore au cours préparatoire qu'ils ont donc triplé. Environ 20,2 % des enfants, après avoir redoublé le cours préparatoire sont donc passés au CE.1. où ils ont un an de retard. Or, il y a 29,8 % des enfants de 8 ans qui sont au CE.1. C'est donc que 9,7 % d'entre eux, après avoir passé le C.P. sans difficulté échouent au CE.1. (9 % du total des enfants, soit 15 % des enfants qui sont passés à l'âge normal au CE.1). A l'autre extrême, le nombre d'élèves en avance s'accroît encore un tout petit peu. Le nombre d'élèves en perfectionnement également.

L'analyse des élèves de 9 ans devient un peu plus compliqué. 2,3 % sont encore au cours préparatoire (pour la 4e année consécutive). Donc, 4,2 % environ, après avoir triplé le cours préparatoire sont enfin passés au CE.1 (ou, pour 0,4 % en classe de perfectionnement). 13,1 % des enfants de cet âge sont au CE.1 : 4,2 % étant des enfants qui viennent d'y arriver, on a donc 8,9 % des enfants qui ont redoublé le C.P. puis de nouveau redoublé le C.E.1, ou bien qui ont franchi le C.P. sans obstacle mais ont ensuite triplé le CE.1. Cette seconde éventualité étant peu probable, on peut donc estimer que 42 % des enfants qui ont redoublé le C.P. redoublent encore le CE.1.

Les 29,7 % d'élèves en retard d'un an au C.E.2. se décomposent donc de la manière suivante :

- 9,7 % des élèves ont passé le C.P. mais ont redoublé au CE.1.
- 11,3 % des élèves ont redoublé le C.P. mais ont passé le CE.1.

D'où l'on déduit que $29,7 - 21 = 8,7$ % des élèves ont passé sans encombre le C.P. et le CE.1 mais ont échoué au CE.2 (soit plus de 17 % des élèves qui avaient réussi à arriver au CE.2. sans encombre.

. 9 ans :

| | | |
|--------------------------|---|---|
| . Normal 47,3 % | { | 47,3 % scolarité normale |
| . Avance 6 % | { | <ul style="list-style-type: none"> - 4,0 % avance prise au CP et maintenue ensuite (entrée en avance au CP ou sont au CP) - 1,6 % ont sauté le CE.1 puis maintiennent leur avance - 0,1 % ont sauté le CE.2 et maintiennent leur avance - 0,3 % ont sauté le CM.1 et maintiennent leur avance (chiffre sous-estimé car en fait, 0,2 % des enfants sont passés en 6e à 9 ans) |
| . Perfectionnement 1,5 % | { | <ul style="list-style-type: none"> - 0,8 % ont été envoyés en classe de perfectionnement à l'issue du C.P. et sont donc en perfectionnement depuis 3 ans - 0,3 % ont été envoyés en classe de perfectionnement après avoir redoublé le C.P. et sont donc en perfectionnement depuis 2 ans - 0,4 % sont depuis cette année en perfectionnement. Nous admettons qu'ils avaient auparavant triplé le C.P. |

- . 3 ans de retard } 2,3 % quadruplent le cours préparatoire
- . 2 ans de retard {
 - 4,2 % ont triplé le C.P. puis sont passés au CE.1 où ils sont pour la première année
 - 8,9 % ont redoublé le C.P. et redoublent à nouveau le CE.1
 - 0,0 % (hypothèse) ont passé le C.P. puis triplé le CE.1
- . 1 an de retard {
 - 11,3 % ont redoublé le C.P. mais ont franchi le CE.1 sont au CE.2
 - 9,7 % ont passé le C.P. mais ont redoublé le CE.1 et sont maintenant au CE.2
 - 8,7 % ont passé le C.P. et le CE.1 mais redoublent le CE.2

. 10 ans :

Sur 100 élèves de 10 ans entrés en avance ou ayant sauté une classe :

- . en avance } 6,2 %
- . scolarité normale } 41,4 scolarité normale
- . Perfectionnement }
 - 0,75 envoyés en perfectionnement à l'issue du C.P. en perfectionnement depuis 4 ans
 - 0,28 envoyés en perfectionnement à l'issue d'un redoublement du C.P. ; en perfectionnement depuis 3 ans
 - 0,37 envoyés en perfectionnement à l'issue d'un triplement du C.P. ; en perfectionnement depuis 2 ans
- . 4 ans de retard } 0,65 quintuplent le C.P.
- . 3 ans de retard {
 - 1,5 ont quadruplé le cours préparatoire et se retrouvent maintenant au CE.1
 - 2,9 ont triplé le C.P. puis redoublent le CE.1.
- . 2 ans de retard {
 - 1,03 ont triplé puis ont passé le CE.1 et sont en CE.2
 - 8,34 ont redoublé le C.P. puis le CE.1 et se retrouvent en CE.2
 - 6,0 ont redoublé ou le C.P. ou le CE.1 (mais pas les deux) et redoublent maintenant le CE.2

- . 1 an de retard
32,6 %
- 7,5 ont redoublé le C.P. et ont ensuite une scolarité normale jusqu'au CM.1
 - 6,4 ont passé le C.P., redoublé le CE.1 et ont ensuite une scolarité normale jusqu'au CM.1
 - 8,1 ont passé le C.P. et le CE.1, redoublé le CE.2 et sont ensuite passés au CM.1
 - 8,7 ont eu une scolarité normale jusqu'au CM.1 mais redoublent le CM.1

CHAPITRE II

| |
|------------------------------------|
| DONNEES GENERALES SUR LES FAMILLES |
|------------------------------------|

L'enquête sur la fréquentation de l'école maternelle nous a donné l'occasion d'extraire un certain nombre de caractéristiques concernant les familles des élèves. Nous l'avons fait dans le but de connaître le contexte dans lequel se déroule la scolarité des enfants du Valenciennois, mais aussi pour connaître, dans une certaine mesure un peu mieux, la population de l'arrondissement.

Il faudra se garder cependant de considérer que les données de l'enquête sont exactement représentatives de la population du Valenciennois.

En effet, sont totalement exclus les ménages sans enfants, les célibataires sans enfants, les ménages dont les enfants sont trop âgés pour fréquenter l'enseignement primaire. Les familles nombreuses sont sureprésentées puisque saisies par le biais des enfants donc autant de fois qu'elles ont d'enfants dans l'enseignement primaire. L'étude des effets sur la scolarisation de la situation sociale et familiale, du nombre d'enfants de la nationalité, du travail de la mère sera faite dans la seconde partie. Nous nous bornerons ici à montrer comment la population se répartit sous ces différents rapports.

I - SITUATION DE FAMILLE ET C.S.P.

87,3 % des enfants vivent dans une famille normalement constituée, le père et la mère étant mariés. 2,2 % vivent avec l'un des deux parents remarié.

Le % d'enfants vivant dans une famille normale varie peu d'une catégorie sociale à l'autre. On remarque cependant des % très élevés chez les agriculteurs et chez les instituteurs alors que les taux s'abaissent nettement au-dessous de la moyenne dans les catégories "marginales" telles que chômeurs retraités, salariés agricoles. (Les effectifs sont faibles sauf chez les enfants de retraités dont on peut dire qu'ils sont réellement à part car le fait d'avoir des enfants en bas âge lorsqu'on est retraité est une situation bien particulière). Les catégories où les taux de remariage sont remarquablement au-dessus de la moyenne ont des effectifs trop faibles pour que les taux puissent être significatifs sauf dans la catégorie "inactifs, invalides". Le concubinage qui concerne 2,2 % des enfants se rencontre surtout chez les chômeurs, salariés agricoles, manoeuvres et O.S., mineurs, donc

généralement dans les catégories sociales défavorisées. On a un % non négligeable de mère vivant en concubinage dans une seule catégorie sociale élevée : les professeurs (1,9 %).

Dans la mesure où les professeurs se distinguent de façon si nette par rapport aux strates voisines dans la hiérarchie sociale (1) on peut penser que le concubinage ne doit pas être interprété dans leur cas de la même façon que la même situation pour les catégories sociales défavorisées : on peut imaginer que ce qui est le résultat d'une indifférence à régler une situation ou d'une impossibilité pour ces dernières catégories, représente chez les professeurs la manifestation d'un choix, la contestation d'un style de vie.

Autre fait à remarquer : 4,6 % des enfants vivent avec leur mère seule, alors que 1 % seulement des enfants vivent avec leur père seul, de même qu'il y avait plus d'enfants vivant avec leur mère en situation de concubinage que l'inverse. Ceci confirme le fait bien connu qu'en cas de séparation les enfants suivent généralement la mère ; il semblerait d'après les résultats des analyses en arbre que du strict point de vue de la réussite scolaire ce choix soit préférable puisqu'il apparaît que les enfants vivant avec leur mère ne se distinguent pas des enfants ayant une famille normale alors que ceux vivant avec leur père se rapprocheraient plutôt des enfants en situation irrégulière.

II - LA NATIONALITE

91,5 % des enfants sont Français.

7,7 % sont étrangers (rebut 0,9)

On trouve des étrangers essentiellement chez les enfants d'O.S., manoeuvres, mineurs et également dans les catégories inactifs, invalides, retraités dont la plupart sont sans doute d'anciens mineurs. Les nationalités les plus fréquentes sont Italiens et Algériens.

Ainsi, 16,6 % des fils de manoeuvres sont Algériens, 5,3 % Italiens.

7,1 % des fils de mineurs sont Italiens, 7,8 % Algériens et 4,1 % Marocains.

Lorsqu'on se reporte maintenant au pays de naissance du père, on s'aperçoit qu'un nombre beaucoup plus important d'enfants sont d'origine étrangère puisque 81,9 % seulement ont un père né en France. Il y a donc deux fois plus d'enfants d'origine étrangère que d'enfants étrangers.

(1) Ils se distinguent également par le taux de pères seuls : 1 % ce qui est le taux le plus élevé qu'on ne trouve par ailleurs que chez les manoeuvres.

41,4 % des enfants de manoeuvres et 40 % des enfants de mineurs ont un père né à l'étranger.

Ces taux ne traduisent qu'imparfaitement le % d'étrangers dans les C.S.P. en raison du nombre d'étrangers venus en France sans leur famille.

4,9 % des enfants ont un père né en Italie. 5,5 % ont un père né en Algérie et 1,1 % en Pologne et autant au Maroc.

C'est toujours dans les catégories manoeuvres mineurs et O.S. que l'on trouve ces pères nés hors de France. Un pourcentage non négligeable de petits commerçants sont Algériens et 6,9 % des enfants d'artisans ont un père né en Italie.

Si un certain nombre d'Algériens sont commerçants, c'est qu'il existe chez les immigrants de cette nationalité une propension à récréer une société parallèle avec ses structures et ses relations sociales, ce que le nombre d'immigrants permet, alors que cela présente des difficultés pour d'autres groupes nationaux. Cette récréation d'un univers à l'image de celui de leur pays d'origine permet un "déracinement" en douceur mais a l'inconvénient d'empêcher une assimilation rapide des nouvelles générations à la population française ce qui est parfois générateur de conflits entre générations.

III - L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE DE LA MERE

84 % des mères n'exercent aucune activité et 13,5 % travaillent à l'extérieur (pour 2,5 % on ne sait pas). Les différentes catégories s'ordonnent selon la hiérarchie sociale. Plus on descend dans l'échelle sociale moins il y a d'enfants dont la mère travaille. Il y a 4 exceptions à cette règle, d'une part dans les catégories socio-professionnelles où l'activité professionnelle et l'habitat sont liés : les agriculteurs et les commerçants ont des femmes qui travaillent plus souvent que d'autres ; d'autre part chez les enseignants : professeurs et instituteurs.

Pourcentage d'enfants ayant une mère qui travaille :

| | |
|---------------------------|------|
| . Agriculteurs..... | 32,6 |
| . Professeurs..... | 50,7 |
| . Instituteurs..... | 52,7 |
| . Petits commerçants..... | 44,8 |

En dehors de ces catégories c'est chez les cadres supérieurs et moyens qu'on trouve le plus de femmes qui travaillent et dans les catégories défavorisées qu'on en trouve le moins. Ceci va à l'encontre des idées reçues qui veulent que les femmes qui travaillent soient celles qui y sont poussées par la nécessité lorsque le salaire du mari est insuffisant. Mais il faut noter aussi une liaison entre taux d'activité féminin faible et nombre d'enfants importants.

Ainsi 79 % des enfants de professeurs appartiennent à des familles de 3 enfants et moins, de même pour 78 % des enfants d'instituteurs et pour 69,2 % des enfants de cadres moyens.

Chez les O.S. 36,9 % des enfants seulement appartiennent à une telle famille et 45,3 % des enfants d'ouvriers qualifiés. 24,5 % des enfants de mineurs vivent dans une famille de 3 enfants et moins.

On voit bien qu'il existe une corrélation étroite entre taux d'activité féminin et nombre d'enfants sans qu'on puisse dire cependant si une même attitude commande la propension à avoir des enfants nombreux et à ne pas travailler ou si les enfants constituent directement un frein à l'activité professionnelle. Il semblerait d'après les résultats de l'enquête menée à Dunkerque qu'en fait les femmes qui ont beaucoup d'enfants sont aussi celles qui n'ont jamais eu d'activité professionnelle et que donc l'absence d'activité était antérieure à l'impossibilité de travailler. D'ailleurs, la différence relativement faible constatée entre taux d'activité des mères d'enfants jeunes (à savoir les mères des enfants enquêtés ici) et le taux d'activité des femmes en général dans le Valenciennois -environ 16 %-montre que l'activité de la femme est déterminée par d'autres facteurs que celui de la présence d'enfants : facteurs que sont sans doute l'état du marché du travail, le niveau de formation des femmes, les traditions locales et familiales (lorsqu'il y a différents groupes ethniques) l'importance des équipements sociaux ; ces facteurs étant eux-mêmes liés entre eux car les équipements sociaux existent là où le marché est demandeur de main-d'oeuvre féminine, les traditions locales et le niveau de formation étant liés à la structure du marché de l'emploi.

On en trouvera confirmation dans le fait par exemple que le taux d'activité des femmes de mineurs et de manoeuvres est très faible dès le premier enfant et ne varie que faiblement en fonction du nombre d'enfants dès que l'on passe le cap du second.

Dans les catégories moyennes c'est le deuxième enfant qui constitue le seuil.

IV - LA COMPOSITION DES MENAGES

Nous avons vu que 13,5 % seulement des femmes travaillent et que 4 catégories socio-professionnelles se distinguent par le fort taux d'activité des épouses. En fait on retrouve, ces quatre catégories lorsqu'on étudie leur comportement marital.

Ces quatre catégories émergent à nouveau quand on étudie la relation entre travail du mari et travail de la femme quand elle travaille. Les catégories où le taux d'activité est élevé sont aussi celles où les métiers de l'homme et de la femme sont associés ou pratiquement identiques :

- 85,2 % des femmes d'agriculteurs qui travaillent sont elles-mêmes dans l'agriculture

- 83,5 % des femmes de commerçants qui travaillent sont elles-mêmes dans le commerce

- 72,6 % des femmes de professeurs qui travaillent sont elles-mêmes dans l'enseignement (46,2 % sont professeurs, 26,4 % institutrices)

- 65,7 % des femmes d'instituteurs qui travaillent sont elles-mêmes institutrices.

Dans la suite nous donnerons les pourcentages pour la totalité des ménages (tableaux 12, 13 en annexe).

Une première remarque s'impose : dans presque toutes les catégories sociales on se marie le plus fréquemment avec une personne de même statut. Font évidemment exception à cette règle les professions strictement réservées à l'un des deux sexes (armée, police, mineurs). Généralement, lorsque des mariages se font avec une personne de statut social différent, on remarque que la C.S.P. du mari est supérieure à celle de la femme.

Ainsi les cadres supérieurs épousent des enseignantes, des cadres moyens et des employées. Les professeurs se marient à raison de 23,4 % avec des professeurs mais aussi pour 13,4 % avec des institutrices et pour 5,7 % avec des employées. Les cadres moyens se marient avec des cadres moyens mais surtout avec des employées. Il est intéressant de noter pour la catégorie maîtrise que les mariages se font là en assez forte proportion pour les hommes avec des femmes situées au-dessus d'eux dans la hiérarchie sociale : cadres moyens, employées, institutrices. Ce qui confirme que cette catégorie se rattache sociologiquement aux cadres moyens plutôt qu'aux ouvriers tant par ses comportements que par ses attitudes. Lorsqu'on sait, par les enquêtes menées auprès des entreprises que la maîtrise se constitue par promotion interne beaucoup plus que par la reconnaissance d'un niveau de formation, on peut se dire que les ouvriers qui "sortent du rang" et deviennent contre-mâtres ne le deviennent pas seulement par leurs qualités techniques mais que leur promotion est le résultat d'une reconnaissance d'un ensemble de traits d'appartenance à une strate sociale antérieure à la promotion.

Dans les C.S.P. qui suivent, les pourcentages de femmes qui travaillent deviennent très faibles. Etant donné le très petit nombre d'emplois industriels féminins dans l'arrondissement, il n'est pas surprenant de constater que les mariages se font entre ouvriers et employées et surtout que la plupart des femmes d'ouvriers qui travaillent sont employées de maison.

V - CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET NOMBRE D'ENFANTS

Les Français ont depuis longtemps une propension à la limitation des naissances cependant, la région du Nord se distingue de ce point de vue par un fort taux de natalité par rapport au reste de la France. Les comportements démographiques on le sait différent selon les couches sociales mais on ne peut dire que cela suive l'échelle sociale. Dans notre échantillon, nous avons distingué plusieurs strates :

- les enseignants se distinguent nettement du reste puisque plus de 78 % de leurs enfants appartiennent à des familles de 1 à 3 enfants.
- loin derrière, viennent les classes supérieures et moyennes : cadres supérieurs et moyens, petits commerçants, artisans dont 65 à 70 % des enfants appartiennent à une famille de 1 à 3 enfants.
- viennent ensuite des classes très hétérogènes telles industriels et gros commerçants dont 56 à 59 % des enfants appartiennent à une petite famille comme les enfants d'employés, de militaires, et de contremaîtres qui marquent dans leur comportement démographique comme ils le font par ailleurs leur coupure avec la classe ouvrière.
- enfin les catégories ouvrières et toutes les couches qui s'y rattachent : mineurs, retraités, inactifs, salariés agricoles et une fois de plus les employés de commerce dont les attitudes et comportements sont ceux de la classe ouvrière sous les rapports que nous avons étudiés dans cette enquête. Ici plus de la moitié des enfants appartiennent à des familles de plus de trois enfants et même chez les mineurs et manoeuvres, plus des 3/4 des enfants.

Il faut ici encore souligner l'extrême différenciation qui existe à l'intérieur de la classe ouvrière. On a trop souvent tendance à imaginer une classe homogène avec des caractéristiques, des comportements, des attitudes semblables. En fait, tout au long de cette enquête, nous observons qu'il existe plus de différences entre un ouvrier spécialisé et un contremaître qu'entre ce dernier et un cadre moyen ou un artisan.

Ainsi, en ce qui concerne la taille des familles chez les ouvriers qualifiés 45,3 % des enfants appartiennent à une famille de 1 à 3 enfants et seulement 26,2 % à une famille de 7 et plus.

Chez les ouvriers qualifiés, la répartition modale est la famille de 4 à 6 enfants, mais les très grandes familles (7 et plus) sont relativement rares puisque 16,5 % des enfants viennent de ce type de familles.

Chez les manoeuvres, les familles de 7 enfants et plus sont presque aussi nombreuses que celles de 4 à 6 enfants et les 4/5 des enfants viennent de familles de plus de trois enfants.

Chez les mineurs, les 3/4 seulement viennent de ce type de familles.

Signalons que dans ces strates : manoeuvres et mineurs, il y a de forts pourcentages d'étrangers et que dans ce cas le nombre d'enfants n'a ni la même signification ni les mêmes conséquences que dans les familles Françaises, ce que nous observerons par la suite au travers de la réussite scolaire des enfants.

| Catégories socio-professionnelles | 1 à 3 enf. | 4 à 6 enf. | 7 enf. et + |
|-----------------------------------|------------|------------|-------------|
| Agriculteurs..... | 52,50 | 41,10 | 7,40 |
| Salariés agricoles..... | 18,40 | 46,90 | 29,00 |
| Industriels..... | 59,90 | 34,50 | 1,80 |
| Gros commerçants..... | 56,60 | 28,80 | 12,50 |
| Professeurs..... | 79,00 | 18,20 | 2,90 |
| Autres cadres supérieurs..... | 67,50 | 28,30 | 3,00 |
| Instituteurs..... | 78,00 | 19,40 | 2,10 |
| Autres cadres moyens..... | 69,20 | 25,30 | 3,90 |
| Petits commerçants..... | 68,80 | 24,50 | 5,60 |
| Artisans..... | 65,10 | 27,90 | 7,12 |
| Employés du commerce..... | 48,70 | 39,40 | 11,80 |
| Autres employés..... | 58,10 | 33,80 | 6,90 |
| Maîtrise..... | 57,90 | 34,40 | 13,00 |
| Ouvriers qualifiés..... | 45,30 | 39,50 | 26,20 |
| Ouvriers spécialisés..... | 36,90 | 43,10 | 16,50 |
| Manoeuvres..... | 20,00 | 39,50 | 34,30 |
| Mineurs..... | 24,50 | 44,30 | 26,90 |
| Personnel de maison..... | 52,80 | 36,10 | 11,10 |
| Armée, police..... | 59,80 | 34,10 | 4,50 |
| Autres services..... | 45,20 | 38,10 | 13,90 |
| Retraités..... | 26,80 | 39,80 | 29,00 |
| Inactifs invalides..... | 16,40 | 45,40 | 29,10 |
| Chômeurs..... | 5,20 | 42,20 | 42,10 |

CHAPITRE III

LES ATTITUDES A L'ÉGARD DE L'ÉCOLE

I - INTRODUCTION

L'exemple des instituteurs montre à quel point la réussite scolaire dépend de la manière dont les parents perçoivent l'école, en intériorisent les normes, y préparent les enfants.

Aussi nous a-t-il paru indispensable de saisir, de manière aussi rudimentaire soit-elle, les attitudes des parents à l'égard de l'école. D'autant plus que l'on pourrait craindre un lien très étroit entre la scolarisation en maternelle (acte non obligatoire par lequel les parents peuvent, entre autres choses, manifester l'intérêt qu'ils accordent à l'école) et ces attitudes, risquant par là d'attribuer à la maternelle l'influence qu'exercent ces attitudes sur la suite de la scolarité.

Comment apprécier "l'attitude des parents à l'égard de l'école" ? Le problème est ardu car l'attention portée à la scolarité des enfants se manifeste de manière très différente d'un milieu social à l'autre. Dans les milieux de niveau culturel élevé, c'est bien souvent sous forme de coopération éducative avec l'école que cet intérêt se manifestera : rencontres fréquentes avec l'enseignant, loisirs éducatifs, suivi du travail scolaire, etc ... Dans certains milieux, on observe même une subordination de l'école à l'action éducative d'ensemble, la réussite scolaire ne constituant qu'un critère parmi d'autres du bon développement de l'enfant.

A l'inverse, dans les milieux peu ou mal scolarisés, ayant peu recours à la parole écrite dans la vie professionnelle ou familiale, entretenant un rapport très lointain avec l'autorité et le pouvoir, les parents peuvent beaucoup plus difficilement entretenir un rapport familial avec l'école, concevoir un projet éducatif pour l'enfant englobant l'école (et non s'y opposant ou s'y subordonnant), suivre le travail scolaire de l'enfant, etc ... L'intérêt attaché à la réussite scolaire se manifestera alors plus facilement par l'importance accordée au travail scolaire (à son volume plus qu'à son contenu) et aux résultats scolaires.

Il était évidemment difficile, dans une enquête où les renseignements concernant l'élève étaient fournis par l'instituteur, de cerner toutes ces nuances.

Nous nous sommes donc bornés à poser deux questions :

a) l'enfant est-il suivi à la maison ?

En proposant trois rubriques :

- . intérêt manifeste des parents
- . pas d'intérêt
- . pas d'éléments permettant de répondre

b) au cours de cette année scolaire, avez-vous eu l'occasion de parler avec les parents de l'enfant ?

- . jamais
- . au moins une fois
- . souvent

L'enquête étant réalisée à la fin de l'année scolaire 72-73, nous avons pensé -et il semble que les événements nous aient donné raison- que les instituteurs seraient parfaitement aptes à répondre à ces deux questions.

La seconde question porte sur un fait : existe-t-il ou non un contact, même minime, entre l'enseignant et les parents ? La première au contraire demande à l'enseignant d'apprécier une situation tout en sachant que ce ne sont pas exactement les mêmes éléments objectifs qui peuvent caractériser cette situation, d'un milieu social à l'autre. Les réponses sont donc à manier avec prudence. En particulier, on peut craindre que les enseignants n'aient établi spontanément un lien entre le fait que les parents suivent l'enfant à la maison et la réussite scolaire. Auquel cas, ils auraient eu tendance à apprécier le comportement des parents à partir de la réussite scolaire.

Le danger, cependant, ne nous paraît pas considérable : les enseignants n'ont pas hésité à affirmer que des enfants en retard étaient suivis à la maison et vice-versa ; par ailleurs, ils pouvaient, au bout d'un an, fonder leur appréciation sur un grand nombre de petits faits objectifs n'ayant pas de rapport immédiat avec la réussite scolaire ; enfin, pour 30 % des enfants, les enseignants ont dit qu'ils n'avaient pas d'éléments permettant de répondre. Ceci prouve, à l'inverse, qu'une réponse catégorique n'a été donnée qu'en cas de certitude.

2 - LE CONTACT ENTRE PARENTS ET ENSEIGNANTS. UNE MESURE DE LA ----- DISTANCE À L'ÉCOLE -----

Un quart seulement des parents parlent souvent avec l'instituteur ou l'institutrice de leur enfant. Près de 40 % ne l'ont jamais fait au cours de toute une année scolaire (tableau XVI). L'importance du chiffre montre bien l'ampleur de la distance entre l'École et la Famille. Deux univers qui prennent en charge l'enfant sans qu'un contact élémentaire -la parole- s'établisse entre les deux. Il n'est pas question ici d'attribuer des "responsabilités", d'incriminer l'un des deux univers du fossé qui existe entre les deux.

Ce fossé se retrouve naturellement plus tard au moment où le contact s'établit de manière plus institutionnelle, sous forme de rencontres entre enseignants et parents d'élèves : on sait que seule une minorité des parents participe à de telles rencontres et que la plupart des parents de milieu ouvrier n'y viennent jamais.

Car le fossé n'est pas un fossé absolu mais un fossé socialement déterminé.

Le tableau XVI donne, pour chaque catégorie socio-professionnelle détaillée, la fréquence des contacts entre enseignants et parents.

84 % des parents instituteurs voient fréquemment l'enseignant de leur enfant, 3,6 % seulement ne le voient jamais. Bien sûr, la proximité géographique joue un rôle dans cette fréquence : la rencontre parent-enfant est aussi une rencontre entre collègues.

Mais cette explication n'est certainement pas suffisante : plus déterminante encore est l'homogénéité sociale et la familiarité de l'école qui facilitent grandement le contact.

A l'opposé, pour 60 % des manoeuvres, 44 % des ouvriers spécialisés, 39 % des ouvriers qualifiés, les parents n'ont jamais vu l'enseignant de l'enfant au cours de l'année. Dans les familles de manoeuvre, un parent sur 10 seulement a vu fréquemment l'enseignant.

Pour eux, le rapport à l'école c'est aussi le rapport avec une institution "étrangère" (de tels parents ont été peu scolarisés ou ont subi des échecs graves au cours de leur scolarité), le rapport avec le pouvoir dont ils sont distants dans toutes les circonstances de leur vie, le rapport avec une personne de milieu social supérieur.

La hiérarchie sociale, à l'exception du cas particulier des instituteurs et, dans une moindre mesure, des professeurs, se reflète immédiatement dans la fréquence des contacts.

On constate une absence de contacts dans moins de 10 % des cas chez les enfants de cadres supérieurs, de moins de 20 % chez les enfants de cadres moyens et d'agriculteurs, de moins de 30 % chez les enfants d'employés (autres qu'employés de commerce). A partir des employés de commerce et lorsqu'on aborde les professions manuelles, ces cas deviennent de plus en plus fréquents : plus du tiers puis plus de la moitié.

Absence de contact ne signifie pas absence d'intérêt : les contacts avec l'enseignant ne sont qu'une des manifestations socialement déterminées de l'intérêt pour l'école.

C'est pourquoi, l'échelle d'intérêt pour l'école et l'échelle des contacts avec l'enseignant ne coïncident pas. En particulier, si l'on considère l'ensemble des parents qui n'ont jamais parlé à l'enseignant de leur enfant au cours de l'année scolaire, le tiers seulement manifeste un intérêt nul pour la scolarité de l'enfant (tableau XVII). Dans la moitié des cas, l'enseignant a estimé qu'il ne disposait pas d'éléments permettant de juger : la coupure est trop complète entre les deux univers pour pouvoir apprécier ce que l'un pense et attend de l'autre. Dans plus de 15 % des cas enfin, l'enseignant a jugé manifeste l'intérêt des parents

pour la scolarité de l'enfant quoique cet intérêt n'ait jamais pris la forme de contacts parents - enseignants. Aussi, en définitive, 20 % seulement des parents ne manifestent aucun intérêt à l'égard de la scolarité de leur enfant alors que 40 % n'ont jamais parlé à l'enseignant.

3 - L'INTÉRÊT DES PARENTS POUR LA SCOLARITÉ DE LEUR ENFANT. ----- L'IMPORTANCE ACCORDÉE À L'ÉCOLE -----

Dans un arrondissement très anciennement ouvrier comme celui de Valenciennes, où souvent on allait à l'usine ou à la mine de père en fils, où le savoir faire comptait plus que le diplôme, où la promotion professionnelle s'obtenait "sur le tas", il semble parfois que les parents accordent une importance secondaire à l'école. Le contraste est en effet frappant entre des zones comme celles-ci, industrialisées, fécondes et sous-scolarisées, et des zones du Sud de la France, peu industrialisées, peu prolifiques et très scolarisées. Dans les secondes, le diplôme, depuis longtemps, constitue le "capital essentiel", la condition indispensable notamment à l'entrée dans l'administration.

Le tableau XV montre comment, dans l'arrondissement, les parents se répartissent en fonction de la manière dont ils suivent la scolarité de leur enfant.

Pour le total de la population, la répartition est en gros la suivante :

| | | |
|---|-------------------------------|----------|
| (| ! |) |
| (|) |) |
| (| Intérêt manifeste | ! 50 %) |
| (|) |) |
| (| Pas d'éléments pour répondre! | 30 %) |
| (|) |) |
| (| Pas d'intérêt | ! 20 %) |
| (|) |) |
| (| ! |) |

Le pourcentage de parents pour lesquels l'intérêt est nul est plus faible qu'on pourrait l'imaginer. Pour chaque catégorie sociale il ne représente pratiquement jamais plus du tiers des parents. Il n'en reste pas moins que la moitié seulement des parents ont au cours de l'année scolaire donné des signes d'intérêt manifeste.

Il y a tout lieu de penser que la catégorie "pas d'éléments pour répondre" constitue une catégorie intermédiaire : intérêt moyen ou faible mais qui s'exprime mal à travers les canaux par lesquels l'enseignant peut le saisir.

Ceci dit, l'intérêt des parents reste marqué par leur milieu social, par l'importance accordée à l'école dans chaque milieu, c'est-à-dire par la place de l'école et du diplôme dans la vie professionnelle et dans le statut social.

On ne s'étonnera pas de voir professeurs et instituteurs venir nettement en tête, devant sensiblement les cadres supérieurs. Ainsi, dès l'origine, l'école est une institution qui se reproduit elle-même. A un des bouts de la chaîne, les instituteurs conditionnent leurs enfants pour la réussite à l'école primaire. A l'autre, les facultés forment des professeurs.

Les différences ne sont donc pas négligeables, même au sein des classes moyennes et supérieures :

| | Instituteurs | Professeurs | Cadres supérieurs (sauf professeurs) | Cadres moyens (sauf instituteurs) | Gros commerçants | Industriels |
|-------------------|--------------|-------------|--------------------------------------|-----------------------------------|------------------|-------------|
| Intérêt manifeste | 94 | 93 | 90 | 78 | 78 | 76 |
| Pas d'intérêt | 1 | 1 | 2 | 5 | 5 | 7 |

Mais, on notera ici surtout la manière dont les différentes catégories ouvrières se différencient dans leur rapport à l'école :

| | Contremaître | Ouvriers qualifiés | Ouvriers spécialisés | Mineurs | Manoeuvres |
|-------------------|--------------|--------------------|----------------------|---------|------------|
| Intérêt manifeste | 69 | 50 | 42 | 30 | 23 |
| Pas d'intérêt | 9 | 19 | 23 | 32 | 36 |

Le pourcentage de parents suivant leurs enfants à la maison est trois fois plus élevé chez les contremaîtres que chez les manoeuvres.

On voit une fois de plus que les ouvriers sont loin de constituer un groupe homogène face à l'école.

Mineurs et manoeuvres sont les deux seules catégories pour lesquelles le pourcentage de parents ne manifestant aucun intérêt pour l'école dépasse celui des parents s'intéressant à l'école.

| Charges par atelier | FCE-WT34 | FCE-WS21 | Renforcement des liens avec la société européenne | Recherche de financement pour FCE global et FCE-WTurin |
|--------------------------------------|-----------------|-----------------|---|--|
| INGENIERIE, TRADUCTION, ORGANISATION | 2 360 € | 794 € | | |
| TRANSPORT | 1 521 € | 592 € | | |
| HEBERGEMENT, RESTAURATION, SALLES | 6 534 € | 1 285 € | | |
| Ss-Total Factures extérieures | 10 415 € | 2 671 € | | |
| TEMPS DE TRAVAIL FGF | 16 347 € | 7 187 € | 6 231 € | 2 250 € |
| FG FGF | 2 452 € | 1 078 € | 935 € | 338 € |
| Ss-Total FGF | 18 799 € | 8 265 € | 7 166 € | 2 588 € |
| TOTAL | 29 214 € | 10 936 € | 7 166 € | 2 588 € |

4 - RELATION ENTRE SUIVI DES ENFANTS À LA MAISON ET NOMBRE D'ENFANTS

Pour que des parents suivent la scolarité de leur enfant, il faut à la fois qu'ils en aient envie, qu'ils s'en sentent dans une certaine mesure capables et qu'ils aient le temps minimum de le faire. Or, ce temps dépend notamment du nombre d'enfants dont il faut s'occuper.

C'est pourquoi nous avons mis en relation l'intérêt des parents pour la scolarité et le nombre d'enfants dans la famille (tableau XVIII).

La relation entre les deux est notable.

| (Nombre d'enfants dans la famille | ! | 1 | ! | 2 | ! | 3 | ! | 4 | ! | 5 | ! | 6 |
|--|---|----|---|------|---|------|---|------|---|------|---|------|
| (Pourcentage d'enfants appartenant à une taille de famille donnée, suivis par leurs parents à la maison | ! | 79 | ! | 74,6 | ! | 63,2 | ! | 50,5 | ! | 37,9 | ! | 32,2 |

- 4,4 - 11,4 - 13 - 12 - 5,7

Le pourcentage de parents s'intéressant aux études de leurs enfants décroît très vite lorsque la taille de la famille augmente. Mais le rythme de décroissance n'est pas uniforme. La variation n'est pas considérable entre 1 et 2 enfants (- 4,4), puis elle s'accélère entre 2 et 5 (diminution supérieure à 10 chaque fois que l'on ajoute un enfant). Au delà de 6 enfants, on retrouve un rythme de diminution plus lent (diminution de 5 par enfant en moyenne entre 6 et 10 enfants).

Mais les grandes familles sont beaucoup plus nombreuses chez les mineurs que chez les instituteurs. Pour vérifier l'influence autonome du nombre d'enfants, nous avons donc regardé comment évoluait l'intérêt des parents au sein de chaque groupe socio-professionnel.

L'influence de la taille de la famille reste très sensible mais le rythme de décroissance de l'intérêt varie notablement d'un groupe à l'autre, comme le montre le tableau simplifié suivant, qui donne pour quelques catégories socio-professionnelles et pour les familles de 1 à 4 enfants le pourcentage de parents suivant leur enfant à la maison.

| Catégorie Socio-professionnelle | 1 enfant | 4 enfants | Différence entre 1 et 4 enfants |
|---------------------------------|----------|-----------|---------------------------------|
| Cadres supérieurs | 93 | 82 | 11 |
| Cadres moyens | 94 | 75 | 19 |
| Employés | 86 | 62 | 24 |
| Maîtrise-ouvriers qualifiés | 79 | 50 | 29 |
| Ouvriers spécialisés-Manoeuvres | 72 | 42 | 30 |
| Mineurs | 64 | 38 | 26 |
| Ecart cadres supérieurs - OS | 21 | 40 | 19 |

L'écart entre cadres supérieurs et ouvriers est beaucoup plus faible dans les familles de 1 enfant que dans les familles de 4 enfants.

Dans les petites familles, le pourcentage de parents suivant leur enfant à la maison reste élevé quelque soit la profession du père. Mais alors que le pourcentage diminue lentement chez les cadres supérieurs au fur et à mesure que la taille de la famille augmente, il diminue beaucoup plus vite chez les ouvriers.

On peut avancer plusieurs interprétations de ce fait remarquable. En premier lieu, les femmes de cadres supérieurs qui ont une nombreuse progéniture sont presque toujours aidées dans les tâches ménagères. Au contraire, dans les ménages ouvriers, la mère de famille nombreuse voit tout son temps absorbé par les tâches matérielles ; elle ne peut subvenir qu'aux besoins physiologiques des enfants. En second lieu, la réussite scolaire reste largement une norme en milieu cadre. En milieu ouvrier, la norme est moins rigide et s'efface plus rapidement devant d'autres priorités.

Il est possible cependant, que l'augmentation des tâches matérielles de la mère au fur et à mesure que la taille de la famille augmente n'explique qu'en partie le phénomène observé. La réduction du nombre d'enfants entre le 18^e et le 20^e siècle, entre sociétés rurales et sociétés urbaines, entre ouvriers et cadres moyens, entre non possédants et possédants s'inspire toujours à la fois de l'idée de transmission d'héritage (la suppression du droit d'ainesse jouant un rôle par exemple dans la réduction des naissances chez les agriculteurs propriétaires) et de l'idée qu'à l'ancienne règle "la famille crée la richesse ; les enfants subviendront aux besoins des parents" en vigueur dans les anciennes sociétés

rurales se substitue la règle nouvelle "il est coûteux d'élever les enfants".
Transmission de l'héritage et coût de l'éducation sont loin de s'opposer.
Dans le premier cas, il s'agit de ne pas trop partager le patrimoine pour transmettre la richesse et le statut social ; dans le second cas, il s'agit de ne pas trop partager les dépenses et le temps disponible des parents pour faire accéder au diplôme, moderne brevet de statut social.

Dans ces conditions, nombre d'enfants dans la famille et intérêt pour l'école iraient de pair parce que résultant tous les deux d'un même projet des parents à l'égard de leurs enfants.

De toutes manières, ces différentes interprétations se complètent plus qu'elles ne s'opposent ; c'est par exemple la conscience des parents de ne pouvoir suivre avec attention les études d'un grand nombre d'enfants qui conduirait certains parents à limiter leur fécondité.

CHAPITRE IV

| |
|------------------------------------|
| LA SCOLARISATION EN PREELEMENTAIRE |
|------------------------------------|

I - LA SCOLARISATION EN PREELEMENTAIRE

1.1.) TYPE DE SCOLARISATION

Il existe deux types de scolarisation en préélémentaire : l'école maternelle d'une part, la section enfantine de l'école primaire de l'autre. La section enfantine se subdivise elle-même en deux modalités distinctes : classe enfantine ne regroupant que des élèves de préélémentaire ; section enfantine dans une classe à plusieurs niveaux simultanés (situation typique du milieu rural).

Le partage entre maternelle et classe enfantine s'effectue dans l'arrondissement de Valenciennes en fonction de deux considérations :

a) le lieu de résidence des parents :

Dans les communes urbaines, 87 % des enfants scolarisés l'ont été dans une école maternelle (tableau XXX-2). Ce pourcentage tombe à 25 % dans les communes rurales. L'existence d'écoles spécialisées dans le cycle préélémentaire suppose une densité de population suffisante.

b) la fréquentation de l'école publique ou de l'école privée :

Plus de 90 % des élèves scolarisés en préélémentaire privé l'ont été en classes enfantines. Cela tient au type d'offre du secteur privé dans l'arrondissement.

1.2.) AMPLEUR DE LA SCOLARISATION

Première constatation, la quasi totalité des enfants de l'arrondissement a été scolarisé pendant une durée variable, en préélémentaire.

4,9 % seulement des enfants n'ont jamais été scolarisés avant d'entrer à l'école primaire. Cette scolarisation massive contraste avec l'ampleur des retards scolaires et avec le poids des déterminants sociaux et familiaux dans la réussite scolaire. Nous avons prévu primitivement d'analyser finement les facteurs influençant la scolarisation en préélémentaire. Elle s'est avérée tellement générale qu'une telle analyse devenait superflue.

La durée de scolarisation en maternelle se répartit de la façon suivante, sur 100 enfants :

| N'ont pas fréquenté l'école maternelle | L'ont fréquenté moins d'un an ou pendant une durée indéterminée | L'ont fréquenté | | | |
|--|---|-----------------|-------|-------|-------|
| | | 1 an | 2 ans | 3 ans | 4 ans |
| 5 | 5 | 11 | 24 | 41 | 11 |

La majorité des enfants a passé 3 ans ou plus en préélémentaire.

Il y a donc scolarisation très précoce.

L'habitude de scolariser massivement les enfants avant 6 ans n'est pas récente dans l'arrondissement de Valenciennes, mais elle tend à se renforcer encore avec le temps, comme le montre le tableau suivant, dans lequel on a considéré les élèves de 6 à 10 ans qui sont tous à l'école primaire (en dessous de 6 ans et en dessus de 11 ans, les élèves que l'on rencontre en école primaire sont soit en avance soit en retard, de sorte que tous les résultats qui les concernent se trouvent biaisés) (extrait du tableau XX).

| | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|------|------|------|------|------|
| . Pourcentage d'enfants non scolarisés..... | 3,2 | 3,8 | 4,7 | 4,7 | 5 |
| . Pourcentage d'enfants scolarisés 4 ans..... | 15,1 | 14,5 | 14,8 | 14,1 | 13,0 |

En 5 ans, le pourcentage d'élèves non scolarisés est tombé de 5 à 3,2 ; celui des élèves scolarisés 4 ans est passé de 13 à 15,1 (1).

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions, les enfants habitant des communes rurales, ne sont pas moins scolarisés que les autres, comme le montrent les tableaux XIX dont nous tirons le résumé suivant :

(1) On constate à la lecture du tableau 20 que le taux de non scolarisation croît plus rapidement avec l'âge, au-delà de 10 ans. Mais cela ne tient pas au fait que la scolarisation en préélémentaire était moins étendue. Comme les enfants non scolarisés en maternelle sont plus souvent en retard que les autres, il est naturel qu'à l'inverse les enfants en retard (c'est le cas de ceux qui se trouvent en primaire à 11 ans et +) soient proportionnellement moins scolarisés en maternelle.

| Type de commune | Taux de non fréquentation |
|-----------------|---------------------------|
| . Urbaine | 5,3 % |
| . Semi-urbaine | 3,5 % |
| . Rurale | 4,3 % |

Cela tient au fait qu'il n'y a pas à proprement parler de "communes rurales" dans la région. Le type d'industrialisation qu'a connu l'arrondissement a créé un tissu urbain assez lâche, avec une interpénétration forte des activités industrielles et agricoles.

I.3.) LES DETERMINANTS DE LA SCOLARISATION EN MATERNELLE

Etant donnée l'ampleur de la scolarisation, deux déterminants jouent à l'évidence un rôle fondamental : l'ampleur de l'offre scolaire et l'habitude.

Il est intéressant toutefois de voir si les taux de scolarisation ou la durée de la scolarisation varient de manière importante en fonction de différentes caractéristiques des enfants. On peut songer aux facteurs suivants : (i) l'origine sociale de l'élève si l'attitude à l'égard de la maternelle (qui confronte la famille et l'école en tant que lieux de développement et de socialisation de l'enfant) varie d'un milieu à l'autre ; (ii) l'activité professionnelle de la mère qui peut obliger celle-ci à faire garder ses enfants ; (iii) la taille de la famille dans la mesure où la scolarisation des enfants facilite le travail de la mère mais peut aussi lui imposer des trajets supplémentaires ; (iv) l'intérêt des parents à l'égard de l'école qui peut les conduire à scolariser leur enfant le plus tôt possible pour lui donner le maximum de chances.

On constate pour commencer que la scolarisation varie avec le milieu social. C'est chez les cadres moyens que la scolarisation en préélémentaire est la plus forte. Plus de 98 % des enfants de ce milieu ont été scolarisés en préélémentaire. Un indice supplémentaire, avec la fécondité de l'importance accordée par ce milieu à la promotion sociale et de la confiance mise dans l'école pour y parvenir.

Viennent ensuite les cadres supérieurs et les employés : taux de scolarisation supérieurs à 97 %. Puis les commerçants-artisans et les agriculteurs : taux de scolarisation voisin de 96 %.

Une fois de plus, les ouvriers se différencient nettement, comme le montre le tableau suivant, qui donne les taux de non scolarisation :

| | | |
|---|-----------------------------|------|
| (| |) |
| (| . Maîtrise..... | 2,0) |
| (| . Ouvriers professionnels | 4,5) |
| (| . Ouvriers spécialisés..... | 5,2) |
| (| . Mineurs..... | 7,1) |
| (| . Manoeuvres..... | 9,5) |
| (| |) |

En tout état de cause, il n'y a aucune catégorie importante pour laquelle le taux de non scolarisation dépasse 10 %.

Le taux de non scolarisation tombe à 2,1 % lorsque la mère travaille. Il semble donc bien que le fait que la mère travaille accentue encore la fréquentation de la maternelle. Mais le résultat doit être manié avec nuances (T.XXII) : c'est en effet dans les milieux où la non scolarisation en maternelle est la plus rare que l'activité professionnelle de la mère est la plus fréquente.

On peut cependant considérer que l'activité de la mère incite les parents à scolariser leur enfant le plus tôt possible : 16,3 % des enfants sont scolarisés 4 ans lorsque la mère travaille contre 13,3 % quand elle ne travaille pas. La tendance est donc manifeste mais son importance plus faible qu'on aurait pu s'y attendre.

L'effet du nombre d'enfants est lui aussi manifeste mais d'ampleur faible. Le taux de non scolarisation est inférieur à 3 % dans les familles de 1 à 3 enfants, voisin de 9 % dans les grandes familles.

Le pourcentage d'enfants scolarisés 4 ans commence par croître lorsque la famille s'agrandit (on passe de 11 % pour les familles de 1 enfant à 16 % pour les familles de 5 enfants) puis redescend aux alentours de 12 ou 13 %.

On a donc bien combinaison de deux phénomènes : dans les grandes familles, tendance légère à la non scolarisation (on ne peut s'imposer des déplacements supplémentaires si un aîné n'est pas disponible) : dans les familles moyennes, tendance légère à se décharger des enfants.

Ceci dit, ces variations ne doivent pas faire oublier la stabilité de la répartition des enfants entre les différentes durées de scolarisation.

La relation entre intérêt des parents pour l'école et scolarisation en maternelle s'est avérée finalement la plus révélatrice (tableau XXV) :

| | Suivi de l'enfant à la maison | |
|---|-------------------------------|-----|
| | Manifeste | Nul |
| . Enfants scolarisés en maternelle..... | 51 | 19 |
| . Enfants non scolarisés..... | 25,5 | 38 |

Les taux varient du simple au double quand on passe des enfants scolarisés aux enfants non scolarisés. Le pourcentage des parents suivant les enfants à la maison diminue de moitié (51 à 25,5 %) ; celui des parents ne s'intéressant pas à la scolarité des enfants double (19 à 38 %).

Plus généralement, le pourcentage de parents s'intéressant à l'école augmente au fur et à mesure que la durée de scolarisation augmente.

| | Durée de la scolarisation en maternelle | | | |
|-------------------|---|-------|-------|-------|
| | 1 an | 2 ans | 3 ans | 4 ans |
| Intérêt manifeste | 44,2 | 51,8 | 54,1 | 53,8 |
| Intérêt nul | 24,7 | 18,9 | 16,7 | 17,2 |

Le phénomène est surtout sensible entre 1 an et 3 ans de scolarisation. Au-delà, il y a stagnation et même léger recul. On peut penser en effet que les enfants scolarisés 4 ans appartiennent soit à des familles accordant une grande importance à l'école soit à des familles qui cherchent à se décharger de leurs enfants (nous avons vu en effet que le taux de scolarisation à 2 ans -qui correspond à 4 années en maternelle- était légèrement plus élevé lorsque la femme travaille et dans les grandes familles).

II - LA SCOLARISATION EN MATERNELLE :

SECTEUR PUBLIC ET SECTEUR PRIVE

L'importance du secteur privé est beaucoup moins grande en primaire et en préélémentaire que dans le secondaire. Dans les deux premiers et compte tenu d'une part des enfants non scolarisés en préélémentaire (4,9 %), de l'autre des enfants dont l'école maternelle n'a pas été identifiée (8,2 %) (1), la répartition des élèves entre secteur public et secteur privé est rigoureusement identique. 6,7 % seulement des enfants scolarisés dans le secteur privé (tableau XXVI).

A titre de comparaison, le taux que nous avons mesuré dans le secondaire était de 11 % dans le privé confessionnel et de 5 % dans le privé non confessionnel.

Qu'est-ce qui conditionne le choix entre enseignement public et enseignement privé, au niveau de la maternelle ? On peut imaginer plusieurs facteurs susceptibles d'être pris en compte :

- la proximité de l'établissement scolaire
- le désir de placer l'enfant dans un milieu social spécifique
- la nature du "niveau de service" : qualité de l'enseignement mais aussi présence d'une cantine ou d'une garderie
- les normes du milieu social.

2.1.) TYPE D'ENSEIGNEMENT ET PROXIMITE DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

L'arrondissement se compose de 6 circonscriptions. Le pourcentage d'élèves scolarisés dans le privé varie dans des proportions considérables d'une circonscription à l'autre. Depuis 17 % dans la circonscription de Valenciennes I à 2,3 % dans la circonscription de Valenciennes II. Il est peu probable que les parents fassent de longs trajets pour scolariser en maternelle leur enfant dans un établissement privé de leur choix. On peut donc supposer, au vu de ces variations, que la proximité d'un établissement privé constitue un élément déterminant du choix.

(1) La scolarisation dans un établissement non identifié ou non codé s'est produite dans deux cas : lorsque le dossier scolaire n'était pas complet en ce qui concerne la scolarisation en préélémentaire ; lorsque l'élève a été scolarisé en dehors de l'arrondissement, ce qui concerne en particulier les jeunes étrangers arrivés récemment dans la région.

2.2.) TYPE D'ENSEIGNEMENT ET SEGREGATION SOCIALE

Dans l'enseignement secondaire, les établissements privés ont très souvent une clientèle spécifique : cadres, commerçants et agriculteurs en particulier. Nous avons montré, dans l'enquête sur les élèves de 3e et de C.A.P. que les élèves d'une section de l'enseignement privé appartenaient toujours à des catégories sociales plus élevées que les élèves de la section correspondante de l'enseignement public.

Des phénomènes assez analogues se retrouvent déjà en maternelle. Le tableau XXIII montre comment chaque catégorie sociale se répartit entre enseignement public et enseignement privé. Un certain nombre d'enfants (13,1 %) ne peuvent être classés, soit parce qu'ils n'ont pas été en maternelle, soit parce que l'on ne connaît pas l'établissement fréquenté. Pour le reste on trouve les chiffres suivants :

| | Agri- culteurs | Cadres supé- rieurs | Cadres moyens | Commer- çants Artisans | Emplo- yès | O.P. | O.S. | Mineurs |
|---|-------------------|---------------------------|------------------|------------------------------|---------------|------|------|---------|
| Maternelle ou classe: enfant publique | 67,9 | 60,7 | 78,0 | 68,3 | 82,0 | 84,1 | 82,9 | 85,2 |
| Maternelle ou classe: enfant privée con- fessionnelle | 20,6 | 20,7 | 9,3 | 16,7 | 7 | 4,2 | 3,0 | 0,6 |

Le pourcentage d'enfants dans l'enseignement privé ne dépasse jamais 20 % et n'est notable que pour 3 catégories socio-professionnelles : agriculteurs, cadres supérieurs et commerçants. On retrouve bien des habitudes sociales : les pourcentages ne coïncident pas exactement avec les niveaux socio-culturels élevés.

2.3.) TYPE D'ENSEIGNEMENT ET "NIVEAU DE SERVICE" OFFERT

On dispose d'un moyen simple pour savoir si la fréquentation d'un type d'enseignement plutôt que d'un autre résulte d'un choix social et de considérations religieuses ou surtout des commodités offertes.

Il suffit de regarder si les enfants scolarisés dans le privé en maternelle se retrouvent dans le privé en primaire ou bien si l'on observe des flux de passage en primaire. On constate qu'effectivement il n'y a pas deux filières étanches, l'une publique, l'autre privée. Prenons par exemple le cas de la circonscription de Valenciennes I, la seule où l'enseignement privé occupe une place importante.

Sur 1.000 élèves de cette circonscription (tableau XXVI-2) :

- 562 sont allés à l'école publique tant en maternelle qu'en primaire
- 117 { - 36 sont allés en maternelle privée mais à l'école primaire publique
- 81 sont allés en maternelle publique mais à l'école primaire privée
- 135 sont allés à l'école privée tant en maternelle qu'en primaire.

Ainsi, 117 élèves ont changé de type d'enseignement contre 135 qui ont fait toute leur scolarité dans l'enseignement privé. De tels chiffres, qui se retrouvent avec des proportions analogues dans les autres circonscriptions, militent en faveur de l'hypothèse selon laquelle proximité de l'établissement et commodité déterminent en partie le choix du type d'enseignement.

On avance souvent l'idée que l'école privée, disposant d'une garderie, est plus commode pour les femmes qui travaillent. Le tableau XXIV donne le pourcentage d'enfants fréquentant l'école privée en fonction de la profession de la mère. Globalement, cela semble vérifié. 4,38 % des mères qui ne travaillent pas envoient leur enfant à l'école maternelle privée ; 11,3 % des mères qui travaillent le font. Ceci dit, pour apprécier cette différence, il ne faut pas oublier que les taux d'activité féminins varient beaucoup d'un milieu à l'autre et qu'ils sont particulièrement élevés chez les agriculteurs et les commerçants. Cependant, la différence reste sensible à profession donnée :

| Taux de fréquentation d'une maternelle privée à profession donnée du père | Profession du père | Profession de la mère (dans l'hypothèse d'une activité professionnelle) | Taux de fréquentation d'une maternelle privée à profession donnée de la mère |
|---|--------------------|---|--|
| 7 | Employé | Employée | 15,8 |
| 4,2 | Ouvrier qualifié | Ouvrière qualifiée | 10,6 |
| 3 | O.S. - Manoeuvre | O.S. - Manoeuvre | 8,0 |

2.4.) EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DES DIFFERENTS TYPES D'ENSEIGNEMENT

Nous avons comparé la scolarisation en maternelle des enfants de plus de 9 ans et de moins de 9 ans.

4,1 % des enfants de plus de 9 ans ont été scolarisés en maternelle privée. Le pourcentage s'élève à 5,8 % pour les enfants de moins de 9 ans et il semble que les "filières" publique et privée soient sensiblement plus étanches que par le passé.

La différence est probablement un peu moins grande qu'il n'y paraît parce que les enfants de plus de 9 ans englobent les enfants de 11 ans et plus, en retard à l'école primaire, qui appartiennent en général à des catégories sociales fréquentant peu l'école privée.

Cette évolution mérite cependant qu'on la prenne en considération. Certains suggèrent qu'elle résulte de la plus grande souplesse de fonctionnement des établissements privés, notamment en ce qui concerne l'ouverture de nouvelles classes.

CHAPITRE V

| |
|---|
| <p>CARACTERISTIQUES SOCIALES DES ECOLES MATERNELLES ET DES CLASSES ENFANTINES</p> |
|---|

Les écoles primaires présentent une grande homogénéité d'enseignement. Il n'en va pas de même des écoles maternelles et on se demandait, à l'origine de l'enquête, si le type de maternelle fréquentée ne jouait pas un rôle important dans la scolarité ultérieure. Il nous était impossible, dans cette première étude, d'évaluer le "niveau de service" offert par chaque école, niveau de service qui dépend de multiples facteurs. Aussi nous étions nous proposé de n'étudier qu'une des caractéristiques des écoles maternelles et des écoles primaires : leur composition sociale.

Pour cela, nous avons fait une analyse factorielle des écoles primaires et des écoles maternelles. Chacune des écoles est caractérisée par le pourcentage d'élèves appartenant à chaque catégorie socio-professionnelle. L'analyse factorielle permet de voir quelles sont les catégories sociales qui se retrouvent dans les mêmes écoles, quelles sont au contraire celles qui ont tendance à fréquenter des écoles différentes. Elle permet en outre de distinguer des "types d'écoles", chaque type étant caractérisé par sa composition sociale.

Les analyses factorielles des écoles maternelles et des écoles primaires donnent des résultats presque identiques : ce sont les mêmes phénomènes de proximité et de distance sociale qui se retrouvent dans les deux cas. Cette identité s'explique notamment par le fait qu'il s'agit presque toujours, aussi bien en primaire qu'en maternelle, d'écoles de quartier : la composition sociale de l'école retraduit fidèlement la composition sociale du quartier.

A l'analyse, deux catégories sociales apparaissent plus ségréguées que les autres : les mineurs d'une part qui se retrouvent souvent avec les invalides et retraités (notamment d'anciens mineurs) mais se séparent nettement des autres catégories sociales ; les cadres supérieurs de l'autre qui tendent à s'isoler des autres couches sociales, notamment ouvrières et qui côtoient plutôt les commerçants et, à un moindre titre, les cadres moyens (1).

(1) A titre indicatif, on trouvera aux tableaux XXXI et XXXII d'une part la matrice de covariance donnant les relations de proximité et de distance entre catégories socio-professionnelles et d'autre part, les coordonnées des axes factoriels (à ne pas regarder lorsqu'on n'est pas familier avec la méthode).

Certaines écoles se trouvent donc très typées.

Prenons deux exemples extrêmes, d'écoles primaires "spécialisées" dans une catégorie sociale.

| | "Ecoles pour cadres" | | "Ecoles pour mineurs" | |
|---------------------------|---|--|--|---|
| | Ecole publique mixte Froissard (Valenciennes) | Ecole privée Notre-Dame (Valenciennes) | Ecole publique garçons "Queue de l'Agache" à Condé | Ecole publique filles "Queue de l'Agache" à Condé |
| Effectifs | 219 élèves | 259 élèves | 196 élèves | 190 élèves |
| Cadres supérieurs..... | 46,1 | 47,5 | 0,0 | 1,0 |
| Cadres moyens..... | 19,2 | 15,4 | 1,5 | 0,5 |
| Commerçants..... | 17,8 | 16,6 | 0,5 | 0 |
| Ouvriers..... | 5,0 | 8,9 | 14,0 | 7,5 |
| Mineurs et retraités..... | 0,0 | 0,0 | <u>/84,0/</u> | <u>/89,0/</u> |
| Autres..... | 11,9 | 11,6 | 0,0 | 2,0 |

L'existence d'écoles aussi typées ne doit cependant pas faire oublier que les enfants d'ouvriers représentent 57 % des élèves scolarisés en primaire (1). La plupart des écoles sont donc des écoles composées en majorité d'enfants d'ouvriers.

Nous nous sommes efforcés, dans le cas des écoles maternelles, de délimiter un certain nombre de "types" d'écoles. Cinq types ressortent nettement sur le graphique de l'analyse factorielle.

1er type : écoles où les ouvriers et mineurs sont nettement minoritaires : moins d'un tiers de l'effectif

2me type : écoles où les ouvriers restent minoritaires : moins de la moitié de l'effectif

3me type : écoles à majorité ouvrière mais avec relativement peu de mineurs

4me type : écoles à majorité ouvrière, où les mineurs tout en restant minoritaires dépassent 20 % de l'effectif

5me type : école où les mineurs représentent plus de la moitié de l'effectif

(1) Non compris mineurs et retraités et en éliminant de la population étudiée les élèves dont on ne connaît pas la profession du père.

Mais le troisième type contient une multitude d'écoles et de situations assez différentes les unes des autres. Il représente à lui seul plus de trois quarts des élèves scolarisés en maternelle.

C'est pourquoi nous l'avons subdivisé en trois, en fonction de la proportion d'enfants d'ouvriers.

On arrive donc à constituer sept types d'écoles maternelles définies de la manière suivante :

- .Type 1 - Cadre supérieurs + cadres moyens : 1/3 de l'effectif
Ouvriers : 1/3 de l'effectif (mineurs compris)
- .Type 2 - Entre 1/3 et 1/2 de l'effectif composé d'ouvriers (y compris mineurs)
- .Type 3 - Entre la moitié et les deux tiers de l'effectif composé d'ouvriers (y compris mineurs)
- .Type 4 - Entre les deux tiers et les trois quarts de l'effectif composé d'ouvriers (y compris mineurs) mais moins de 20 % de mineurs
- .Type 5 - Plus des 3/4 de l'effectif composé d'ouvriers (y compris mineurs) mais moins de 20 % de mineurs
- .Type 6 - Plus des 2/3 de l'effectif composé d'ouvriers. Pourcentage de mineurs compris entre 20 et 50 %
- .Type 7 - Plus de 50 % de mineurs.

Le tableau XXVII-2 donne la composition moyenne des écoles de chaque type. Le type 1 par exemple, compte en moyenne 23 % d'enfants de cadres supérieurs, 19 % de cadres moyens, 13 % de commerçants soit 55 % au total pour ces trois catégories. Par contre, on n'y trouve que 24 % d'ouvriers et de mineurs.

Le type 5, le plus ouvrier, compte 77 % d'ouvriers et de mineurs contre 1,5 % de cadres supérieurs.

Le type 7, le plus marqué par les mineurs, compte 67 % d'enfants de mineurs et de retraités de la mine contre 0,5 % d'enfants de cadres supérieurs.

Le tableau XXVIII-1 montre comment chaque catégorie sociale se répartit entre les différents types d'écoles. L'importance numérique des différents types est variable et d'autant moins grande que l'on considère un type plus extrême :

Répartition des effectifs entre les types :

| Type | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | "rebut" |
|---------------------------------------|-------------------------|----------------------------|---------------------------------|----------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---|
| Rappel des caractéristiques des types | Moins de 1/3 d'ouvriers | 1/3 à la moitié d'ouvriers | de la moitié aux 2/3 d'ouvriers | des 2/3 aux 3/4 d'ouvriers | plus de 3/4 d'ouvriers | de 20 à 50 % de mineurs | majorité de mineurs | non scolarisés en maternelle ou non codée |
| % d'effectifs dans chaque type | 3,88 | 5,17 | 23,02 | 25,54 | 14,16 | 8,09 | 5,92 | 14,22 |

Le groupe 1, qui représente moins de 4 % des effectifs reçoit 30 % des enfants de cadres supérieurs dont on connaît l'école maternelle fréquentée. A l'inverse, le groupe 7 qui représente moins de 6 % des effectifs reçoit plus de 40 % des enfants de mineurs, le groupe 6 en recevant 30 % pour sa part.

Les ouvriers sont, eux, concentrés dans les écoles à majorité ouvrière, mais la tendance à la concentration est cependant moins marquée.

Les autres catégories sociales se répartissent de manière nettement plus uniforme.

2^{EME} PARTIE

LES DETERMINANTS DU RETARD SCOLAIRE

INTRODUCTION : LA SIGNIFICATION DU RETARD SCOLAIRE

Nous avons vu, dans la première partie, l'ampleur des retards scolaires dans l'arrondissement de Valenciennes : plus de 30 % des enfants redoublent leur première année d'école primaire, près de 15 % ne parviennent pas à terminer leur scolarité et passent directement du CM.1 au C.E.S. où ils poursuivent leur scolarité, marqués par l'échec.

Nous avons pu voir aussi comment le retard scolaire était lié à l'origine sociale des élèves, les enfants d'instituteurs s'avérant les mieux préparés - les mieux conditionnés ? - à l'école primaire, les enfants de manoeuvres ayant toutes les chances de ne pas parcourir les différentes classes du primaire sans prendre de retard.

Mais il est nécessaire de dépasser ce constat - qui est déjà de grande importance - et d'étudier les différents facteurs susceptibles d'influencer les résultats scolaires des enfants.

Ces facteurs sont multiples : niveau culturel du père, niveau culturel de la mère, stabilité affective du foyer, conditions de vie, temps consacré à l'enfant, handicaps culturels liés à l'origine nationale, rapports de l'enfant avec les adultes, ouverture sur l'extérieur, suivi de l'enfant à la maison, problèmes de santé, scolarisation en maternelle, qualité du corps enseignant, caractère plus ou moins stimulant de l'école, rapports du noyau familial avec son environnement extérieur, caractère plus ou moins adapté du contenu et des méthodes d'enseignement à la vie quotidienne de l'enfant, niveau d'exigence des instituteurs, temps consacré par l'instituteur à chaque enfant, problèmes de passage de l'enseignement préélémentaire à l'enseignement élémentaire, disjonction plus ou moins totale entre l'école et la maison, importance accordée par le milieu à la promotion sociale, capacités d'assimilation et adaptation de l'enfant, problèmes de santé...

Ces facteurs caractérisent en définitive :

- l'école
- l'enfant
- le "milieu" qui entoure l'enfant.

Première remarque :

Le retard scolaire est le signe que "quelque chose ne va pas" entre ces trois termes. Les uns disent "c'est l'enfant", les autres "c'est le milieu", les troisièmes "c'est l'école". Pour faire la synthèse, on pourra s'accorder à dire "c'est la société".

Quelle que soit la distribution de responsabilités à laquelle on procédera, force est de constater que l'ampleur des retards scolaires, leur précocité et leur caractère sélectif constituent une articulation fondamentale de la société Valenciennoise. Que les mécanismes de production de ce retard se trouvent transformés et c'est à terme le niveau d'aspiration des jeunes, le mode d'alimentation des entreprises en main d'oeuvre, le rythme des migrations qui se trouvent profondément transformés.

Deuxième remarque :

La réussite scolaire, pas plus que le résultat des tests psychologiques, ne constitue une mesure absolue, incontestable, du développement d'un enfant, de son degré d'épanouissement affectif et social, de ses capacités d'initiative, d'adaptation, de compréhension. Et cela pour deux raisons.

D'abord, parce qu'elle ne constitue pas un test uniforme : le redoublant dans une classe aurait pu passer dans la classe supérieure à l'école voisine. Le niveau d'exigence varie de manière importante d'un établissement à l'autre. Même au cours préparatoire où les critères de passage dans la classe supérieure sont relativement rigides, on peut ou non assouplir ces critères pour éviter à l'enfant le traumatisme d'un échec aussi précoce.

Ensuite et surtout, il s'agit d'un test très particulier. Pour l'enfant d'instituteur, l'école est un univers familier dont le milieu familial répète et renforce les normes, les valeurs, les sanctions. Pour l'enfant de manoeuvre, c'est un univers en rupture par rapport à la vie quotidienne.

L'école, dans ces conditions, est un concours de saut auquel certains se sont préparés depuis leur enfance alors que d'autres concurrents se sont inlassablement entraînés ... au lancer de poids.

Tout ceci pour dire que notre effort pour repérer les différents facteurs influençant la réussite scolaire et pour en mesurer approximativement l'influence ne vise pas à distribuer des médailles en chocolat, à dire "c'est l'école", "c'est l'enfant", "c'est le milieu". Nous gardons sans cesse à l'esprit que ce que nous mesurons c'est le retard scolaire, c'est-à-dire un mauvais rapport qui s'établit entre ces trois choses. S'attaquer aux retards scolaires peut donc consister à agir sur l'école, sur le milieu, sur l'enfant ou sur les trois à la fois.

CHAPITRE I

NATURE DES ANALYSES ENTREPRISES

I - PROBLEMES TECHNIQUES POSES PAR L'ANALYSE DES DETERMINANTS

 DU RETARD SCOLAIRE

Les problèmes rencontrés sont de trois ordres :

- la multiplicité des facteurs possibles
- les liens qui existent entre ces facteurs
- les difficultés de mesure en ce qui concerne certains facteurs.

Nous nous bornerons à évoquer ici ces différents problèmes, en guise d'introduction à l'analyse qui va suivre. Le mode de réponse apporté aux deux premiers est présenté dans l'annexe technique : "Principe et mode d'emploi de la technique d'exploitation en arbre".

L'esprit de la méthode est le suivant : quand on établit un tableau croisé donnant le pourcentage d'enfants en retard en fonction de la catégorie socio-professionnelle du père (tableau V) puis un autre tableau croisé donnant ce pourcentage en fonction du pays de naissance du père, on fait apparaître à chaque fois des différences de pourcentage -d'une profession à l'autre, d'un pays de naissance du père à l'autre- et on aura tendance à considérer que ces différences sont révélatrices, d'une part de "l'influence de la profession du père sur la réussite scolaire", d'autre part de "l'influence de l'origine nationale sur la réussite scolaire".

Mais c'est oublier deux choses. La première, c'est que le pourcentage d'enfants d'origine étrangère varie d'un milieu à l'autre puisque l'immigration étrangère concerne essentiellement des ouvriers peu ou pas qualifiés à leur arrivée. Lorsque pour certaines professions, par exemple les mineurs, le pourcentage d'enfants d'origine étrangère est élevé, faut-il attribuer les retards scolaires à l'ensemble du contexte (niveau culturel, conditions de vie ...) ou aux handicaps culturels des étrangers ? Pour le savoir, il faudrait, parmi les mineurs, comparer les résultats scolaires des enfants français et des enfants d'origine étrangère. Si les résultats sont semblables, il paraît plus normal de considérer que c'est l'ensemble du "milieu mineur" (y compris d'ailleurs son caractère pluri-national), qui agit avant tout sur l'enfant. Si, au contraire, les résultats sont très différents, on est en droit de penser que ce qu'on attribuait au milieu est à attribuer plutôt aux handicaps culturels spécifiques à certains de ses membres.

La seconde chose que l'on oublie en mesurant l'influence d'un facteur comme le "milieu social", c'est que ce milieu peut agir de multiples manières : par le niveau de revenu, par les conditions de vie, par le niveau culturel, par la disponibilité plus ou moins grande des parents, par l'attitude à l'égard de l'école, etc ...

Il n'est pas indifférent, dès l'instant où l'on désire s'attaquer à des retards aussi massifs, de trier entre ces multiples mécanismes. Cet effort de tri ne peut être poussé trop loin : il peut s'avérer vain de séparer artificiellement des facteurs qui vont toujours de pair : chaque tri supplémentaire oblige à distinguer des catégories de plus en plus fines, contenant de moins en moins d'élèves chacune, de sorte que le pourcentage de retards dans chacune des catégories devient peu significatif : enfin, certains facteurs ne peuvent être saisis convenablement à partir des données d'une enquête portant sur un aussi grand nombre d'élèves.

Ainsi, le nombre d'enfants dans la famille constitue pour nous un déterminant fondamental et souvent oublié du retard scolaire. Par quels canaux se fait-il sentir ? Traduction d'une attitude passive à l'égard de l'environnement, mauvaises conditions de vie, manifestation d'un faible désir de promotion, faible disponibilité des parents à l'égard de chacun des enfants absence ou faiblesse des contacts entre adultes et enfants entraînant un mauvais maniement du langage ? Il nous est impossible de le dire à partir d'une telle enquête et peut-être, à ce niveau, n'est-ce pas indispensable. En effet, il s'agit là d'un ensemble complexe de conséquences de la taille de la famille et de conséquences - pour certaines - presque inévitables. Il est certain qu'une politique qui chercherait à réduire les retards scolaire en agissant sur le facteur spécifique "familles nombreuses" serait amenée à prendre en compte simultanément tous ces aspects de la situation "enfant de famille nombreuse". Une telle politique, d'ailleurs, pourrait aussi bien concerner l'enfant (aides particulières aux enfants de familles nombreuses dans le cadre de la maternelle ou en dehors de l'école) que son milieu (sensibilisation à l'importance de l'école, informations sur la régulation des naissances, amélioration des conditions de vie des familles nombreuses, développement des aides familiales...) ou que l'école (importance accordée à des qualités comme la sociabilité plutôt qu'au maniement précoce du langage...).

Il s'agit donc pour nous de trier entre les différents facteurs sans aller au delà de ce qui est techniquement raisonnable et sociologiquement pertinent.

La méthode utilisée pour analyser l'influence respective de différents facteurs consiste à raisonner de la manière suivante. On commence par classer les facteurs en fonction d'une réflexion sur leur ordre de causalité. La profession du père vient en premier parce qu'elle conditionne la plupart des autres facteurs (revenu, statut, niveau culturel, taille de la famille, travail de la mère, nationalité ...). Puis la nationalité car ce sont les besoins en main d'oeuvre dans certaines professions qui provoquent l'immigration.

Ces deux premiers facteurs déterminent, à leur tour, tout un mode de vie : attitudes à l'égard de la famille, de la femme, de l'avenir ; conditions de vie ; conditions de scolarisation etc ...

A la suite des deux premiers facteurs (catégorie socio-professionnelle du père et origine nationale) on introduira donc successivement des facteurs tels que le nombre d'enfants, le travail de la femme ou la situation de famille.

A ce stade, les hypothèses qui fondent l'ordre d'introduction des différents facteurs sont moins certaines. On a, par exemple, discuté dans la première partie, des rapports entre activité professionnelle de la mère et nombre d'enfants. Chacun de ces deux facteurs, pris séparément, est influencé très largement par le milieu social et l'offre locale en emplois féminins.

Mais, à l'intérieur d'un même milieu et d'un même contexte local un lien étroit subsiste entre taux d'activité et nombre d'enfants. Nous avons dit pourquoi il nous semblait qu'une certaine conception de la famille et de la place de la femme était déterminante, l'activité professionnelle de la mère résultant de cette conception. Cela suggère qu'il vaut mieux étudier l'influence de la taille de la famille avant celle de l'activité professionnelle de la mère. Un autre argument milite en faveur d'un tel ordre de prise en compte des facteurs : le nombre d'enfants dans la famille a un effet massif sur les résultats scolaires ; l'activité professionnelle de la mère s'avère avoir un effet moindre, toutes choses égales par ailleurs. Si l'on étudie l'effet du travail de la mère sans distinguer en fonction de la taille des familles, on risque de mettre en évidence un effet apparent : en moyenne, en effet, les familles où la mère travaille à l'extérieur sont de plus petite taille, de sorte qu'on attribuerait au travail de la mère, une influence qui est à attribuer en réalité à la taille de la famille.

Si certains facteurs doivent nécessairement être classés avant d'autres, il est possible que dans d'autres cas une certaine indifférence subsiste dans l'ordre de classement. Il pourra, dans ces conditions, être intéressant d'essayer plusieurs classements différents. Par exemple, il est difficile de classer l'un par rapport à l'autre des facteurs tels que "scolarisation en maternelle" et "intérêt des parents à l'égard de l'école". D'un côté, le fait de scolariser l'enfant en maternelle traduit, dans une certaine mesure, l'intérêt des parents pour l'école : nous avons, en effet, montré au chapitre IV que les parents des enfants non scolarisés en maternelle manifestaient pour les études de leurs enfants un intérêt nettement moins grand que les autres. Cette première constatation nous conduirait normalement à classer le facteur "intérêt des parents" avant le facteur "scolarisation en maternelle" puisque c'est le premier qui détermine en partie le second et pas l'inverse (on ne peut guère imaginer que ce soit la scolarisation en maternelle qui influence l'attitude des parents à l'égard de l'école).

Mais un autre argument nous retient de procéder ainsi : "l'intérêt des parents pour les études", tel qu'il est saisi par l'enquête, résulte d'une appréciation de l'instituteur (cf. chapitre III). Quoique cette appréciation nous paraisse fiable, le risque subsiste d'expliquer les retards scolaires par l'intérêt apporté par les parents aux études alors que cet intérêt aura été mesuré peu ou prou par les résultats scolaires. Devant un tel dilemme, nous avons été conduits à mener plusieurs analyses avec des classements différents.

Une fois fixé un ordre de classement des facteurs, il s'agit d'étudier l'influence de chacun d'eux. Pour cela, nous avons raisonné de manière systématique comme dans le cas cité plus haut de l'influence du milieu social et de l'origine nationale.

On commence par introduire le milieu social et à mesurer les différences de taux de retard d'un milieu à l'autre. Puis, pour chaque milieu social pris séparément, on regarde si l'origine nationale des élèves les différencie du point de vue des résultats scolaires. Puis, pour chaque groupe d'élèves défini par la profession du père et l'origine nationale, on regarde si les résultats scolaires des enfants se distinguent en fonction de la taille de la famille à laquelle ils appartiennent. Et ainsi de suite.

Avec cette démarche, pour chaque nouveau facteur introduit on ne risque pas de mélanger l'influence du facteur avec l'influence de ceux qui précèdent. On mesure bien, en quelque sorte, l'influence "autonome" du nouveau facteur.

Cette méthode a l'avantage de la rigueur. Mais elle risquerait aussi, si on n'y prenait garde, d'éparpiller à l'extrême les résultats. Lorsqu'on a introduit 7 facteurs, on arrive à constituer plus de 8.000 groupes distincts caractérisés chacun par un certain pourcentage d'élèves en retard. Mais il est doublement impossible de comparer entre eux ces 8.000 groupes. D'abord pour des raisons purement matérielles (il faudrait faire au moins 100.000 opérations de comparaison !), ensuite, pour des raisons statistiques : 40.000 élèves répartis en 8.000 groupes, cela signifie qu'à côté de quelques groupes de taille importante on trouvera une pléiade de groupes d'effectifs très faibles et les comparaisons de pourcentages d'enfants en retard d'un groupe à l'autre deviennent dénuées de sens.

Pour pallier ces inconvénients tout en gardant les avantages considérables de la démarche, nous avons mis au point toute une série d'indices synthétiques, définis en détail dans l'annexe technique, qui permettent de dire si globalement un facteur a peu ou beaucoup d'influence, s'il agit toujours dans le même sens, de combien en moyenne cela augmente ou diminue le retard scolaire, etc ...

Dans la suite du chapitre, nous nous sommes efforcés de présenter les résultats de l'analyse en nous dégageant de la technicité nécessaire pour les produire, de manière à ne pas trop pénaliser le lecteur qui n'aura pas eu le loisir ou le désir d'entrer dans la technique même d'analyse. Pour cela, nous avons essayé de présenter les résultats de la manière suivante : en haut de page, les résultats sont donnés dans le vocabulaire de tous les jours mais les justifications techniques ne sont pas détaillées ; en bas de page, sont présentées les données techniques étayant les résultats avancés.

II - LES DIFFÉRENTES ANALYSES ENTREPRISES (I)

Dans toute la suite, nous appellerons "analyses en arbre" les analyses entreprises selon la méthode évoquée au paragraphe précédent.

Une analyse en arbre est caractérisée par cinq éléments :

1.) LES "FACTEURS" INTRODUIITS

Nous n'avons jamais voulu introduire plus de 7 facteurs simultanément car, malgré tout, au fur et à mesure que le nombre de facteurs augmente on constitue des groupes de taille de plus en plus petite et les variations aléatoires de pourcentage d'enfants en retard d'un groupe à l'autre se font de plus en plus nombreuses.

L'influence attribuée aux derniers facteurs introduits risque alors d'être artificiellement gonflée car on a attribué à cette influence des variations qu'il vaudrait mieux attribuer au hasard.

Heureusement on dispose dans l'analyse de moyens de contrôle pour savoir, en gros, la part à attribuer au facteur et la part à attribuer au hasard. En effet, le propre des variations aléatoires, c'est de se produire dans tous les sens. Quand on observe des variations de pourcentage d'un groupe à l'autre en fonction de la valeur prise par le dernier facteur introduit mais que ces variations se font tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, on est en droit de penser que ces variations ne traduisent pas le fait que l'influence du facteur sur la réussite scolaire est très complexe et se manifeste différemment d'un groupe à l'autre mais plutôt le fait qu'on observe des groupes d'effectifs trop petits. Si, par contre, les variations sont systematiquement dans le même sens, on est en droit de conclure, malgré la petite taille de chaque groupe pris en particulier, à l'influence du facteur introduit.

Malgré ces moyens de contrôle et compte tenu des effectifs de l'enquête, nous n'avons pas voulu introduire plus de 7 facteurs.

Pour chacune des analyses, ces 7 facteurs ont été choisis parmi les 10 suivants :

- . catégorie socio-professionnelle du père
- . pays de naissance du père
- . nombre d'enfants dans la famille
- . activité professionnelle de la mère. Ce facteur en combine 2 : la mère travaille-t-elle ou ne travaille-t-elle pas : au cas où elle travaille, quelle est sa profession
- . situation de famille. L'enfant appartient-il à une famille où le père et la mère sont à la maison, à une famille où la mère est seule ...
- . fréquentation de l'école maternelle
- . intérêt manifesté par les parents à l'égard des études de l'enfant

(1) Dans ce paragraphe, on décrit en détail et on justifie les analyses qui ont été effectuées. Le lecteur pressé pourra le sauter, quitte à s'y référer ensuite s'il éprouve quelques difficultés de compréhension au chapitre suivant.

- . fréquence des contacts avec l'enseignant de l'enfant
- . type de maternelle fréquentée (le type étant défini, au chapitre V, par la composition sociale de l'école)
- . catégorie de maternelle fréquentée : était-ce une école maternelle, une classe enfantine ou une section enfantine dans une classe primaire.

2.) L'ORDRE DE CLASSEMENT DES FACTEURS

Nous avons encore appelé cet ordre l'ordre d'introduction des facteurs dans l'analyse puisque le classement vise à introduire les différents facteurs l'un après l'autre.

Il nous a paru nécessaire, quelle que soit la combinaison des facteurs retenue, de garder toujours en tête de classement et toujours dans le même ordre les 4 mêmes facteurs (1) :

- . catégorie socio-professionnelle du père (en abrégé C.S.P.)
- . pays de naissance du père (en abrégé NAT.PERE)
- . nombre d'enfants dans la famille (en abrégé NBRE ENF)
- . activité de la mère (en abrégé ACT. MERE)

En effet, ces différents facteurs, même s'ils ne sont pas forcément les quatre plus importants du point de vue de la réussite sociale, sont tellement déterminants pour l'ensemble des conditions de vie et des attitudes, en particulier pour les 6 autres facteurs, qu'il est impossible de parler de manière pertinente de l'influence autonome de ces 6 autres facteurs si on n'a pas auparavant "épuisé" l'influence des quatre premiers.

Les différences d'une analyse à l'autre résultent donc seulement des trois derniers facteurs introduits, pris parmi les 6 restants.

Nous avons adopté les combinaisons suivantes :

| Niveau 5 | Niveau 6 | Niveau 7 | ordre de l'arbre |
|---|--|------------------------------------|------------------|
| Fréquentation de la maternelle (FREQ MAT) | Suivi de l'enfant à la maison (MAISON) | Contacts avec enseignant (CONTACT) | 1, 2, 3, 6 |
| Situation de famille (SIT FAM) | MAISON | FREQ MAT | 2, 3, 6 |

(1) A deux exceptions près où nous avons fait sauter NAT PERE et ACT MERE car les effectifs étudiés n'étaient pas suffisants et qu'il fallait réduire le nombre de niveaux.

Pour l'arbre 5, permettant d'étudier l'influence du type de maternelle fréquenté nous avons adopté le classement suivant :

C.S.P. (Catégorie socio-professionnelle du père)
 NBRE ENF (Nombre d'enfants)
 MAISON (Suivi de l'enfant à la maison)
 FREQ MAT (Fréquentation de la maternelle)
 TYPE MAT (Type de maternelle fréquenté)
 CAT MAT (Maternelle ou classe enfantine)

3.) LES DIFFERENTES "MODALITES" RETENUES POUR CHAQUE FACTEUR

A priori, on pourrait distinguer un grand nombre de catégories socio-professionnelles du père, un grand nombre de tailles de famille, un grand nombre d'origines nationales, un grand nombre de professions de la mère, etc...

Cela s'avère souvent justifié. Ainsi, nous avons vu dans la première partie que les enfants d'instituteurs obtiennent des résultats scolaires nettement meilleurs que ceux des autres cadres moyens avec lesquels ils sont souvent classés. Mêmes différences importantes entre enfants d'ouvriers spécialisés et enfants de manoeuvres. C'est même la précision des différenciations sociales face à l'école qui constitue le résultat le plus remarquable de ce chapitre I.

On trouverait de même que les enfants d'Espagnols ne réussissent pas de la même manière que les Italiens ou que les enfants de familles de 4 enfants, réussissent, toutes choses égales par ailleurs, mieux que les enfants de famille de 5 enfants? Mais, à garder trop de distinctions fines, on morcellerait trop les effectifs, ce qui ôterait beaucoup de pertinence à l'analyse de l'influence des facteurs suivants.

Nous nous sommes donc imposé systématiquement de ne distinguer que 11 C.S.P. pour le père et de ne garder que 3 modalités pour chacun des facteurs suivants. Ce qui impose d'effectuer des regroupements : de placer les 10 nationalités en trois groupes, de ne distinguer que trois tailles de familles, etc...

Les regroupements ne doivent pas se faire n'importe comment. Pour cela, nous avons mis au point une technique (1) pour mettre dans un même groupe les nationalités, les tailles de famille, les professions de la mère, les situations de famille, etc... les plus voisines possibles du point de vue des résultats scolaires des enfants. Les regroupements effectués, qui sont commentés par la suite, sont eux-mêmes significatifs de l'influence d'un facteur donné sur les résultats scolaires.

Ces regroupements sont les suivants :

(1) Cf. Annexe technique : "Principes et mode d'emploi de la technique d'exploitation en arbre".

| Facteur introduit | Modalités du facteur | | |
|--------------------------------|---|--|---|
| | 1 | 2 | 3 |
| PAYS DE NAISSANCE DU PERE | Français | Belge, Italien, Polonais, Espagnols, Autres (Allemands) | Algériens, Marocains, Portugais |
| NOMBRE D'ENFANTS | 1, 2 ou 3 enfants | 4, 5 ou 6 enfants | Plus de 6 enfants |
| ACTIVITE DE LA MERE | Ne travaille pas | Travaille. Activité non manuelle (de cadre supérieur à employée) | Travaille. Activité manuelle (ouvrière, employée de maison) |
| SITUATION DE FAMILLE | - Famille "normale" - Différents cas de mère seule à la maison | Concubinage | - Père ou mère remarié - Différents cas de père seul à la maison - Placement par Assistance |
| FREQUENTATION DE LA MATERNELLE | 1 ou 2 ans | 3 ou 4 ans | Non fréquenté ou fréquenté moins d'un an |
| TYPE DE MATERNELLE FREQUENTE | | | |

4.) LA DEFINITION ADOPTEE POUR MESURER LE "REIARD SCOLAIRE"

Nous disposons dans l'enquête de deux données susceptibles de caractériser les résultats scolaires d'un enfant :

- le fait qu'il ait ou non redoublé au cours préparatoire
- le fait qu'il soit ou non en retard au moment de l'enquête.

En général, nous avons étudié de manière systématique le retard à l'issue du cours préparatoire. C'est, en effet, la seule donnée absolument claire que nous ayons pour tous les élèves.

Nous avons vu au chapitre I combien la structure par âge dans une classe est une donnée délicate à interpréter car s'y mêlent :

- les redoublants
- les élèves qui ne passent qu'une année dans la classe
- les élèves qui vont redoubler l'année d'après.

On n'a donc jamais exactement le pourcentage d'enfants en retard au terme de l'année en cours.

Cependant, il était intéressant de voir comment les retards évoluent entre le début et la fin de la scolarité. Le chapitre I en donne une première idée. Pour aller un peu plus loin, nous avons également étudié dans deux analyses en arbre (arbres 3 et 4) le retard au Cours Moyen 2ème année (CM.2).

5.) LA "POPULATION" CONCERNÉE PAR L'ANALYSE

Les analyses ne portent pas sur les 40.212 élèves par l'enquête et ce pour deux raisons de nature toute différente.

- a) L'analyse ne peut porter que sur les élèves pour lesquels nous disposons de tous les renseignements nécessaires

Malgré la qualité des réponses faites par les enseignants, cela élimine au moins 5.000 enfants. Les causes majeures d'élimination sont les suivantes :

- pour 1.240 élèves, on ne connaît pas l'âge d'entrée au CE.1 (soit 3 % de l'effectif)
- pour 2.519 élèves, on ne connaît pas la catégorie socio-professionnelle du père. Cette lacune est rare lorsque le père est à la maison (315 élèves seulement) mais naturellement très fréquente lorsque la mère est seule à la maison.
- pour 1.000 élèves, on ne sait pas si la mère travaille ou non (mais la moitié de ces élèves est déjà comptée dans la rubrique : "absence de données sur la C.S.P. du père").
- pour 1.360 élèves, on ne connaît pas la taille de la famille (cela est notamment lié en partie aux enfants placés par l'assistance publique).

Il est aussi des cas où l'enseignant ne pouvait pas répondre. Ainsi, on ne peut pas connaître le type ou la catégorie de maternelle fréquenté lorsque l'enfant n'a pas fréquenté la maternelle, lorsqu'on ne sait pas s'il l'a fréquenté ou non et lorsqu'on n'a pas répertorié l'école fréquentée (au total 5.600 élèves supplémentaires à déduire de l'effectif lorsqu'on étudie l'influence du type de maternelle).

b) on peut être amené à n'étudier qu'une partie de la population

C'est ce qui s'est passé dans deux cas très distincts :

- lorsqu'on a étudié le pourcentage d'élèves en retard en CM.2 : seuls les élèves de CM.2 étaient concernés. De plus, on a choisi de n'étudier que les élèves de cette classe qui n'avaient pas pris de retard dès le cours préparatoire de manière à n'étudier que ce qui était retard ultérieur.
- lorsqu'on a voulu avoir une population rigoureusement homogène. Cette nécessité, qui est capitale, ne nous est à vrai dire apparue que progressivement.

Lorsqu'on étudie pour la totalité de la population le retard au cours préparatoire on mélange plusieurs phénomènes. Tout d'abord, il y a dans cette population des élèves de 11 ans et plus (6.265 au total) qui sont assurément en retard et ont donc une probabilité plus forte que la moyenne d'avoir été en retard dès le cours préparatoire. Ensuite, parmi les élèves en retard, ceux qui étaient le plus en retard (1.000 environ) ont été, on l'a vu, évacués vers le cycle secondaire avant même de terminer leur cycle primaire. Ces enfants avaient plus de 10 ans. En d'autres termes, dès l'instant où l'on prend en compte les enfants de plus de 10 ans, on ne sait avec précision ce qu'on étudie.

D'où la nécessité de faire porter l'analyse sur les seules tranches d'âge pour lesquelles la totalité de la tranche d'âge se trouve à l'école primaire.

En principe, il s'agit des élèves de 6 à 10 ans. En raison du phénomène de "l'avance", une petite partie des élèves de 10 ans se trouve déjà en C.E.S.. Pour compenser partiellement cette "fuite", nous avons ajouté les élèves de 5 ans qui se trouvaient donc en avance dès le début de leur scolarité.

En résumé, nous avons réalisé à l'heure actuelle 6 analyses en arbre qui présentent les caractéristiques suivantes :

| N° de l'arbre | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|-----------------------|---------------------|---------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------|-----------------|
| Retard pris en compte | A l'issue du CP | A l'issue du CP | Au CM.2 | Au CM.2 | A l'issue du CP | A l'issue du CP |
| Population concernée | Population complète | Population complète | CM.2 n'ayant pas redoublé CP | CM.2 n'ayant pas redoublé CP | Population complète | 5 à 10 ans |
| 1 | CSP | CSP | CSP | CSP | CSP | CSP |
| 2 | NAT PERE | NAT PERE | NAT PERE | NAT PERE | NBRE ENF | NBRE PERE |
| 3 | NBRE ENF | NBRE ENF | NBRE ENF | NBRE ENF | MAISON | NBRE ENF |
| 4 | ACT MERE | ACT MERE | ACT MERE | FREQ MAT | FREQ MAT | ACT MERE |
| 5 | FREQ MAT | SIT FAM | SIT FAM | SIT FAM | TYPE MAT | SIT FAM |
| 6 | MAISON | MAISON | MAISON | MAISON | CAT MAT | FREQ MAT |
| 7 | CONTACT | FREQ MAT | FREQ MAT | ACT MERE | -- | MAISON |

Dans toute la suite, nous appellerons "analyse de base" l'arbre n° 6 réalisé en dernier. C'est celui qui :

- porte sur la population la plus homogène (enfants de 5 à 10 ans)
- concerne le retard à l'issue du CP qui constituait l'objet essentiel de notre analyse.

C'est cette analyse de base qui sera commentée en détail, les autres analyses n'étant utilisées que pour les enseignements supplémentaires qu'elles apportent.

| |
|--|
| LES DÉTERMINANTS DU RETARD A L'ISSUE DU COURS PRÉPARATOIRE |
|--|

Nous allons décrire l'influence des 7 facteurs introduits, en le prenant dans l'ordre de leur introduction : C.S.P., pays de naissance du père, nombre d'enfants, travail de la mère, situation de famille, fréquentation de la maternelle, suivi à la maison.

1 - MILIEU SOCIAL ET RÉSULTATS SCOLAIRES

Plus de 42 % des enfants de mineurs en retard à l'issue de la première année de scolarité primaire, tel est le résultat le plus impressionnant de l'influence du milieu social. (les résultats présentés ici sont légèrement différents du chapitre I puisqu'on s'est limité à la population de 5 à 10 ans).

Dans le tableau ci-après, la première colonne donne la répartition des enfants en fonction de la catégorie socio-professionnelle de leur père, la colonne du milieu donne le pourcentage d'enfants en retard à l'issue du CP, la colonne de droite les effectifs d'enfants de chaque C.S.P.

Commentaire technique (milieu social)

Le pouvoir explicatif de la C.S.P. est de 34 sur un total de 143 pour les 7 niveaux. Les pouvoirs explicatifs des derniers niveaux se trouvant "gonflés" par les variations aléatoires, il n'en reste pas moins que dans notre analyse le milieu social, tel qu'il est défini par la C.S.P. en 11 postes, ne constitue guère que le quart de l'explication des retards - même s'il s'agit du facteur, pris isolément, qui donne les différences de pourcentage les plus fortes d'une modalité à l'autre : de 4,7 % pour les cadres supérieurs à 48,2 % chez les mineurs.

| Catégorie socio-professionnelle | Répartition des élèves entre les différentes C.S.P. | Pourcentage d'enfants en retard dans chaque C.S.P. | Effectifs saisis dans l'analyse |
|-----------------------------------|---|--|---------------------------------|
| Agriculteurs | 1,5 | 11,4 | 438 |
| Cadres Supérieurs | 4,7) | 4,7 | 1.406 |
| Cadres Moyens | 10,0) | 8,8 | 3.006 |
| Commerçants - Artisans | 4,4) | 16,8 | 1.306 |
| Employés | 6,7).. | 16,3 | 2.001 |
| Personnel de service | 3,3) | 18,1 | 991 |
| Ouvriers qualifiés - Maîtrise | 31,3) | 24,4 | 9.379 |
| Ouvriers spécialisés - Manoeuvres | 25,2) | 36,8 | 7.563 |
| Mineurs | 9,4) | 42,2 | 2.821 |
| Retraités | 3,4) | 42,0 | 1.021 |
| Décédés | 0,1) | 53,5 | 43 |
| TOTAL | 100 % 100 % | | 29.974 |

Près de 70 % des enfants sont issus de milieu ouvrier ou mineur. Dès la première année de scolarité primaire, les différences entre milieux sont considérables puisqu'elles vont de 4,7 % d'enfants en retard chez les cadres supérieurs à plus de 42 % chez les mineurs et les retraités. Les chiffres avancés sont incontestables en raison (i) de la définition prise pour le retard (retard à l'issue du C.P.), (ii) de la population étudiée (tous les enfants de l'arrondissement de 5 à 10 ans) et (iii) des effectifs de chaque groupe. A l'exception des enfants de père décédé relevés comme tels dans notre code (43) et des enfants d'agriculteurs (438), les effectifs des groupes concernés sont pratiquement tous supérieurs à 1 000 enfants.

La régularité de la croissance des retards au fur et à mesure qu'on "descend" l'échelle sociale est remarquable. On notera en particulier que les enfants d'ouvriers qualifiés sont, du point de vue des retards, plus proches des enfants d'employés (8 points d'écart) que des enfants d'ouvriers spécialisés et manoeuvres (12 points d'écart) et des enfants de mineurs (18 points d'écart). Les employés et commerçants sont exactement à mi-chemin entre les cadres et les ouvriers.

Le caractère spécifique du milieu "mineurs" est attesté à la fois par la manière dont il se situe largement en queue de peloton et par l'identité des résultats chez les enfants de mineurs et les enfants de retraités et pensionnés (qui sont tous d'anciens mineurs) (1).

2 - ORIGINE NATIONALE ET RÉSULTATS SCOLAIRES

Le premier résultat remarquable concerne la manière dont on a été conduit à regrouper les différentes nationalités entre elles. Si on avait pu regrouper en plus de 3 modalités, on aurait été conduit à distinguer 6 groupes définis de la manière suivante :

- . Polonais
- . Italiens - Espagnols
- . Belges - Autres (essentiellement Allemands)
- . Français
- . Portugais
- . Algériens - Marocains

Ces 6 groupes, lorsqu'on les fonde en 3 groupes seulement, se regroupent de la manière suivante :

- . Français (groupe 1)
- . Polonais - Italiens - Espagnols - Belges - Autres (groupe 2)
- . Algériens - Marocains - Portugais (groupe 3)

Ce regroupement est remarquable parce qu'il montre que les résultats scolaires amènent à distinguer les nationalités entre elles à partir de la proximité culturelle avec la France (tous les pays de groupe 2 sont de civilisation occidentale et tous à l'exception de la Pologne ont une frontière commune avec la France) et à partir de l'ancienneté du courant migratoire (2).

(1) Il est intéressant de voir quelle était la distorsion introduite dans les chiffres lorsqu'on prenait la totalité des élèves et non les seuls élèves de 5 à 10 ans (arbre 1). L'analyse portait alors sur 35.000 élèves au lieu de 30.000 et les ouvriers et mineurs se trouvaient sur-représentés (71,2% au lieu de 69,4 %) et les taux de retard étaient légèrement sur-évalués : 5,9 % au lieu de 4,7 % pour les enfants de cadres supérieurs ; 46,1 % au lieu de 42,7 % pour les enfants de mineurs. L'élimination, -avant scolarité complète, des enfants les plus en retard explique que l'écart ne soit pas plus grand.

(2) On notera, à ce propos, que les migrations les plus anciennes nous ont échappé. Ainsi, le pourcentage d'enfants d'origine belge ou polonaise est singulièrement faible : respectivement 0,5 et 1,1 % du total. Cela est dû au fait que ce sont les grands parents et non les parents des enfants qui ont immigré en France (la grande période d'immigration polonaise se situe avant 1930).

Il est intéressant, à ce propos, de confronter les résultats du regroupement effectué avec un indice du degré d'assimilation et de l'ancienneté de l'immigration : le rapport entre nombre d'enfants de père né à l'étranger et nombre d'enfants de nationalité étrangère. Nous l'appellerons α . Plus cet indice α est élevé, plus l'immigration est ancienne et l'assimilation complète.

| Regroupements effectués dans notre enquête | Pays de naissance du père | Indice d'assimilation | Ancienneté de l'immigration |
|--|---------------------------|-----------------------|---|
| <u>GROUPE 2</u> | Polonais | 5,5 | migration antérieure à 1945 |
| | Belges | 5 | |
| | Autres (Allemands) | 4,5 | |
| | Italiens | 2,2 | migration en général postérieure à 1945 |
| | Espagnols | 1,6 | |
| <u>GROUPE 3</u> | Algériens | 1,6 | migration postérieure à 1960 |
| | Marocains | 1,4 | |
| | Portugais | 1,2 | |

Les pays du groupe 2 sont toujours caractérisés par un indice d'assimilation plus élevé que les pays du groupe 3. Il est cependant remarquable que les Italiens et les Espagnols, plus proches du groupe 3 en ce qui concerne l'ancienneté de la migration, se trouvent malgré tout dans le groupe 2. Espagnols et Algériens, par exemple, ont le même indice d'assimilation : 1,6 mais se trouvent dans des groupes différents.

Le groupe 3 en définitive, recouvre une double opposition : les Maghrébins pour lesquels les différences culturelles sont particulièrement marquées et à l'encontre desquels le racisme est le plus fort ; les Portugais qui ont immigré de manière très récente (bien souvent, après 1965).

Voyons maintenant comment ces groupes se comportent, du point de vue de la réussite scolaire des enfants. Il s'agit de voir si à milieu social donné les enfants d'origine étrangère réussissent mieux ou moins bien que leurs homologues français.

Les résultats sont extrêmement nets. De manière systématique, les enfants d'origine Belge, Polonoise, Italienne, Espagnole et Allemande réussissent mieux que les enfants d'origine française. L'écart n'est pas considérable, 4,3 points en moyenne, mais il existe presque toujours. 4,3 points en moyenne, cela signifie que dans un milieu social où le pourcentage de retards à l'issue de la première année de scolarité primaire est de 30 %, le même pourcentage pour les enfants de ce milieu appartenant au groupe 2 sera de 25,8 % seulement.

Inversement, les enfants d'origine Algérienne, Marocaine ou Portugaise réussissent nettement moins bien que leurs homologues français. L'écart est, là, beaucoup plus important : 12,1 point en moyenne. Reprenons l'exemple précédent : si dans un milieu social le pourcentage de retards est de 30 %, il sera en moyenne de 42,1 % pour les enfants algériens, marocains, ou portugais de ce milieu.

Il faut donc admettre que le fait d'être d'origine étrangère agit de deux manières à la fois puisqu'il semble constituer un avantage pour certaines nationalités et un sérieux handicap pour d'autres

Commentaire technique (origine nationale) :

Le pouvoir explicatif associé à la nationalité est faible : 03. Cette faiblesse résulte du fait que les écarts d'une modalité à l'autre sont assez faibles (notamment entre groupe 1 et 2) et que le pourcentage d'enfants étrangers reste relativement faible (18 %).

La valeur des rangs pondérés : $K3 = 1,095$; $K1 = 2,174$; $K2 = 2,848$ contraste avec ce faible pouvoir explicatif. Les rangs sont très voisins de 1, 2 et 3 ce qui montre que de manière systématique les enfants du groupe 2 réussissent mieux que les enfants français qui réussissent eux-mêmes nettement mieux que les enfants du groupe 3.

Les indices R^+ et R^- confirment le phénomène : dans 94 % des cas, les enfants du groupe 2 ont des résultats scolaires supérieurs à la moyenne de leur milieu social ; dans 94 % des cas les enfants du groupe 3 réussissent moins bien que la moyenne. La dispersion des résultats pour chaque modalité reste donc faible (toujours inférieure à 0,020). L'écart D de chaque groupe à la moyenne est donc très représentatif. Il prend les valeurs suivantes :

| | Groupe 1 | Groupe 2 | Groupe 3 |
|-----|----------|----------|----------|
| D | - 0,6 % | - 4,3 % | + 12,1 % |

Il constitue un handicap culturel d'autant plus fort que la migration est récente, que la distance culturelle avec le pays d'origine est grande, que le milieu étranger se trouve rejeté par la société française et refermé sur lui-même.

Inversement, il constitue un avantage dans la mesure où en règle générale les immigrants manifestent, par leur migration même, une volonté de promotion et une capacité à prendre en main leur avenir plus forte que la moyenne. Historiquement, l'immigration polonaise semble de ce point de vue constituer un cas exemplaire d'ascension sociale collective. Dans ce cas, la fermeture du milieu sur lui-même, dommageable sur le plan de l'apprentissage de la langue française, peut jouer un rôle positif sur un autre plan.

Il est incontestable que l'avantage l'emporte sur l'inconvénient dans le cas du groupe 2 (migration plus ancienne, distance culturelle moins grande, moindre rejet) et que c'est l'inverse qui se produit dans le groupe 3.

Les différences sont-elles aussi importantes dans chacun des milieux sociaux ? Nous nous sommes bornés à commenter les résultats pour les milieux où le pourcentage d'enfants d'origine étrangère est voisin ou supérieur à 10 %.

| C. S. P. | Pourcentage d'enfants d'origine étrangère | Pourcentage d'enfants en retard | | | Différence Groupe 2 - Groupe 3 |
|----------------------|---|---------------------------------|----------|----------|--------------------------------|
| | | Groupe 1 (français) | Groupe 2 | Groupe 3 | |
| Commerçants-Artisans | 9 % | 15,7 | 16,7 | 42,3 | 25,6 |
| Maîtrise - O.P. | 11,1 % | 23,7 | 23,1 | 45,9 | 22,8 |
| OS - Manœuvres | 22,3 % | 35,4 | 30,2 | 49,6 | 19,4 |
| Retraités | 27,1 % | 45,4 | 27,1 | 40,2 | 18,3 |
| Mineurs | 39,3 % | 42,4 | 36,0 | 48,5 | 12,5 |

Ce tableau suggère deux remarques :

1°) les variations de taux de retard sont faibles (9,4 % au total) et désordonnées au sein du groupe 3, ce qui contraste avec la régularité de la croissance des taux de retard au sein du groupe 1. Entre les différents milieux sociaux du groupe 2, de même, l'écart maximum est de 19,3 points (entre mineurs et commerçants-artisans). L'écart maximum est de 29,7 points dans le cas des Français (entre retraités et commerçants-artisans).

2) Autre manière de considérer la première remarque, la différence entre nationalités au sein d'un même milieu social est d'autant plus faible qu'il s'agit d'un milieu globalement plus handicapé sur le plan scolaire.

On peut donc dire que pour les étrangers, le fait d'être étranger s'avère plus important que le fait d'appartenir à tel ou tel milieu social. Cela n'a rien d'étonnant car ces différences de milieu ne renvoient pas aussi fortement que chez les français à des différences au sein du milieu d'origine.

3 - NOMBRE D'ENFANTS ET RÉSULTATS SCOLAIRES

Le regroupement qui s'impose très nettement est le suivant :

- modalité 1 : familles de 1 à 3 enfants
- modalité 2 : familles de 4 à 6 enfants
- modalité 3 : familles de 7 enfants et plus

La forme du regroupement manifeste à elle seule la régularité de l'effet du nombre d'enfants sur les résultats scolaires (à milieu social et origine nationale donnés).

Cette régularité est confirmée par les résultats de l'analyse. Quel que soit le milieu social auquel un enfant appartient et quelle que soit son origine nationale, plus il y a d'enfants dans sa famille et plus il risque d'être en retard à l'issue du cours préparatoire.

L'ampleur de l'effet peut varier mais son sens, lui, ne varie pas.

Commentaire technique (nombre d'enfants) :

Le pouvoir explicatif du nombre d'enfants est presque aussi élevé que celui de la catégorie socio-professionnelle du père : 28 contre 34.

Le caractère très systématique de l'effet - quelque soit le milieu social - est attesté par les rangs pondérés : $K1 = 2,989$; $K2 = 1,968$; $K3 = 1,136$. $K1$ et $K2$ sont extrêmement près respectivement de 3 et 2. $K3$ est un peu plus distant de 1 car les effectifs sont déjà plus faibles (un quart au maximum des enfants appartiennent à des familles de 7 enfants et plus).

C'est aussi pour le nombre d'enfants que les valeurs de R^- et R^+ sont les plus voisines de 0 et 1 pour les 2 modalités extrêmes :

| | ! 1 à 3 enfants! | ! plus de 6 enfants! |
|-------|------------------|----------------------|
| R^- | 0,995 | 0,007 |
| R^+ | 0,005 | 0,993 |

Dans 5 cas sur 1000 seulement un enfant de famille peu nombreuse a, toutes choses égales par ailleurs un retard supérieur à la moyenne. Dans 7 cas sur 1000 seulement, un enfant de famille nombreuse a un retard inférieur à la moyenne.

Les différences constatées sont non seulement régulières mais importantes.

Prenons un groupe d'enfants de même milieu social et de même origine nationale. Supposons que le pourcentage d'enfants en retard dans ce groupe est de 30 %. En moyenne, 22,1 % seulement des enfants de ce groupe qui appartiennent à des petites familles (1 à 3 enfants) seront en retard ; ce pourcentage s'élèvera à 33,5 % pour les enfants des familles moyennes et à 46,2 % pour les enfants des familles nombreuses.

En moyenne, si on prend deux enfants de même milieu et de même origine nationale mais l'un appartenant à une petite famille et l'autre à une grande, la probabilité pour que le second soit en retard est plus élevée de 24,1 points que la probabilité pour que le premier le soit.

L'ampleur du phénomène varie-t-elle en fonction du milieu social ?

Dans le tableau ci-après, nous avons relevé pour les enfants français de différents milieux le pourcentage d'enfants en retard dans les petites et les grandes familles, ainsi que l'écart (E) entre ces deux pourcentages et le rapport entre pourcentage dans les grandes familles et pourcentage dans les petites familles (r).

On notera tout d'abord que le pourcentage d'enfants de grandes familles augmente au fur et à mesure que l'on descend l'échelle sociale. Il est très faible dans le cas des cadres moyens et supérieurs (moins de 4 %), très important chez les retraités des mines (plus du tiers). Il s'agit donc de rapports à la fécondité très contrastés. On ne peut manquer d'être frappé par le parallélisme entre importance accordée à l'école, activité professionnelle de la mère et taille des familles.

Les enfants de petites familles, quel que soit leur milieu social, sont relativement peu en retard. Le pourcentage d'enfants en retard, même chez les retraités, est inférieur à la moyenne de la population. De même, il y a beaucoup moins de différences entre un enfant de cadre supérieur et un enfant d'ouvrier qualifié appartenant tous deux à des petites familles (11,1 points d'écart) qu'entre un enfant d'ouvrier qualifié de petite famille et un enfant d'ouvrier qualifié de grande famille (31,6 points d'écart). Et même, un enfant d'ouvrier qualifié de petite famille réussit mieux à l'école qu'un enfant de cadre supérieur de grande famille !

Le handicap que représente la grande famille est moins grand en valeur absolue dans les milieux cadres (les écarts E entre pourcentage dans les grandes et les petites familles sont respectivement de 12,9 et 9,7) que dans les milieux ouvriers (écarts E supérieurs à 30). Mais, en valeur relative, les écarts sont considérables également chez les cadres. C'est chez les cadres supérieurs que le rapport R entre pourcentage de retards dans les grandes familles et pourcentage de retard dans les petites familles est le plus élevé : 5,1. Les enfants de famille nombreuse y sont 5 fois plus en retard que les enfants des petites familles ! Au contraire, un enfant de retraité de famille nombreuse est "à peine" deux fois plus en retard qu'un enfant de petite famille. On peut donc dire que l'effet du nombre d'enfants est très important et se manifeste dans tous les milieux. Au point que la différence de fécondité d'un milieu à l'autre apparaît comme une des causes importantes de la différence de réussite scolaire d'un milieu à l'autre. Voilà qui va à l'encontre des

| Catégorie socio-professionnelle du père (enfants français) | Pourcentage d'enfants de grandes familles dans ce milieu | Pourcentage de retards. Enfants de petites familles | Pourcentage de retards. Enfants de grandes familles | E | R |
|--|--|---|---|------|-----|
| Cadres supérieurs | 3,7 % | 3,1 | 16,0 | 12,9 | 5,1 |
| Cadres moyens | 3,3 % | 6,2 | 15,9 | 9,7 | 2,6 |
| Artisans-Commerçants | 5,0 % | 11,6 | 49,2 | 37,6 | 4,2 |
| Employés | 7,8 % | 9,7 | 44,0 | 34,3 | 4,5 |
| Services | 9,1 % | 9,9 | 35,3 | 25,4 | 3,6 |
| OP - Maîtrise | 11,1 % | 14,2 | 45,8 | 31,6 | 3,2 |
| OS - Manoeuvres | 18,2 % | 22,6 | 57,6 | 35,0 | 2,6 |
| Mineurs | 24,3 % | 27,5 | 63,8 | 36,3 | 2,3 |
| Retraités | 34,7 % | 28,8 | 55,8 | 27,0 | 1,9 |

thèses trop simples donnant le niveau culturel des parents comme déterminant essentiel des résultats scolaires. Entendons nous bien. Cela ne signifie pas que le niveau social n'est pas le déterminant n° 1 des résultats scolaires mais plutôt qu'il agit notamment à travers la taille de la famille.

Reste maintenant à expliquer les raisons d'une influence aussi massive du nombre d'enfants. Ces raisons sont certainement multiples.

La première à laquelle on peut songer nous est suggérée par ce qui a été dit au chapitre III : au fur et à mesure que la taille de la famille s'accroît, les parents ont de moins en moins le temps et l'envie de suivre les études des enfants.

Il n'est pas question de voir dans tous les milieux si l'effet de l'intérêt des parents pour les études "épouse" l'effet du nombre d'enfants. En effet, cet intérêt dépend de tellement de choses qu'il ne faut comparer que des groupes rigoureusement comparables. On peut cependant extraire de l'arbre 2 (niveau 6) le tableau suivant. Il est relatif à des enfants d'ouvriers, d'origine française, dont la mère ne travaille pas et qui ont le père et la mère à la maison.

| | Ouvriers Qualifiés | | | Ouvriers Spécialisés | | |
|--------------------------------|--------------------|-------------------|---------------------|----------------------|-------------------|------------------|
| | Petites familles | Moyennes familles | Familles nombreuses | Petites familles | Moyennes familles | Grandes familles |
| Enfants suivis à la maison | 9,9 | 18,1 | 31,5 | 15,1 | 27,0 | 43,6 |
| Enfants non suivis à la maison | 37,6 | 53,3 | 61,3 | 53,4 | 58,5 | 69,7 |

Dans chaque case du tableau figure le pourcentage d'enfants en retard dans le groupe correspondant.

Il montre, anticipant sur la suite de la démonstration, que l'attitude des parents à l'égard des études des enfants joue un rôle très important dans la réussite scolaire, y compris dans des milieux comme ouvriers spécialisés et manoeuvres où l'influence ne se fait pas sentir avant tout par une aide matérielle à l'enfant dans son travail scolaire (écarts importants dans chaque colonne entre la première et la seconde ligne du tableau).

En particulier, l'appartenance à une petite famille ne suffit pas à garantir la réussite scolaire si elle ne se traduit pas aussi par une attention des parents apportée à l'enfant dans son effort scolaire : aussi bien pour les ouvriers qualifiés que pour les ouvriers spécialisés, les enfants de petite famille ont des résultats très différents selon

qu'ils sont suivis ou non à la maison : 9,9 % des enfants en retard chez les enfants d'O.P. suivis à la maison contre 37,6 en l'absence de suivi ; respectivement 15,1 et 53,4 % chez les enfants d'ouvriers spécialisés.

Il montre enfin que, malgré tout, l'effet de la taille de la famille ne se manifeste pas seulement à travers l'intérêt des parents à l'égard des études des enfants.

Si l'on considère les enfants suivis à la maison (première ligne du tableau), on s'aperçoit que les enfants de grande famille restent nettement plus handicapés face à l'école que les enfants de petite famille : on a des écarts de 21,6 points pour les ouvriers qualifiés et de 18,5 points pour les ouvriers spécialisés.

On peut donc dire que le handicap des familles nombreuses transite en partie par la plus grande difficulté à suivre ce que font les enfants à l'école, (70 % des enfants d'ouvriers qualifiés sont suivis à la maison dans les petites familles contre 46 % dans les familles moyennes et 25 % dans les familles nombreuses) mais qu'un handicap important subsiste même lorsque l'enfant est suivi à la maison.

On doit donc imaginer d'autres canaux par lesquels s'exerce l'influence du nombre d'enfants. On peut en imaginer plusieurs. Par exemple :

- la faible intensité des contacts parents-enfants dans les premières années, ce qui entraîne un développement plus lent, notamment sur le plan du langage ;

- le surpeuplement qui entraîne des conditions de vie moins régulières (puisqu'on étudie le retard au cours préparatoire, il ne peut être question de plus mauvaises conditions de travail scolaire à la maison) : périodes de sommeil plus courtes, énervement peu propice à la concentration et à l'immobilité nécessaire à l'école ;

- faibles contacts monde des enfants-monde des adultes alors que l'école primaire est avant tout l'adaptation de l'enfant à une norme imposée par des adultes ;

- plus faible scolarisation en maternelle (mais nous avons vu que les différences étaient faibles) ;

- moindres facultés d'initiative dans la mesure où chaque enfant se trouve pris en charge d'une certaine manière par ses frères et soeurs et où les parents attendent de lui une attitude passive (voir le rôle de la télévision comme moyen de faire tenir les enfants tranquilles dans les grandes familles) ;

- valeurs véhiculées par la famille contradictoires avec les valeurs proposées par l'école : une forte fécondité manifeste l'absence de préoccupations intenses à l'égard de l'éducation des enfants ou l'incapacité de mettre en oeuvre une conduite active de promotion sociale proposée par le milieu environnant, même si les parents s'intéressent aux résultats scolaires ;

- difficultés à apporter un soutien efficace à l'effort scolaire de l'enfant, même si cet effort est valorisé ;

- absence quasi totale d'utilisation du document écrit - compte tenu de la place occupée par les rapports interpersonnels internes à la famille et par la télévision ;

- repli de la famille sur elle-même - ne serait-ce que par l'impossibilité de se déplacer avec un grand nombre d'enfants, etc ...

L'analyse de l'influence du nombre d'enfants confirme ce que nous avons observé à propos de l'influence de l'origine nationale : pour les enfants du groupe 3 (Algériens, Marocains, Portugais), le handicap culturel "gomme" l'influence des autres variables. Nous avons, dans notre analyse, la ventilation des ouvriers spécialisés et des mineurs du groupe 3, en fonction du nombre d'enfants

Les résultats sont les suivants :

Pourcentage d'enfants en retard (enfants algériens, marocains, portugais)

| | Petites familles | familles moyennes | familles nombreuses | Ecart petites familles - familles nombreuses | Rappel : même écart chez les français |
|----------------------|------------------|-------------------|---------------------|--|---------------------------------------|
| Ouvriers spécialisés | 39,1 | 51,2 | 49,8 | 10,7 | 35,0 |
| Mineurs | 42,8 | x | 49,6 | 6,8 | 36,3 |

L'écart entre petites et grandes familles est quatre fois moins important chez les étrangers que chez les français. Au point que les enfants maghrébins et portugais appartenant à des familles nombreuses réussissent mieux que les enfants français de même milieu appartenant à des familles de même taille (écarts de 10 à 15 points !). Tout se passe comme si chez les étrangers, la taille de la famille reflétait le respect d'une norme traditionnelle alors qu'elle révélerait chez les français l'absence de respect des normes de notre propre culture, très imprégnée de malthusianisme.

Cette remarque laisse supposer que l'effet du nombre d'enfants transite bien en partie par les "valeurs" véhiculées au sein du milieu familial.

4 - TRAVAIL DE LA MÈRE ET RÉSULTATS SCOLAIRES

Dans notre première enquête sur les retards scolaires, nous avons mis en évidence que, contrairement à une opinion couramment admise, le fait que la mère travaille à l'extérieur avait, toutes choses égales par ailleurs, une influence plutôt positive sur les résultats scolaires des enfants. Nous ne savons rien, dans cette première enquête, sur la nature

du travail de la mère. Aussi était-il possible d'interpréter de différentes manières ce résultat : plus grande ouverture sur l'extérieur, revenus plus élevés, plus forte scolarisation en maternelle, niveau culturel de la mère plus élevé . . .

Cette fois-ci, nous avons donc cherché à étudier à la fois le fait que la mère travaille ou ne travaille pas et la nature du travail de la mère.

Pour cela, nous sommes partis d'une variable à 6 modalités, définie de la manière suivante :

| Travail de la mère | | Modalité de la variable |
|-----------------------|--------------------------------|-------------------------|
| Mère ne travaille pas | | 1 |
| Mère ne travaille pas | Cadre supérieur ou cadre moyen | 2 |
| | Commerçant-Artisan | 3 |
| | Employée | 4 |
| | Paysanne ou ouvrière | 5 |
| | Personnel de service | 6 |

Le regroupement s'est effectué de la manière suivante :

- les mères qui ne travaillent pas ont constitué la modalité 1. Elles se distinguent de tous les autres cas, ne serait-ce qu'en raison de leur nombre.

- mères cadres et mères employées vont nettement de pair (modalité 2 et 4). Les mères commerçantes vont rejoindre ce groupe.

- les mères paysannes et ouvrières d'une part, travaillant dans les services de l'autre constituent chacune des cas à part. Cela provient peut-être du fait qu'il s'agit dans les deux cas de groupes hétérogènes. Finalement, ces deux catégories se regroupent ensemble. Les 3 modalités qui en résultent opposent donc l'une à l'autre les mères qui ne travaillent pas (modalité 1), les mères qui n'ont pas un métier manuel (modalité 2), les mères qui ont un métier manuel (modalité 3).

Lorsqu'on introduit cette nouvelle variable dans l'analyse, on s'aperçoit qu'une catégorie émerge nettement : les enfants dont la mère exerce une profession non manuelle, qui réussissent, toutes choses égales par ailleurs, systématiquement mieux que les autres.

L'écart n'est pas de très grande ampleur : 5 points en moyenne. On est loin d'effets de l'ampleur des trois précédents qui produisaient des différences allant de 16 à 37 points.

Cependant, ce qui est important à retenir, c'est la netteté de cet effet. Dans près de 98 % des cas, il se vérifie.

Au contraire, les résultats sont nettement moins clairs lorsque la mère est paysanne, ouvrière ou personnel de service. Dans ce cas, tantôt l'enfant réussit mieux que quand la mère ne travaille pas, tantôt moins bien, sans qu'il y ait en général de différence très notable.

On est donc fondé à dire que ce n'est pas le travail de la mère en tant que tel qui est plutôt bénéfique pour la scolarité des enfants mais le niveau culturel de la mère, le rapport qu'elle entretient à travers son travail avec l'univers des chiffres, du document, de l'écrit, par opposition à l'univers des choses.

Or, c'est bien dans ce même univers que va se trouver placé l'enfant à l'école. On peut imaginer aussi que la mère qui exerce un métier non manuel a passé un diplôme qui la sensibilise plus à la rentabilité économique de l'école. D'autant plus que dans ces professions, les femmes enseignantes constituent une proportion non négligeable.

Commentaire technique (travail de la mère) :

Le pouvoir explicatif du travail de la mère est de 02 seulement. Cela tient à la fois au fait que le taux d'activité des femmes est faible (13 %) et au fait que l'effet du travail de la mère s'avère relativement faible (différences moyennes de l'ordre de 5 points). Une seule modalité émerge nettement : K2 = 2,898. Ce qui signifie que les enfants dont les mères exercent un métier non manuel ont, systématiquement, toutes choses égales par ailleurs, de meilleurs résultats scolaires. Les rangs pondérés des deux autres modalités sont très voisins l'un de l'autre : K1 = 1,556 et K2 = 1,516. La modalité 3 se trouve un tout petit peu plus souvent en tête, c'est-à-dire avec le pourcentage de retards le plus fort se trouve assez souvent chez les mères qui travaillent mais exercent un métier manuel. Cependant, les autres indices vont plutôt en sens contraire : en moyenne, les enfants dont la mère a un métier manuel ont 1,4 points de retard de moins que les enfants de même situation (même milieu, même origine nationale, même nombre d'enfants) dont la mère ne travaille pas. Ecart négligeable si l'on songe que les effectifs de femmes ouvrières ou personnel de service sont faibles. D'ailleurs, le coefficient de variation est bien plus élevé pour la modalité 3 : 0,050 alors que pour les autres modalités il n'est que de 0,002 et 0,003. Cela résulte ou de la faiblesse des effectifs ou encore, plus probablement, de l'hétérogénéité profonde de cette troisième modalité : paysannes, ouvrières, personnel de service (dans lequel on range des professions elles-mêmes très différentes).

Lorsqu'on trouve, par exemple, que le pourcentage de retards est de 7,3 % chez les enfants de cadres moyens dont la mère ne travaille pas et de 2,7 % seulement quand la mère travaille, il faut se souvenir que dans ce second cas il s'agit très souvent d'enfants d'instituteurs et d'institutrices :

Chez les commerçants, où la femme qui travaille est le plus souvent commerçante, la différence est minime : 12,3 % de retards si la mère ne travaille pas, 0,2 % si elle travaille.

Le résultat relatif aux ouvriers qualifiés est intéressant : 456 enfants appartiennent en effet à des familles de petites tailles, dont le père est contremaître ou ouvrier qualifié et dont la mère exerce une profession non manuelle (le plus souvent employée). Le pourcentage d'enfants en retard dans ce cas n'est que de 7,5 % - comparable aux taux de retard chez les enfants de cadres moyens de familles de même taille, dont la mère ne travaille pas.

On voit là une des manifestations du phénomène qui est perceptible depuis le début : au fur et à mesure qu'on avance dans l'analyse on voit se différencier très profondément le monde ouvrier face à l'école : pour s'en tenir aux groupes importants d'enfants, d'effectifs supérieurs à 400, on va dès ce quatrième niveau d'un pourcentage de retards très faible, 7,5 % à un pourcentage très fort, 63,5 %, qui concerne les enfants de mineurs français, de famille nombreuse et dont la mère ne travaille pas.

En tous cas, on peut dire que vis à vis du résultat scolaire (qui est, rappelons le, simplement un indicateur parmi d'autres du développement de l'enfant et surtout un indicateur très particulier) le travail de la mère est loin de constituer un handicap.

A priori, on pourrait penser que le travail de la mère constitue un avantage dans les petites familles car il élève les revenus et permet une ouverture sur l'extérieur tout en ne privant pas trop chaque enfant de sa mère mais, au contraire, un handicap dans les grandes familles. Or, il n'en est rien. Pour les deux groupes où les enfants de familles nombreuses ont des effectifs importants, ouvriers qualifiés et ouvriers spécialisés français, les enfants dont la mère ne travaille pas sont les plus en retard de tous. Il est vrai que dans ces familles le taux d'activité de la mère est excessivement faible : respectivement 3,1 % et 2,2 %. Le fait méritait cependant d'être noté.

Il confirme que dans les familles nombreuses, que la mère travaille ou ne travaille pas à l'extérieur, elle ne parvient à prendre en charge que les besoins matériels des enfants à l'exclusion des autres. On peut faire l'hypothèse que lorsqu'elle travaille, les contacts des enfants avec le monde des adultes sont plus intenses et que la mère - qui est dans pratiquement tous les cas le membre du couple responsable de l'éducation des enfants est moins repliée sur son rôle de ménagère.

5 - SITUATION DE FAMILLE ET RÉSULTATS SCOLAIRES

La situation de famille influence-t-elle toutes choses égales par ailleurs, les résultats scolaires ? Il est assez délicat de répondre en raison de la très grande diversité des situations et du faible nombre d'enfants appartenant à chaque situation "non normale". De toute manière, notre analyse a sur ce point une limite importante : la plupart du temps, quand

la mère est seule à la maison (veuve, divorcée, séparée ou célibataire), on n'a pas d'indication sur la catégorie socio-professionnelle du père de qui a obligé à sortir les enfants correspondants de l'analyse

Les regroupements qui nous ont été imposés sont à première vue surprenants et remarquables.

Dans un premier temps, les femmes seules se regroupent ensemble, les hommes seuls ensemble et les deux cas de concubinage ensemble. Lorsqu'on va plus loin dans le regroupement, on est conduit à mettre les mères seules à la maison avec les familles normales, s'opposant aux cas de concubinage, de remariage, d'hommes seuls et de placement par l'assistance publique. Le concubinage reste un cas à part. On est amené, en définitive, à regrouper de la manière suivante :

| Modalité de la variable | Situation de famille correspondantes |
|-------------------------|---|
| 1 | familles "normales" mères seules à la maison |
| 2 | concubinage |
| 3 | pères seuls à la maison remariage placement par l'assistance publique |

D'une manière générale, on peut dire que ce sont, toutes choses égales par ailleurs, dans les familles "normales" ou lorsque la mère est seule à la maison que les enfants réussissent le mieux. Dans les familles en concubinage où ils réussissent le moins bien.

Commentaire technique (situation de famille)

L'ordre de classement des modalités est très net : $K1 = 2,544$, $K3 = 2,020$, $K2 = 1,308$. Cependant, les rangs pondérés sont très éloignés de l'unité, ce qui montre que les inversions sont beaucoup plus fréquentes, en raison notamment des faibles effectifs.

Les coefficients de variation sont, en effet, très élevés pour les modalités 2 et 3 : respectivement 0,092 et 0,078. Malgré une tendance nette à l'augmentation des retards scolaires dans le cas des familles non normales, on a des cas "aberrants" par rapport à cette tendance.

Ces aberrations sont à notre sens à mettre sur le compte de variations aléatoires dues aux faibles effectifs : les M sont en effet très forts, respectivement 0,170 et 0,110.

Les valeurs de D sont à prendre plus au sérieux que le pouvoir explicatif de F , très gonflé par les variations aléatoires.

Les différences moyennes sont loin d'être négligeables. Par rapport aux familles normales, le pourcentage d'enfants en retard est plus élevé de 10,2 points lorsque le père est seul à la maison, que les parents sont remariés ou que l'enfant est placé par l'assistance publique et de 20,5 points en cas de concubinage.

Ces différences moyennes ont plus de sens que les différences relatives à chaque groupe particulier. Elles signifient que si, dans un groupe donné 30 % des enfants de famille anormale sont en retard, plus de 40 % des enfants dont le père est seul à la maison le seront et plus de 50 % lorsqu'un des parents vit en concubinage.

On voit dans ce schéma apparaître le rôle central de la mère dans le processus éducatif. Que la mère soit absente ou placée dans une situation où elle ne s'occupe pas exclusivement de ses enfants (cas de remariage et du concubinage) et les résultats scolaires des enfants s'en ressentent immédiatement.

6 - SCOLARISATION EN MATERNELLE ET RÉSULTATS SCOLAIRES

Quoique l'influence de la maternelle sur les résultats scolaires ait constitué l'objet premier de notre enquête, il était indispensable de ne le prendre en compte que tardivement dans l'analyse, une fois épuisé l'effet des autres facteurs.

Il est d'autant plus remarquable que l'effet de la maternelle continue à se manifester de manière très sensible, malgré le faible taux de non scolarisation.

Nous sommes partis, pour caractériser la scolarisation en maternelle d'une variable à 6 modalités :

| Modalité de la variable | Scolarisation correspondante |
|-------------------------|------------------------------------|
| 1 | 1 an en maternelle |
| 2 | 2 ans en maternelle |
| 3 | 3 ans en maternelle |
| 4 | 4 ans en maternelle |
| 5 | moins d'un an |
| 6 | non fréquentation de la maternelle |

Ces modalités se regroupent très nettement en fonction de la durée de scolarisation en maternelle, ce qui, à soi seul, atteste de la régularité de l'effet de la maternelle.

On a donc distingué les 3 modalités suivantes :

- . 1 ou 2 ans en maternelle (modalité 1)
- . 3 ou 4 ans en maternelle (modalité 2)
- . moins d'un an ou non scolarisation (modalité 3)

L'analyse montre que toutes choses égales par ailleurs, plus les enfants sont scolarisés en maternelle et moins il rencontrent de difficultés lors de leur première année de scolarité primaire. Par rapport à des enfants scolarisés moins d'un an ou non scolarisés en maternelle, des enfants semblables mais scolarisés 1 ou 2 ans auront un pourcentage de retards inférieurs à 15,3 points et les enfants scolarisés 3 ou 4 ans un pourcentage inférieur de 20,8 points. Si le taux de retards est de 30 % chez les premiers il sera de 14,7 points chez les seconds et de 9,2 points chez les troisièmes.

L'écart est surtout important entre non scolarisation et scolarisation pendant 1 ou 2 années. Une scolarisation plus longue réduit encore les retards mais dans de moindres proportions.

Il est intéressant de voir si l'effet de l'école maternelle est le même pour tous les groupes : si, en effet, l'école maternelle a un effet "compensateur" il devrait se faire sentir de manière d'autant plus notable qu'il s'agit de milieux globalement défavorisés face à l'école.

C'est en gros ce que l'on constate à partir d'une analyse plus fine de l'effet de la maternelle dans les groupes plus importants (l'analyse est rendue un peu hasardeuse par le fait que moins de 10 % seulement des enfants n'ont pas ou ont peu fréquenté la maternelle de sorte que sur un groupe de 200 enfants, 20 seulement seront dans ce cas ; toutefois, la relative régularité des résultats constatés permet de les avancer avec une certaine sûreté).

Si l'on appelle "compensation fournie par la maternelle" dans un groupe donné la différence de taux de retard entre les enfants de ce groupe qui ont fréquenté la maternelle moins d'un an (ou ne l'ont pas

Commentaire technique (scolarisation en maternelle)

Les rangs pondérés sont très voisins des nombres entiers et se classent de la manière suivante : $K_3 : 1,186$, $K_1 : 1,936$, $K_2 : 2,838$. Malgré le grand nombre de groupe d'effectifs faibles, on constate relativement peu d'inversions. Les valeurs R^- et R^+ des modalités extrêmes (2 et 3) sont voisines de 1 et de 0 ce qui confirme le caractère systématique du phénomène. Lorsque l'effet est inversé, les valeurs prises sont très éloignées de la moyenne notamment pour la modalité 3 qui correspond aux effectifs les moins nombreux : $M^- = -0,121$ et cette inversion concerne moins de 7 % des effectifs : il s'agit donc probablement de variations aléatoires. Les coefficients de variation V restent modérés et ne dépassent pas 0,040 même pour la modalité 3. Le pouvoir explicatif est de 20. Il est certes gonflé par les variations aléatoires mais quand même pas dans des proportions considérables. L'effet reste donc important.

fréquentée) et ceux qui l'ont fréquentée plus de 2 ans, on met en évidence deux phénomènes qui ne se réduisent pas totalement l'un à l'autre :

1°) en règle générale, dans un milieu donné, plus le pourcentage moyen de retards augmente et plus la compensation apportée par la maternelle est grande.

2°) de manière systématique, la compensation apportée par la maternelle est plus grande en milieu ouvrier que dans les milieux de cadres, de commerçants et d'employés : la scolarisation en maternelle profite surtout aux enfants qui se trouvent éloignés des normes de l'école par leur milieu familial.

Ces deux phénomènes sont illustrés par le tableau suivant :

| Groupes de cadres supérieurs, cadres moyens, commerçants, employés | | Groupes d'ouvriers qualifiés | | Groupes d'ouvriers spécialisés | |
|--|--|--|--|--|--|
| % de retard : (Enfants scolarisés + de 2 ans | !Montant de la compensation dans le groupe correspondant | % de retard : (Enfants scolarisés + de 2 ans | !Montant de la compensation dans le groupe correspondant | % de retard : (Enfants scolarisés + de 2 ans | !Montant de la compensation dans le groupe correspondant |
| 2,1 % | 2,1 | 5,4 % | 16,8 % | 19,0 % | 16,7 |
| 2,1 % | 5,7 | 11,7 % | 16,2 | 33,2 % | 22,9 |
| 6,3 % | 4,5 | 25,1 % | 26,7 | 43,9 % | 23,9 |
| 9,2 % | 4,0 | 40,8 % | 24,4 | 50,6 % | 25,2 |
| 9,3 % | 6,9 | | | | |
| 12,1 % | 10,2 | | | | |
| 18,6 % | 12,2 | | | | |

La compensation dans les groupes ouvriers est toujours supérieure à 16 points. Elle dépasse même 25 points dans quelques cas. Elle reste inférieure à 13 points dans les autres milieux quoique les taux de retard avoisinent ou dépassent parfois certains taux de retard des ouvriers. La compensation n'augmente pas toujours quand le taux de retard augmente, mais l'allure de l'évolution est cependant respectée.

Il faut donc admettre que la scolarisation en maternelle agit de deux façons : d'une part, en contribuant au développement de l'enfant, d'autre part, en préparant déjà aux exigences et aux normes de l'école.

Nous pensions au départ de l'enquête que l'influence de l'école maternelle dépendait en grande partie de la qualité de "l'enseignement" qui y est dispensé. Ne disposant pas, dans cette enquête, de mesure directe de la qualité de l'enseignement préélémentaire (niveau de formation des maîtres, qualité des locaux et du matériel...) nous avons songé à introduire deux facteurs :

- la composition sociale des élèves de l'établissement préélémentaire fréquenté, en faisant l'hypothèse qu'il existait un lien entre type d'enseignement et clientèle de l'établissement ;

- la catégorie d'établissement : école maternelle ou classe (ou section) enfantine dans une école primaire, en faisant l'hypothèse que le type de pédagogie variait avec la catégorie d'établissement.

Ces deux facteurs ont été introduits dans l'arbre 5 (les introduire dans l'analyse de base eût conduit à trop allonger la liste des facteurs). Il s'avère que contrairement à nos hypothèses, ils ont un effet nul. Comment expliquer cela ?

En ce qui concerne l'absence d'influence du type de maternelle, plusieurs explications sont possibles :

a) d'une part, on peut imaginer que ce qui est important dans la scolarisation elle-même, c'est-à-dire le conditionnement de l'enfant à la vie en groupe, à un certain rapport avec les adultes, à une certaine discipline, à des attentes d'un certain type de la part de l'école, la mise en oeuvre de certaines facultés de mémoire, etc... Alors que ce qui peut varier d'une école maternelle à l'autre, c'est le développement plus large de l'intelligence et de la créativité de l'enfant, toutes choses qui ne sont pas immédiatement indispensables au début de la scolarité de l'enfant.

b) on peut imaginer aussi que la composition sociale des écoles ne préjuge en rien de la qualité de l'enseignement dispensé. Nous avons fait l'hypothèse d'une tendance des meilleures maîtres et de la clientèle la plus huppée à se retrouver dans les mêmes établissements, il est possible que nous nous soyons trompés. Cela serait à vérifier par enquête directe.

c) on peut imaginer enfin que, dès la première année de scolarité, le niveau d'exigence varie d'un établissement à l'autre. Comme ce niveau d'exigence dépendrait de la clientèle sociale de l'établissement et que cette clientèle est en général rigoureusement identique à celles des établissements préélémentaires voisins (voir chapitre V), on saisirait en réalité, à travers l'absence apparente d'influence du type de maternelle fréquenté, un phénomène d'ajustement du niveau d'exigence de l'école primaire au niveau des enfants "produits" par la maternelle.

Pour avoir une idée claire de ces différences d'exigence, il faudrait étudier le passage en 6ème des élèves des différentes écoles primaires.

En ce qui concerne l'absence d'influence de la catégorie d'établissement (école maternelle ou classe enfantine), elle renforce la première hypothèse émise à propos de l'absence d'influence du type de maternelle : ce qui est important, c'est la scolarisation en elle-même beaucoup plus que ses modalités précises. La classe enfantine correspond peut être à un enseignement moins adapté aux petits mais elle constitue à l'inverse un apprentissage, un conditionnement plus directs à l'école primaire, de sorte que les problèmes de passage à l'école primaire se trouvent plus facilement résolus.

Quoiqu'il en soit, cette analyse tendrait soit à relativiser fortement le discours sur le type d'enseignement à promouvoir en maternelle, soit, plus vraisemblablement à relativiser la réussite scolaire au CP comme test du développement de l'enfant.

Commentaire technique sur l'arbre 5

L'arbre 5 porte sur "toute la population" mais concerne moins de 32.000 élèves : en effet, les enfants non scolarisés en maternelle ou dont l'école maternelle n'avait pas été recensée se sont trouvés éliminés de l'analyse. C'est ce qui explique que le pouvoir explicatif attribué à la fréquentation de la maternelle soit dans cette analyse beaucoup plus faible que dans les autres (6 au lieu de 20). Le type et la catégorie d'établissement préélémentaire fréquenté ont été introduits respectivement au 5ème et 6ème niveaux.

L'absence totale d'influence de ces deux facteurs saute aux yeux : dans les deux cas, les rangs pondérés des différentes modalités sont presque égaux, R^- et R^+ également et les D sont très faibles :

Indices K , R^- , R^+ , D

| <u>Type de maternelle</u> | | | <u>Catégorie de maternelle</u> | |
|---------------------------|---------------|---------------|--------------------------------|---------------|
| modalité 1 | modalité 2 | modalité 3 | modalité 1 | modalité 2 |
| $K1 = 1,918$ | $K2 = 2,011$ | $K3 = 2,117$ | $K1 = 1,512$ | $K2 = 1,481$ |
| $R^- = 0,458$ | $R^- = 0,500$ | $R^- = 0,506$ | $R^- = 0,512$ | $R^- = 0,448$ |
| $R^+ = 0,542$ | $R^+ = 0,500$ | $R^+ = 0,494$ | $R^+ = 0,488$ | $R^+ = 0,552$ |
| $D = 0,001$ | $D = 0,003$ | $D = 0,002$ | $D = 0,000$ | $D = 0,000$ |

Pouvoirs explicatifs

Type de maternelle : 9

Catégorie de maternelle : 7

Dans le cas des écoles maternelles ou classes enfantines, il se trouve même que l'écart à la moyenne est rigoureusement nul. L'analyse directe montre qu'au sein même des milieux ouvriers les inversions sont constantes. On est donc fondé à considérer que les variations observées d'un groupe à l'autre sont purement aléatoires. Cela se trouve d'ailleurs confirmé par la faiblesse des différents au sein de chaque groupe important entre enfants scolarisés en maternelle et enfants scolarisés dans une classe enfantine : en général, ces différences sont inférieures à 2 ou 3 %. Elles sont plus grandes lorsqu'un des deux groupes (en général, celui correspondant à la scolarisation en classe enfantine) est petit. D'ailleurs, les coefficients M^- et M^+ correspondant aux classes enfantines sont respectivement - 0,066 et + 0,054 : les oscillations autour de la moyenne sont assez importantes, ce qui résulte directement de la faiblesse des effectifs moyens de chaque groupe.

Le cas de la catégorie d'établissement constitue un très bon exemple du fonctionnement de l'analyse en arbre, car il permet de voir comment est saisi un facteur sans influence sur les retards scolaires. On voit qu'au niveau 6 et pour un effectif de 30.000 élèves, le pouvoir explicatif de 7 correspond à des variations aléatoires. Le pouvoir explicatif "réduit" du facteur introduit au 6ème niveau dans une analyse portant sur de tels effectifs pourrait donc être approximativement le pouvoir explicatif mesuré diminué de 7. Ainsi, dans l'analyse de base il pourrait être de 13 pour la maternelle.

7 - ATTITUDE DES PARENTS ET RÉSULTATS SCOLAIRES

Nous en venons maintenant au dernier facteur introduit dans l'analyse : l'attitude des parents à l'égard de l'école. Cette attitude, rappelons le, avait été saisie de deux façons :

Commentaire technique (attitude des parents)

Le pouvoir explicatif attribué à l'attitude des parents est très important : 47. Mais il est naturellement fortement gonflé par les variations aléatoires. Par analogie avec un facteur d'influence nulle introduit au 7ème niveau, on peut penser que la part de gonflement aléatoire est voisine de 17 ou 20. Il faut donc faire plutôt confiance aux indices R, D et K. Les rangs pondérés classent très nettement les différentes modalités :

$K1$ ("intérêt manifeste") = 2,711 ; $K3$ ("pas d'éléments d'appréciation de l'intérêt") : 1,995 ; $K2$ ("intérêt nul") : 1,141. De même $R^- = 0,934$ pour la modalité 1 et $R^+ : 0,954$ pour la modalité 2. C'est-à-dire que les enfants suivis ont, pour 93 % d'entre eux, des résultats scolaires meilleurs que la moyenne de leur groupe et les enfants non suivis ont pour 95 % d'entre eux des résultats moins bons.

Les valeurs de M^- et M^+ sont respectivement d'autant plus importantes qu'il s'agit d'une modalité où les effectifs sont plus faibles (la modalité 1 représente 50 % des effectifs, la modalité 2, 20 % et la modalité 3, 30 %).

| | modalité 1 | modalité 2 | modalité 3 |
|-------|------------|------------|------------|
| M^- | - 0,075 | - 0,137 | - 0,068 |
| M^+ | + 0,030 | + 0,184 | + 0,072 |

- l'enfant est-il ou non suivi à la maison ?
- les parents ont-ils parlé à l'enseignant de leur enfant au cours de l'année scolaire ?

Le premier facteur est de loin le plus intéressant car le second constitue avant tout une attitude socialement conditionnée à l'égard de l'école (cf. chapitre III). C'est donc le premier qui a été introduit dans l'analyse de base.

Il eût été possible et légitime d'une certaine façon d'introduire ce facteur plutôt dans l'analyse, en particulier avant la scolarisation en maternelle. Nous avons dit au chapitre I pourquoi nous ne l'avons pas fait dans l'analyse de base.

L'attitude à l'égard de l'école s'avère être, même introduite seulement en septième position de l'analyse, un facteur explicatif important des résultats scolaires.

Dans un groupe donné, la différence de pourcentage de retards entre des enfants suivis à la maison et des enfants non suivis est de 23,7 points en moyenne, c'est-à-dire une différence comparable à celle qu'on constate entre enfants de petites familles et enfants de familles nombreuses (résultat d'autant plus remarquable que le nombre d'enfants a été introduit bien avant l'attitude des parents).

Dans l'arbre 5, nous avons introduit le nombre d'enfants et l'attitude des parents respectivement aux niveaux 2 et 3. L'effet des deux facteurs apparaît encore plus massivement.

Quoiqu'introduit là encore avant l'attitude des parents, le nombre d'enfants pèse d'un poids plus faible : il représente un pouvoir explicatif de 26 et introduit des écarts de pourcentage de retards entre petites familles et familles nombreuses de 25,7 points. L'attitude des parents y représente un pouvoir explicatif de 34 et introduit des écarts de pourcentage de retards entre enfants suivis et non suivis à la maison de 26,0 points.

Ces valeurs sont légèrement supérieures à ce que l'on trouve dans l'analyse de base parce que dans l'arbre 5 l'attitude des parents a été introduite avant la scolarisation en maternelle.

Lorsqu'on introduit l'attitude des parents avant la scolarisation en maternelle comme dans l'arbre n° 2, l'influence de la scolarisation en maternelle se révèle légèrement réduite (19,3 points d'écart entre scolarisation longue et non scolarisation au lieu de 20,8 points dans notre analyse). Mais quoiqu'il existe une relation assez étroite entre non scolarisation en maternelle et absence d'intérêt des parents à l'égard de l'école, le rôle de la maternelle reste important quelque soit l'attitude des parents. On peut avoir une vérification directe de ce phénomène en regardant, dans l'arbre 2 la manière dont agit la maternelle selon l'attitude des parents. Pour trois groupes ouvriers, on dispose de l'ensemble des données nécessaires pour comparer l'influence de la maternelle en fonction des parents :

Commentaire technique (suite) : La grandeur des valeurs de M donne bien une idée des variations aléatoires. Ce sont donc les valeurs de D qui ont le plus de fiabilité :

| | Modalité 1 : "intérêt manifeste" | Modalité 2 : "Intérêt nul" | Modalité 3 : "pas d'éléments " |
|---|----------------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| D | - 6,8 % | + 16,9 % | + 3,5 % |

| Groupe | Intérêt manifeste pour l'école : pourcentage de chaque groupe ayant une attitude donnée | Pourcentage de retards dans le groupe en fonction de l'attitude | Ecart de pourcentage de retards selon la scolarisation en maternelle | Taux de retards chez les enfants non scolarisés en maternelle |
|---|---|---|--|---|
| (Ouvriers qualifiés (français, familles (de taille moyenne, (mère ne travaillant pas, situation de (famille normale | Intérêt manifeste : 46,2 | 18,1 | 15,4 | 29,6 |
| (Intérêt nul : 21,3 | 53,3 | 20,5 | 70,6 | |
| (Ouvriers spécialisés français, familles (milles de taille (moyenne, mère ne (travaillant pas, (situation de famille (normale | Intérêt manifeste : 35,8 | 27,0 | 18,1 | 41,7 |
| (Intérêt nul : 26,3 | 58,3 | 24,9 | 78,6 | |
| (Ouvriers spécialisés (français, familles (nombreuses, mère ne (travaillant pas, si (tuation de famille (normale | Intérêt manifeste : 17,5 | 43,6 | x | x |
| (Intérêt nul : 44,8 | 69,7 | 24,9 | 88,7 | |

Ce tableau, quoique très partiel, confirme l'impression donnée par les chiffres globaux. La maternelle exerce une influence importante, que l'intérêt des parents à l'égard de la scolarité des enfants soit manifeste ou nul : elle s'avère même plus forte pour les enfants non suivis à la maison ; on retrouve la règle énoncée au paragraphe précédent : la compensation apportée par la scolarisation en maternelle est d'autant plus grande que les handicaps sont eux-mêmes lourds.

La colonne de droite donne le taux de retards pour les enfants des groupes correspondants non scolarisés en maternelle. Certains de ces taux sont incroyablement élevés.

Ainsi, 88,7 % des enfants d'ouvriers français, issus de familles "normales" (père et mère à la maison) mais nombreuses (7 enfants ou plus), dont la mère ne travaille pas, qui ne sont pas suivis à la maison et qui n'ont pas été scolarisés en maternelle sont en retard dès la fin de leur première année de scolarité primaire. Ce taux est encore de 78,6 % pour les mêmes enfants appartenant à des familles moyennes et de 70 % pour les enfants semblables aux précédents mais dont le père est ouvrier qualifié.

Pour tous ces enfants, la barrière du cours préparatoire est devenue un écran presque infranchissable. Bien sûr, dira-t-on, ces enfants constituent des cas particuliers, moins de 150 enfants dans chaque cas. Il n'en reste pas moins qu'ils existent et que cela illustre bien la manière dont les différents handicaps se cumulent.

Il paraît indispensable, en vue d'une action à entreprendre, de bien prendre la mesure de l'influence de l'attitude des parents. Dans l'enquête menée à Dunkerque, Calais et Saint-Omer et qui porte, elle, sur des élèves de 3ème et de C.A.P., on a retrouvé l'influence d'un facteur de même nature. Mais on aurait pu penser qu'à ce stade, l'attitude des parents venait s'ajuster sur les résultats scolaires des enfants et pas l'inverse : les parents, notamment de milieu modeste, pouvant avoir tendance à s'intéresser aux études des enfants qui réussissent et à admettre que pour les autres, les jeux sont faits. Au niveau du cours préparatoire, il est impossible d'avancer une telle interprétation.

Cela suggère qu'un effort d'ensemble visant à modifier l'attitude des parents à l'égard de l'école, à la leur rendre plus familière, à les sensibiliser à l'égard de l'enjeu représenté par l'éducation scolaire, à réduire le fossé école et univers quotidien serait loin d'être inefficace.

L'influence attribuée à l'attitude des parents est d'autant plus intéressante à constater qu'on observe un lien beaucoup plus tenu entre fréquence des contacts des parents avec l'enseignant et résultats scolaires de l'enfant. Il est même légitime de parler d'influence nulle tant il s'avère impossible de séparer dans les résultats la part de l'aléatoire (1)

Ainsi, ce que nous pressentions dès le chapitre III de la première partie se trouve confirmé de manière éclatante : les contacts avec l'enseignant ne sont qu'une manifestation socialement déterminée de l'intérêt des parents à l'égard de l'école.

(1) le facteur "contacts avec l'enseignant" a été introduit au niveau 7 de l'arbre 1. S'il avait été introduit avant le facteur "suivi de l'enfant à la maison" il aurait eu une influence apparente en raison de la relation qui existe entre les deux facteurs.

8 - TABLEAU SYNTHÉTIQUE DE L'INFLUENCE DES DIFFÉRENTS FACTEURS

ÉTUDIÉS SUR LES RÉSULTATS SCOLAIRES

| Nature du facteur | Pouvoir explicatif | Pouvoir explicatif "réduit" (déduction des variations aléatoires) | Caractéristiques de l'influence (écart moyen de pourcentage entre les différentes modalités du facteur, les facteurs précédents étant fixés) |
|--------------------------------|--------------------|---|--|
| Milieu social | 34 | 34 | L'écart maximum entre milieux sociaux est entre les cadres supérieurs (4,7 % de retards) et les mineurs (42,2 %) Soit un écart de <u>37,5</u> |
| Origine nationale | 5 | 5 | Les Italiens, Espagnols, Belges, Allemands et Polonais réussissent mieux que les Français de même milieu : 3,7 d'écart Les Maghrébins moins bien : <u>12,7</u> d'écart |
| Nombre d'enfants | 28 | 28 | Entre enfants de petites familles (1 à 3 enfants) et de familles nombreuses (7 enfants et plus) on constate en moyenne une différence de taux de retard de <u>24,2</u> |
| Travail de la mère | 2 | 2 | Entre enfants de mères ne travaillant pas et mères exerçant un métier non manuel on constate en moyenne une différence de taux de retard de <u>5,3</u> |
| Situation de famille | 7 | 5 | Entre enfants vivant dans des familles "normales" et enfants dont un parent vit en concubinage on constate en moyenne une différence de taux de retard de <u>18,5</u> |
| Fréquentation de la maternelle | 20 | 13 | Entre enfants scolarisés en maternelle plus de 2 ans et enfants non scolarisés en maternelle on constate en moyenne une différence de taux de retard de <u>20,8</u> |
| Intérêt des parents | 47 | 30 | Entre enfants suivis à la maison et enfants non suivis à la maison on constate en moyenne une différence de taux de retard de <u>23,7</u> |

CHAPITRE III

| |
|--|
| <p>LES DETERMINANTS DES RETARDS SCOLAIRES POSTERIEURS AU COURS PREPARATOIRES</p> |
|--|

Dans la compétition scolaire, 30 % des enfants sont disqualifiés dès la première épreuve. Parmi eux, la moitié peut être n'ira même pas jusqu'au CM.2

Mais qu'en est-il des rescapés ?

Pour le savoir, nous avons mené l'analyse suivante : nous avons pris les élèves de CM.2 et nous n'avons retenu que ceux qui n'étaient pas en retard dès le cours préparatoire. Il nous est resté un effectif de 5.054 enfants. Nous avons étudié pour ces enfants le retard au CM.2 : il s'agit donc nécessairement d'un retard pris postérieurement au CP.

Cette analyse est un peu moins rigoureuse que la première. En effet :

- une partie des élèves ne parvient pas au CM.2 : cependant, les élèves qui ne parviennent pas au bout de leur scolarité primaire avaient en général pris du retard dès le cours préparatoire ; le premier biais n'est pas très important ;
- il s'agit d'une mesure sur une classe et non sur une tranche d'âge. Nous en avons vu les inconvénients (cf. chapitre 1 de cette partie) ; cependant le biais n'est pas trop grave comme l'a montré la comparaison des arbres 1 et 6.

Aussi peut-on malgré tout accorder du crédit à cette analyse, à condition de ne pas prêter trop d'attention à la valeur des pouvoirs explicatifs au-delà du troisième niveau : les effectifs sont en effet 6 fois plus petits que dans l'analyse précédente.

Les résultats de l'analyse figurent dans les arbres 3 et 4 nous nous bornerons ici à commenter les résultats les plus remarquables.

Nous avons cherché à tester l'influence, sur le retard scolaire postérieur au cours préparatoire, des déterminants principaux du retard scolaire au cours préparatoire. Il n'est pas évident, à priori, que les mêmes déterminants agissent et dans le même sens. On pourrait en effet formuler à ce sujet des hypothèses contradictoires : déterminant agissant dans le même sens ou, au contraire déterminant agissant en sens inverse. Cela nous conduit à définir trois types de déterminants :

1.) Les déterminants qui interviennent de la même façon pour expliquer les échecs scolaires au cours préparatoire et dans les classes ultérieures : déterminants de type 1. Si un déterminant est de type 1, il s'agit d'un facteur plus ou moins permanent d'échec ou de réussite scolaire, qui influence dès l'origine les résultats scolaires mais continue à les influencer

par la suite : le coureur a franchi le premier obstacle mais il en reste encore d'autres et il éprouvera les mêmes difficultés à les franchir.

2.) Les déterminants qui avaient une influence importante dans un certain sens sur les résultats scolaires au cours préparatoire mais qui n'agissent plus dans les classes ultérieures : déterminants de type 2. Si un déterminant est de type 2, il s'agit d'un facteur social, familial ou national qui induit des difficultés ou des facilités particulières au cours préparatoire. Ensuite, ce sont des facteurs différents qui discriminent les enfants : la première année est un concours de saut, la suite de la scolarité est une épreuve d'endurance.

3.) Les déterminants qui avaient une influence dans un sens au cours préparatoire et agissent en sens inverse ultérieurement : déterminants de type 3.

Une telle situation n'a rien d'improbable. Elle correspondrait à l'idée suivante : certains enfants ont été "dopés" lors de la première année de scolarité ; ils manifestent ensuite leur vraie valeur - ou subissent leurs vrais handicaps - en rétrogradant.

Dans ce chapitre, nous passerons en revue les principaux déterminants étudiés au chapitre précédent pour voir à quel type ils appartiennent.

I - MILIEU SOCIAL ET RESULTATS SCOLAIRES ULTERIEURS

Le milieu social est incontestablement un déterminant de type 1. Mettons en regard le pourcentage de retards à l'issue du CP pour tous les enfants de 5 à 10 ans et le pourcentage d'enfants de CM.2 ayant pris du retard après le cours préparatoire :

| | % de retards à l'issue du C.P. | % de retards en CM.2 (en- fants sans retard à l'is- sue du C.P.) | Ecart seconde colonne moins première co- lonne |
|-------------------------|--------------------------------------|--|---|
| . Agriculteurs..... | 11,4 | 31,1 | 19,7 |
| . Cadres supérieurs... | 4,7 | 15,5 | 10,8 |
| . Cadres moyens..... | 8,8 | 22,9 | 14,1 |
| . Commerçants, artisans | 16,8 | 27,7 | 10,9 |
| . Employés..... | 16,3 | 38,4 | 22,1 |
| . Personnel de service | 18,1 | 39,2 | 21,1 |
| . Ouvriers qualifiés | 24,4 | 41,8 | 17,4 |
| . Ouvriers spécialisés | | | |
| . Manoeuvres..... | 36,8 | 50,0 | 13,2 |
| . Mineurs..... | 42,2 | 57,0 | 14,8 |
| . Retraités..... | 42,0 | 59,9 | 17,9 |

Première remarque : les chiffres de la seconde colonne sont tous plus élevés que les chiffres de la première. Le pourcentage des rescapés qui va redoubler par la suite est encore plus important que le pourcentage d'enfants ayant échoué dès la première année (1). En particulier, le pourcentage des retards le plus faible est celui des cadres supérieurs : 15,5 %. Il est beaucoup plus élevé que le pourcentage équivalent au CP : 4,7 %.

Alors que le CP était une épreuve où pratiquement tous les enfants de milieu privilégié réussissent, dans la scolarité ultérieure, même eux éprouvent quelques difficultés. Peut être est-il plus légitime dans ce cas que dans le cas du retard au CP de parler de différences "d'intelligence" encore que le mot soit à manier prudemment.

Deuxième remarque : à quelques différences de détail près, les pourcentages de retard se classent dans le même ordre dans les deux colonnes. Les mêmes milieux sociaux qui sont défavorisés au moment des cours préparatoires le sont encore par la suite. Pour les enfants de ces milieux qui sont rescapés du CP, ce n'est que partie remise.

Troisième remarque : les écarts entre première et deuxième colonne ne se classent pas dans le même ordre que les colonnes elles-mêmes. Les enfants d'employés, de personnel de service et d'agriculteurs, qui ne se trouvaient pas très loin des enfants de cadres au moment du cours préparatoire s'en éloignent ultérieurement.

II - ORIGINE NATIONALE ET RESULTATS SCOLAIRES ULTERIEURS

Pour les résultats scolaires ultérieurs, l'origine nationale joue nettement moins qu'au moment du CP. Il s'agit donc plutôt d'un déterminant de type 2 : l'enfant d'étranger qui a passé sans encombre le CP a fait montre d'une capacité suffisante à dominer son handicap culturel ; il éprouvera donc moins de difficultés particulières par la suite. Pour nous en convaincre, comparons la différence moyenne de pourcentage de retards entre enfants français et étrangers de même origine sociale, à l'issue du CP et au CM.2.

-
- (1) Attention au risque d'erreur dans le raisonnement : il est possible néanmoins que le nombre d'enfants ayant échoué en première année soit supérieur au nombre d'enfants échouant ensuite. Soit en effet : N le nombre d'enfants d'un milieu social donné. x % échouent au CP. Il y a donc $N(1-x)$ rescapés. y % de ces rescapés échouent ensuite. Il y a donc : $N \cdot x$ enfants qui ont échoué dès le CP, $N(1-x)y$ qui ont échoué ensuite, $N(1-x)(1-y)$ enfants ayant réussi leur scolarité primaire sans redoublement. On peut très bien avoir $y > x$ mais $N \cdot x > N(1-x)y$.

Différence moyenne de pourcentage

| (| : | GROUPE 2. | : | GROUPE 3. |) |
|---|---|----------------------|---|------------------------|---|
| (| : | (Polonais, Italiens, | : | (Algériens, Marocains, |) |
| (| : | Espagnols, Belges, | : | Portugais) |) |
| (| : | Allemands) | : | |) |
| (| : | | : | |) |
| (| : | - 4,3 % | : | + 12,1 % |) |
| (| : | | : | |) |
| (| : | - 0,8 % | : | + 6,1 % |) |
| (| : | | : | |) |
| (| : | | : | |) |

Les différences entre enfants du groupe 3 français de même milieu sont réduits de moitié. La règle de réduction des écarts agit d'ailleurs aussi en sens inverse : les enfants du groupe 2 ne gardent pas un avantage important par rapport à leurs homologues français.

Par contre, une règle observée au CP continue à se manifester au CM.2, les écarts d'un milieu social à l'autre sont faibles chez les enfants du groupe 3 ; l'homogénéité nationale l'emporte sur l'hétérogénéité sociale. Les valeurs sont en effet les suivantes : enfants d'ouvriers qualifiés : 54,3 % de retard ; enfants d'ouvriers spécialisés : 51,2 % de retard ; enfants de mineurs : 56,8 % de retard.

III - NOMBRE D'ENFANTS ET RESULTATS SCOLAIRES ULTERIEURS

Le nombre d'enfants continue à jouer un rôle net dans le retard scolaire, les enfants réussissent d'autant mieux que la famille est petite.

Il s'agit donc pour l'essentiel d'un déterminant de type 1. Cependant le pouvoir explicatif associé au nombre d'enfants est beaucoup plus faible que dans l'analyse des retards au cours préparatoire : 13 au lieu de 28. Le nombre d'enfants rend donc beaucoup moins bien compte des retards scolaires au CM.2 qu'au CP.

Comment expliquer cette différence ?

Deux facteurs semble-t-il rentrent en ligne de compte.

- 1.) les différences de taux de retard entre petites et grandes familles sont moins importantes au CM.2 qu'au CP : différences de 17,3 en moyenne contre 24,2 au CP. La taille de la famille constitue donc un moins grand handicap dans la scolarité ultérieure, une fois franchi le cap du CP. Cela renforce dans l'idée que les enfants de familles nombreuses éprouvent des difficultés spécifiques, au début de leur scolarité, pour s'adapter aux attentes de l'école.

2.) Une partie plus importante des enfants de familles nombreuses se sont trouvés éliminés de l'analyse car ils ont échoué plus souvent au CP. C'est ce qu'atteste le tableau suivant :

| | Ouvriers qualifiés | Ouvriers spécialisés | Mineurs | Retraités |
|---|-----------------------|-------------------------|---------|-----------|
| Pourcentage d'enfants issus de familles nom- breuses, dans l'analyse du retard au CP | 11,1 | 18,2 | 24,3 | 34,7 |
| Pourcentage d'enfants issus de familles nom- breuses, dans l'analyse du retard au CM.2 | 9,9 | 13,6 | 13,9 | 26,5 |

Les enfants de familles nombreuses étant moins représentés par construction, il est normal que la taille de la famille contribue moins à l'explication globale du retard.

IV - SCOLARISATION EN MATERNELLE ET RESULTATS SCOLAIRES ULTERIEURS

La scolarisation en maternelle est, au contraire, très nettement un déterminant de type 2. Il s'agit là aussi d'un résultat fondamental de l'analyse.

Au niveau du CM.2, il y a très peu de différence entre les enfants en ce qui concerne les rescapés du cours préparatoire, en fonction de la scolarisation en maternelle. Il se trouve même que dans 70 % des cas, ce sont les enfants non scolarisés en maternelle qui réussissent le mieux toutes choses égales par ailleurs ! Les enfants scolarisés 1 ou 2 ans semblent au contraire légèrement défavorisés. Ces chiffres sont à manier avec prudence compte tenu de l'importance des variations aléatoires mais le résultat global reste incontestable.

Cela ne veut pas dire qu'au CM.2 l'influence positive de la scolarisation en maternelle a totalement disparu : noter l'analyse ; en effet, a porté sur les rescapés du cours préparatoire. Si on étudiait l'ensemble de la population on continuerait donc à voir que les enfants scolarisés en maternelle ont mieux réussi à surmonter leurs handicaps. Mais il était important de se rendre compte que la scolarisation en maternelle n'a pas agi avant tout sur le développement général de l'enfant -auquel cas sa capacité à réduire les handicaps sociaux et familiaux se manifesterait encore largement par la suite- mais plutôt sur sa capacité à franchir le cap du cours préparatoire. Ceci dit, on aurait pu imaginer un effet négatif beaucoup plus net

de la maternelle dans notre analyse, c'est-à-dire que la scolarisation en maternelle constitue beaucoup plus nettement un déterminant du type 3. En effet, elle aurait pu permettre simplement à certains enfants un apprentissage de la lecture étalé sur deux ans au lieu d'un an. Ces enfants, remis dans un rythme de progression normal après le cours préparatoire, auraient subi de plein fouet leurs handicaps sociaux et familiaux et se seraient alors trouvés beaucoup plus nombreux que les autres à redoubler dans les classes ultérieures, au point qu'en CM.2, plus rien n'aurait différencié les enfants scolarisés en maternelle des autres enfants. Dans notre analyse portant sur les enfants "rescapés du cours préparatoire", l'école maternelle aurait dans ce cas paru avoir une influence fortement négative. Il est déjà bien qu'elle ne semble avoir pratiquement aucune influence : l'avantage acquis au CP par les enfants scolarisés en maternelle n'est pas accru mais il n'est guère reperdu non plus.

V - ATTITUDE DES PARENTS ET RESULTATS SCOLAIRES ULTERIEURS

Dans les deux analyses en arbre, 3 et 4, l'attitude des parents n'a été introduite qu'au niveau 6, toujours par souci de n'introduire que tardivement une variable en partie subjective. Aussi, compte tenu des effectifs, les variations aléatoires sont très importantes.

Cependant, l'attitude des parents apparaît très nettement comme un déterminant de type 1. Son effet continue à se faire sentir après le cours préparatoire, avec une ampleur un peu plus faible que précédemment mais qui reste très importante comme le montre le tableau suivant :

Ecart moyen de pourcentage de retards entre enfants suivis à la maison et enfants non suivis à la maison :

| | | | | |
|---|-----------------------------------|---|------------|---|
| (| | : | |) |
| (| A l'issue du cours préparatoire | : | 23,7 |) |
| (| | : | |) |
| (| | : | |) |
| (| Au CM.2 (rescapés du cours prépa- | : | 19 environ |) |
| (| toire uniquement) | : | |) |
| (| | : | |) |

L'attitude des parents constituant une constante des conditions d'éducation de l'enfant, elle continue de manière cumulative à influencer la scolarité.

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

Il est prématuré de tirer dès maintenant les conclusions de l'analyse sur le plan de l'action. Cela supposera en effet un dialogue approfondi avec les principaux intéressés. Mais il nous semble que les résultats qui se dégagent de l'analyse peuvent être féconds sur le plan pratique.

En effet, ce qui frappe au premier abord, c'est le caractère incontestable, systématique et massif des influences que nous avons relevées. Ce caractère oblige à relativiser fortement la notion "d'intelligence" comme élément déterminant de la différenciation des enfants face à l'école. Mais il ne suggère pas pour autant que les résultats scolaires sont commandés par une sorte de déterminisme mécaniste qui retirerait toute possibilité d'action et donc toute responsabilité aux parents, aux enfants, à l'école.

Notons en effet que toutes les variables utilisées ici sont construites à partir des normes scolaires. C'est l'école, ses conditions actuelles et ses exigences traditionnelles qui contribuent à faire de l'appartenance à une famille nombreuse une caractéristique virtuellement défavorable. On ne peut dire qu'en soi, le fait d'avoir deux frères ou soeurs constitue une condition plus propice à l'épanouissement de la personnalité que le fait d'en avoir cinq ou six, même si au plan de l'échange purement verbal et du suivi des études par les parents cela soit probablement un handicap. Des psychologues ont étudié les effets sur la personnalité de l'appartenance à une famille plus ou moins nombreuse et ces effets ne peuvent être considérés comme négatifs que sous certains rapports, ainsi l'appartenance à un groupe fraternel large où les âges sont généralement rapprochés, entraîne un accroissement des échanges entre enfants et un appauvrissement corrélatif du rapport aux adultes, ce qui est facteur de sociabilité plus grande pour les enfants et aussi d'une plus grande autonomie vis à vis des adultes, une moindre adhésion à leur système de valeur, un détachement possible à l'égard de leurs attentes.

On ne peut classer toutes ces caractéristiques des enfants de familles nombreuses comme négatives ; elles sont pourtant à l'origine de nombreux échecs scolaires.

De même, si l'on se réfère à l'origine sociale des élèves, on s'aperçoit que le pouvoir de discrimination de l'école, que l'on connaissait déjà, se trouve confirmé.

La remarque que nous formulerons à ce propos sera relative au monde ouvrier. Au vu de l'influence très considérable du milieu social sur les résultats scolaires, on a parfois tendance à déduire hâtivement que le milieu culturel détermine les résultats scolaires ...

Or, ce qui frappe au contraire dans l'analyse, c'est l'extraordinaire différenciation du monde ouvrier face à l'école. Au fur et à mesure que l'on introduit de nouveaux facteurs, les différents groupes d'enfants ouvriers se distinguent de plus en plus les uns des autres.

Au point que les 1.550 enfants d'ouvriers qualifiés français, appartenant à des familles "normales" de 1 à 3 enfants, ayant fréquenté la maternelle plus de 2 ans et suivis à la maison ont, à l'issue du C.P., un taux de retard de 6,7 %, c'est-à-dire comparable au taux moyen des enfants de cadres supérieurs. Les 366 enfants de même type, rescapés du C.P., qui se trouvent en CM2 ont un taux de retard nettement plus élevé (28,4 %) mais guère supérieur au taux des cadres moyens.

De même, les 690 enfants d'ouvriers spécialisés et de manoeuvres placés dans les mêmes conditions n'ont un taux de retard au CP que de 11 %.

Au contraire, les enfants d'ouvriers de familles nombreuses, peu ou pas scolarisés en maternelle, non suivis à la maison redoublent dans leur quasi totalité la première année d'école primaire.

Aussi, doit-on admettre que le milieu social agit avant tout pourvu qu'il détermine très fortement un ensemble de conditions de vie, de comportements et d'attitude contradictoires ou non avec les attentes de l'école. Il est tout à fait envisageable d'agir sur tout cela.

Chaque facteur spécifique dont nous avons repéré l'influence est susceptible de mettre sur la piste des solutions spécifiques et il serait possible d'envisager, en collaboration avec les enseignants, des mesures portant sur la première année de scolarisation des enfants d'origine étrangère, sur les conditions d'utilisation par les enfants d'un langage peu manié chez eux, sur les familles nombreuses, sur la sensibilisation des parents à l'égard de l'école (utilisation de la télévision à cette fin par exemple), sur la scolarisation en maternelle, etc ...